La Voix Acadienne Ltée

de l'Ile-du-Prince-Edouard

SUMMERSIDE, I.-P.-E. 3 E ANNEE NO 17 Mercredi le 19 octobre 1977 20 cents

Les Caisses Populaires

JOURNEE INTERNATIONALE

L'année dernière la Journée des Caisses populaires avait lieu à Souris et pour la première fois, on y avait concentré toutes les activités de la journée. Vu les magnifiques résultats obtenus, on décida de faire la même chose cette année à Borden qui fut le site choisi. On y rencontrera des activités pour les personnes de tous les âges à partir des enfants d'âge scolaire jusqu'aux citoyens d'Age d'or qui sont dans les foyers.

Bon nombre d'entre nous nous nous rappelons les débuts des caisses populaires dans l'Ile alors que les bureaux étaient situés dans la maison du trésorier ou dans la salle paroissiale, ouverts un soir ou deux par semaines et que la population se rassemblait en cercles d'étude pour se familiariser avec le mouvement qui avait fait sa marque en Europe. Aujourd'hui, les caisses sont devenues une force réelle entre les mains du peuple et non d'un groupe de financiers puissants et le monde financier doit en tenir compte. Au Canada, les caisses comptent 8 millions de membres avec un actif de $20 milliards.

A l'Ile-du-Prince-Edouard, le rapport des activités est des plus intéressant. A la fin de 1976, on comptait un actif de $18,615,000 et au train où vont les choses, on prévoit un actif de $23 millions pour la fin de cette année. On recrutait quelque mille membres par année et cette année on atteindra tout près de deux mille. Malgré ce progrès un peu spectaculaire et le fait que les caisses sont en train de devenir un grosse affaire, les autorités sont déterminés de rester à la portée de chaque membre.

Aux Etats -Unis, depuis 1960, l'actif de $5.6 billions a passé à $50 billions et selon le président du CUNA, les caisses sont les seules institutions financières où un service personnel financier est plus important que le profit de l'institution.

Lorsque l'abbé Georges-Antoine Belcourt commença la Banque des Fermiers à Rustico en 1863 ou qu'Alphonse Desjardins et ses amis ouvrirent leur première caisse populaire au Canada au début du siècle, leur but était de créer un système d'aide aux personnes déshéritées et à celles, surtout, qui devaient s'adresser aux usuriers pour obtenir de l'argent. Ces personnes ne furent pas les seuls à constater les besoins d'un mouvement qui serait la propriété de la population, mais ils ont le mérite d'avoir jeté les semences et aujourd'hui on récolte les résultats grâce aux personnes qui s'occupent de la continuité de l'oeuvre.

Campbell à ‹Options› Canada

Nous sommes présentement engagés dans le débat le plus important de notre histoire.'' Voilà l'introduction du discours du premier ministre Alex Campbell à la CONFERENCE SUR L'AVENIR DE LA FEDERATION CANADIENNE: ''OPTIONS'' qu'avait lieu à l'Université de Toronto le 14 octobre 1977. Le premier ministre continue en posant la question: ''Sommes-nous prêts à embrasser le problème dans toute son étendue et de nous concentrer ensuite en toute vitesse sur la question fondamentale? Ou bien resterons-nous sur la défensive, préoccupés par nos problèmes provinciaux et régionaux. Tout en admettant qu'il y a des problèmes de disparité régionale dans les provinces maritimes et que les gens de l'Ouest canadien considèrent qu'il y a souvent ingérence dans leurs droits contitutionnels, M. Campbell souligne que les provinces impliquées ne songent pas à la séparation pour solutionner les divers problèmes.

Cependant, il ajoute: 'CE N'EST PAS LE CAS POUR LE Québec, où un quart de la population canadienne songe sérieusement à la séparation''. Selon M. Campbell, il faut nous concentrer sur la question fondamentale, c'est-à-dire la question du Québec; nous n'avons pas le temps maintenant d'essayer de régler les tas de problèmes qui sont connexes à la confédération canadienne.

''Quelques Canadiens anglais soupçonnent que les Français veulent les dominer et que s'ils ne font pas attention, ils vont être obligés de changer et devenir français sous certains rapports. Il va sans dire que cette peur insensée ne se trouve pas seulement dans notre région. Mais, où qu'elle se trouve, cette anxiété nous empêche de saisir que la possibilité d'avoir à changer, c'est précisément ce que les francophones craignent.''

''Pour les Québécois, surpassés grandement en nombre et obligés de se battre pour garder leur identité sur un continent de domination anglaise, ces craintes des Canadiens anglais semblent ridicules.'' ''Les Québécois francophones ne veulent pas se changer en Anglais pour gagner leur vie ou pour faire concurrence dans le monde des affaires et c'est ça le problème. Ce n'est pas simplement une affaire de manque d'emplois ou de privations économiques. Veuillez me croire que, si la cause de la séparation se trouvait de ce côté-là, les Provinces maritimes auraient un mouvement séparatiste bien plus ardent que celui du Québec. Je me sens frusté quand j'entends les

suite à la page 14

Le chômage

Plaie des maritimes

Il serait illogique, de prétendre que l'Ile-du-Prince-Edouard n'a pas reçu du gouvernement fédéral sa large part du gâteau depuis son entrée dans la Confédération canadienne. Nous devons admettre que nous vivons pratiquement à même les fonds fédéraux mais, comme il arrive souvent dans les cas semblables, l'aide que nous recevons n'est probablement pas celle qui pourrait nous rendre les plus grands services.

Statistiques Canada révélaient récemment que le taux de chômage au Canada augmente continuellement pour s'établir à 8.3 pour-cent. A l'I.-P.-E., il est de 9.3 un pour-cent de plus élevé que la moyenne nationale mais on ne fait pas de cas du fait que la majorité de notre main-d'oeuvre émigre continuellement vers des provinces qui sont plus industrialisées et qui offrent plus de chances d'emploi.

On peut même imaginer qu'il coûte moins au gouvernement fédéral de nous donner de l'aide direct que de nous aider à développer des industries qu'il devrait peut-être continuer à soutenir mais, au point de vue humain, il n'y a aucun doute que notre population profiterait beaucoup d'un programme de création d'emplois que de l'assurance chômage ou de l'assistance sociale proprement dite.

Il me semble que l'établissement de complexes industriels dans différentes régions de la province pourra aider un peu notre situation économique. Les responsables de l'enseignement se penche sur le problème et cherchent à mieux préparer nos jeunes à répondre à la demande. Espérons que nous verrons le jour où nous aurons pas besoin d'importer toutes les têtes dirigeantes de nos institutions.

PERE MARCEL- M. DESMARAIS, O.P.

capsules d'optimisme

FACTEURS DE DIEU

Les facteurs jouissent de la confiance du public à cause de leur honnêteté et de leur conscience professionnelle.

Toutefois, comme dans tous les groupes, on rencontre parfois chez eux un mouton noir.

Un jour donc, un facteur, paresseux par nature, trouva son sac trop lourd et mit de côté un certain nombre de lettres avec l'intention de les distribuer le lendemain. Mais le premier pas sur cette route de la négligence conduit souvent fort loin. Au bout d'un an, des enquêteurs du service des postes découvrirent un millier de lettres non livrées.

Nous sommes tous des facteurs de Dieu. Le Seigneur nous confie certaines grâces pour les distribuer au prochain, des messages de foi, de réconfort, de courage, d'espoir de joie.

Si nous sommes des facteurs paresseux, certaines de ces grâces ne parviendront jamais à notre prochain.

Par exemple, tel père de famille reçoit de Dieu la charge de distribuer à ses enfants ce qu'il leur faut pour devenir des vrais chrétiens et d'utiles citoyens, des gens équilibrés et heureux. Cet homme, hélas, peut imiter le facteur paresseux. S'il gaspille son salaire au jeu à l'argent, aux saoûleries, à la fréquentation habituelle des boîtes de nuit, cet homme prive ses enfants de ce que Dieu lui avait confié pour eux.

De même une mère de famille peut négliger de faire parvenir jusqu'à ses enfants ce que Dieu leur destine par son intermédiaire. Un goût excessif des vêtements coûteux, des coiffures dispendieuses, des produits de beauté trop chers, la malpropreté de sa maison, les sorties trop fréquentes, les flirts occasionnels, toutes les négligences et les fautes de cette nature bloquent, chez cette femme, les grâces dont Dieu l'avait faite dépositaire pour ses enfants.

Tous et chacun, veillons à ne pas imiter le facteur paresseux. Distribuons les messages de bonheur que Dieu nous confie pour notre prochain.

Et pour cela, à cause de notre foi en Dieu, faisons tout le bien que nous pouvons, à autant de gens que nous pouvons, de toutes les manières que nous pouvons, aussi longtemps que nous pouvons.

Et Dieu récompensera merveilleusement les facteurs consciencieux que nous serons.

Abonnez-vous

L'abonnement annuel est de $6 à l'Ile-du-Prince-Edouard et de $9 à l'extérieur.

NOM----------

ADRESSE:----------

Veuillez me faire parvenir "La Voix Acadienne" pour une période de----an.

LA VOIX ACADIENNE LIMITEE
7, rue Central, C.P. 1497
Summerside, I.-P.-E. C1N 4K4

Sur la route

Du 1er janvier au 6 octobre 1977, 37 personnes ont rencontré la mort dans un accident de la circulation à l'Ile-du-Prince-Edouard. Un aspect tragique de ces décès que l'on oublie très souvent est que bon nombre de ces personnes prenaient place dans une des voitures impliquées. Cette année, plus de la moitié des personnes mortes dans des accidents de voiture étaient des passagers.

Ces faits nous portent à nous poser des questions: les passagers eux-memes ont-ils un rôle à jouer dans la prévention des accidents qui font des blessés et même des morts? Sont-ils tout simplement des victimes des circonstances dans lesquelles ils se trouvent? Les passagers peuvent-ils faire quelque chose pour assurer leur sécurité à l'occasion de voyages?

Retournons aux statistiques pour un instant---de ces 37 morts, un était un cycliste, un autre était un motocycliste, six étaient des piétons; 28 étaient des passagers ou des conducteurs des voitures impliquées. Les rapports nous indiquent que pas un des conducteurs ou passagers qui ont rencontré la mort était muni d'un système quelconque de sécurité, soit une ceinture ou une combinaison de ceinture et bandoulière. Dans douze cas, le passager est mort comme suite de l'accident alors que le conducteur s'en est tiré indemne.

Il n'y a pas de doute qu'on pourrait considérer d'autres facteurs et tirer d'autres conclusions mais la première chose qui nous vient à l'idée est que quelques-unes de ces personnes seraient vivantes aujourd'hui si elles avaient été retenues par des ceintures de sécurite. Dans plusieurs cas, le compartiment des passagers dans ces véhicules étaient intacte et on aurait pu y survivre; les faits nous le prouvent puisque douze conducteurs sont encore de ce monde alors que leurs passagers l'ont quitté.

Chaque fois qu'un individu prend place dans une voiture, il a la liberté de porter la ceinture de sécurité ou de la laisser de côté. Vu que le système de sécurité pour le conducteur et le passager sont complètement indépendant, le choix est laissé à chaque individu. On doit ajouter qu'il est également important que le conducteur aussi bien que les passagers se prévale de ce systeme de protection.

Il ne faut pas oublier que lors d'un accident, un passager peut en blesser un autre. Le passager va être projeté avec la même force qu'un objet d'un poid égal. Si un passager est projeté contre le conducteur, ce dernier aura de la difficulté à maintenir ou à reprendre le controle de son véhicule. Les passagers du siège arriere peuvent aussi constituer un danger dans ce sens.

En plus, les ceintures de sécurité empêchent les passagers d'entrer en contact avec l'intérieur du véhicule ou d'être projetés à l'extérieur. La protection du voyageur a été de beaucoup améliorée depuis quelque temps; les véhicules résistent mieux aux forces impliquées dans un accident et il est peu probable qu'un objet pénètre à l'intérieur du compartiment à passager. Le passager qui est bien retenu à son siège peut donc profiter de tous ces avantages s'il demeure à l'intérieur du véhicule.

Les ceintures de sécurité préviennent de ce qu on appelle la collision humaine, celle ou un passager dans une voiture est projeté contre un autre passager, contre une partie de la paroi ou tout simplement projeté de la voiture. La ceinture elle-même retient la personne dans son siège tandis que la bandoulière protège la partie supérieure du corps. La combinaison de la ceinture et de la bandoulière offre la meilleure protection disponible à l'occasion d'un accident.

Vos lettres sont les bienvenues. Il faut les envoyer au Personnel de la Recherche et de l'Information, Division de la Sécurité routière, 193, rue Grafton, C.P. 2000, Charlottetown, I.-P.-E.

Texte de Barbara O'Hare et traduit par le personnel de La Voix Acadienne Limitée.

Rustico on raconte

Des fois c'était d'la musique

C't'eux là qui pouvont faire d'la musique sont bienvenue partout. Carrie à Fidèle avait ine "Jew's harp" que j'pense qu'il avait joué dupis qu'il était jeune. Ca paraît qu'i' faut avoir dés daignes pou' s'agripper su'ine parti de l'instrumaigne, pis quand j'ai counu Carrie, il était déjà vieux, pis il avait pus rienque deux daignes de reste, yonne d'en haut pis yonne d'en bas, pis ils étiont pas tout à fait vis-à-vis yonne l'aute, non plus, ça fait qu'i s'tordait la goule pas mal pou' la jouer, sa "Jew's harp", pis en même taigne i' s' penchait toute d'in bord, pis arrangé d'même il était pas trop beau, ben i' faisait d'la belle musique, quand même.

Y avait eu in concert à la "hall" ine soèré, pis Jerry Nicholas s'avait habillé en femme, pis ils avont annoncé qu'y avait ine dame de la ville qu'allait chanter, pis aussitôt qu'i' l'avont vu toute le jeune monde a counu Jerry, ben lés pus vieux se méfiont de riagne, i' croyiont sûr que c'était ine femme, pis al a chanté, pis on l'attendait quasiment pas au d'sus du ricassemaigne pis lés cris dés jeunes, pis ils avont coumencé a jucher: "Encore!" pis al a sorti la deuxième fois, pis a s'a mit a danser en travers du stage,avec sa cotte l'vé au d'sus dés g'noux! Nos pauvres paraignes étiont toutes épouvantés, ils avionT jamais vu ine femme faire des gibarres de même devant l'monde, pis i' croyiàng qu'al était soûle, pis nus-autes, j'saviang qu'i counaissiont pas Jerry, pis ça nous faisait plusse rire. Y avait jamais eu in pareil tragne dans la "hall".

Su' Joe l'Arabe, à longtaigne de ça y avait in piano dans l'grand roume, ben il avait v'nu assez vieux qu'i l'avionT bâsi. Ine soèré aprés ça, Peter, qui couchait au d'sus du grand roume, s'a réveillé dans la nuit, pis il a attendu le piano qui jouait en bas. Quoi ça voulait dire? C'était ti bagne in r'venaigne qui jouait in r'renaigne de piano? I'mouillait à varse, pis i' s'a l'vé pou'aller écouter au chassis, pis là il attendait mieux. I' counaissait pas la "tune", ben c'était pas mal "lively" I' s'a mit la tête en dehors du chassis, pis là à force, il a vu quoi c'qui faisait la musique. C'était là plui qui dégouttait d'la couvarture su' in grand morceau de fer blaigne qu'était contre la maisàng.

The Coach Room
AN OLD ENGLISH INN DINING ROOM
recommended by Chatelaine
The Linkletter Motel
CAA AAA
CENTRAL & MARKET
SUMMERSIDE
DIAL 436-2157
54 COMFORTABLE UNITS
'Islandia' RESTAURANT
"Hospitality is our business"
RELAX IN THE NEW
Heritage Taproom
the opulence of the past

Buffet chaud & froid

du lundi au vendredi
11h30 à 1h30 p.m.
aussi le vendredi
de 4h30 à 7h30 p.m.

$3.50

plus la taxe

METS ITALIENS
EN SPECIAL
LE MARDI
ET
METS CHINOIS
EN SPECIAL
LE JEUDI

Assemblée Législative

Comité spécial sur la législation.

La prochaine rencontre du comité aura lieu vendredi, le 21 octobre 1977 à 10h00 à la Maison Provinciale où il recevra les présentations de la Fédération des Caisses Populaires de l'Ile et de l'Industrie du Tourisme.

Le public est invité à assiter.

Léonce Bernard
m.a.l.
président du comité

Message du Premier ministre du Canada

1977 a été une année mémorable pour ce qui regarde le développement des caisses populaires au Canada et à l'occasion de la Journée internationale des Caisses populaires, il me fait plaisir de rendre hommage aux nombreuses personnes d'un bout à l'autre du pays impliquées de près ou de loin à cette évolution historique.

Je tiens à féliciter les membres des caisses populaires du pays de leurs accomplissements passés et leur souhaite de relever avec succès le défi que leur présente l'avenir.

Pierre-Elliot Trudeau

Message du directeur-gérant

Il me fait grand plaisir de souhaiter la bienvenue à tous les membres des caisses populaires à l'occasion de la ''Journée internationale des Caisses Populaires'', jour que nous passons à réfléchir à tous les bienfaits que nous avons retiré du travail en commun pour subvenir à nos besoins financiers grâce aux institutions financières qui nous appartiennent.

Quoique plus de huit millions de Canadiens, dont plus de vingt mille sont de l'Ile-du-Prince-Edouard, ont plusieurs raisons de se réjouir en ce jour, il est fort probable que l'événement le plus significatif qui s'est produit depuis la même époque l'an dernier fut la restructuration de la Société canadienne du Crédit coopératif à titre d'institution nationale financière pour voir aux besoins d'investissement et de crédit de toutes les caisses populaires au Canada au moyen de centrales provinciales.

Au début, les membres des caisses populaires dans de nombreuses communautés de l'Ile, travaillaient ensemble par l'intervention les. Plus tard, le concept s'elargit et on établit la fédération des caisses populaires. Ceci, bien sûr, se réalisait en même temps dans les autres provinces du Canada. Grâce à l'organisation de la Société canadienne du Crédit coopératif, ce qui fut une fois des milliers d'organisations individuelles se consolida en un mouvement national de sorte que toutes les ressources, peu importe le lieu de leur origine, sont maintenant disponibles pour pourvoir aux besoins de tous les membres canadiens.

En terminant, je veux remercier le premier ministre, M. Campbell, pour son bienveillant message et en même temps appuyer tous les sentiments qu'il a exprimés.

J.-G.Gaudin
directeur-gérant
La Ligue des caisses populaires de l'I.-P.-E. Ltée

Déclaration du Premier ministre de l'Ile

CHARLOTTETOWN (SII) - Le premier ministre Alex Campbell a déclaré jeudi le 20 octobre la Journée des Caisses populaires à l'Ile-du-Prince-Edouard.

En faisant cette déclaration, M. Campbell a rendu hommage aux gens qui ont participé à la croissance du mouvement caisse populaire. ''Les caisses populaires'' à l'I.-P.-E. offrent actuellement plus de services à un plus grand nombre de personnes que jamais dans l'histoire de la province. Nous, du gouvernement, nous réjouissons du fait que des Fonds de Développement ont pu assister à la réorganisation et à la consolidation des caisses populaires qui eut lieu au début des années 70. Les résultats en ont valu la peine.

''Le mouvement caisses populaires nous montre clairement ce que nous pouvons accomplir nous-mêmes quand nous nous en donnons la peine. L'argent déposé dans les caisses populaires demeure en circulation à l'Ile, aidant souvent à financer d'autres entreprises cooperatives qui encouragent le développement économique de la province''.

Le premier ministre a ajouté que la journée internationale des Caisses populaires était l'occasion toute désignée de jeter un coup d'oeil sur la croissance continue des caisses populaires au courant des dix dernières années.

En réparation

MONCTON-N.-B.--Le M.V. John Hamilton Gray est arrivé à Charlottetown où il subira des travaux d'entretien habituels en prévision de son exploitation cet hiver entre Cap-Tourmentin et Borden.

Le Gray est revenu de Terre-Neuve où il était affecté temporairement, avec son équipage de l'Ile-du-Prince-Edouard. A Charlottetown, on procédera au nettoyage, à la peinture du traversier et à la mise au point générale des moteurs avant que le traversier se rende en cale sèche pour remplacement d'une hélice.

Cette hélice est en cours de fabrication à Iberville, Qué, et une fois terminée, elle sera livrée au chantier naval dont la soumission aura été acceptée pour l'exécution de ces travaux.

Le M.V. Holiday Island et le M.V. Vacationland assurent présentement le service de traversier entre le Cap-Tourmentin et Borden, tandis que le M.V. Abegweit se charge des wagons de chemin de fer.

On s'attend que le Hamiltn Gray rejoindra l'Abegweit et assurera la navette dans le détroit de Northumberland plus tard le mois prochain.

Bilinguisme au Fédéral

OTTAWA-L'avertissement a été donné: à compter de 1983, la connaissance des deux langues officielles sera essentielle pour tout fonctionnaire fédéral qui espère accéder aux échelons supérieurs du service public.

C'est le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, qui a donné récemment cet avis de cinq ans en dévoilant à la presse les grandes lignes de la nouvelle politique linguistique du gouvernement fédéral dans la Fonction publique fédérale.

Au cours de sa conférence de presse, M. Andras a soutenu qu'il s'agissait d'un avis suffisant, tant pour les employés fédéraux en place que pour ceux qui envisagent postuler au cours des prochaines années. Selon le président du Conseil du Trésor, il serait ''très sage'' pour les étudiants qui songent à joindre les rangs de la Fonction publique de commencer immédiatement à apprendre une langue seconde.

Même si le gouvernement fédéral s'est engagé à réévaluer la situation linguistique avec les syndicats de fonctionnaires fédéraux, en 1981 et 1982, son objectif, selon M. Andras, demeure de mettre fin, le 31 décembre 1983, à son massif et coûteux programme de formation linguistique. A compter de cette date, seuls les candidats possédant une maîtrise suffisante des deux langues officielles pourront postuler aux postes désignés comme bilingues. Les candidats qui n'ont pas la compétence linguistique pourront certes prendre des cours de langues, mais ce sera dans des institutions privées et à leurs frais.

De plus, le gouvernement, selon M. Andras, cessera de verser à ses employés bilingues occupant des postes désignés comme bilingues la prime annuelle de $800 qui a accepté, il y a quelques semaines, de payer rétroactivement au 1er novembre 1976.

Le gouvernement, a explique M. Andras, pourra pendant les cinq prochaines années nommer des unilingues à ces postes, leur accordant un délai de deux ans pour parfaire leur formation linguistique. Après le 31 décembre 1983, les candidats devront posséder cette compétence linguistique avant de pouvoir postuler à ces postes.

M. Andras, empruntant les propos tenus par l'ancien Commissaire aux langues officielles, M.Keith Spicer, dans son dernier rapport, estime lui aussi que la bilinguisation de la Fonction publique fédérale est maintenant ''irréversible''.

Cette semaine

WEST UNION, IOAWA-On inaugurait au nord-est de cet état, la semaine dernière, un poulailler éclairé à la fiente de poule. Le fumier est recupéré et sa fermentation produit du méthane, qui est ensuite utilisé comme carburant dans les générateurs. Selon un porte-parole du ministère de l'Agriculture, le fumier de l'établissement pourrait fournir l'énergie à 200 maisons de taille moyenne.

MONTREAL-L'honorable Jack Horner, ministre de l'Industrie et du Commerce, déclarait la semaine dernière que toute tentative de la part du gouvernement fédéral pour stimuler l'économie québécoise serait infructueuse tant que l'idée de séparation persisterait.

NEW YORK-Selon le Metropolitaine Life Insurance Company, il y a aux Etats-Unis treize millions de veufs, sensiblement le même nombre qu'on y retrouvait en 1970. Il y a cependant cinq fois plus de veuves que de veufs alors qu'en 70 la population était de quatre à un.

GUELPH, ONT.-Le journal Sault Star a critiqué ouvertement M. Joe Clark, qui lors d'une conférence à des étudiants, a dit que la possession de marijuana ne devrait pas être considérer comme un crime et qu'elle devrait peut-être être vendue dans des commissions du gouvernement commes les boissons alcooliques.

MADRID-Le chanteur américain, Bing Croby, est mort vendredi dernier alors qu'il jouait une partie de golfe. Tous connaissent ses disques de chants de Noel, ''Silen Night'' et ''White Christmas'' qui se sont vendus à plus d'un million de copies.

OTTAWA-L'indice des prix à la consommation a monté de nouveau ce dernier mois surtout à cause de l'augmentation du prix de l'essence et de l'huile de chauffage. Il est maintenant à 8.4 pour-cent et ceci malgré le fait que le gouvernement fédéral avait espéré limiter l'augmentation à 6 pour-cent en 1977.

OSHAWA-En s'adressant à la Chambre de Commerce d'Oshawa *la semaine dernière, le ministre du Travail,* l'honorable John Munro a déclaré qu'il est fort possible que la hausse du coût de la voie soit supérieure à la hausse des salaires en 1977. Le taux de l'inflation se situe aux alentours de 7.5% alors que le maximum qu'un travailleur peut toucher est de 6%.

TORONTO-Tout en admettant que la politique linguistique de M. Trudeau a été généreuse et souvent courageuse, M. Stanfield déclare qu'elle ne convaincra pas l'électorat québécois qui n'a pas encore décidé s'il va demeurer au sein du Canada. Selon lui, il serait de beaucoup préférable de renforcer l'économie canadienne.

PARIS-Des chercheurs de l'Université Cornell aux Etats-Unis viennent d'identifier la ''rutine'' substance trouvée dans la fumée de cigarette qui favorise la coagulation sanguine, et par conséquence les caillots sanguins. On poursuivra maintenant l'étude de l'influence de la fumée de cigarette sur l'état du poumon et du coeur.

NEW DELHI-A l'occasion de l'arrestation de Mme Gandhi il y eut des manifestations violentes de la part de ses partisans au courant desquelles ces centaines de personnes furent blessées. On a attaqué les forces de l'ordre, lapidé les autobus et les édifices publics et obligé les commerçants à fermer boutique.

OTTAWA-La Commission de police de la ville d'Ottawa exige une taille minimum de 5'10'' de tous ses candidats, qu'ils soient du sexe mâle ou femelle, ce qui de fait élimine 80% de la population féminine. Le conseil municipal dénonce cette pratique d'embauche discriminatoire qui, selon eux, doit être rectifiée.

OTTAWA-L'Archevêque d'Ottawa vient de lancer un appel à la population pour qu'elle réagisse contre la pornographie, l'obscénité et la violence même si, au dire d'un certain nombre, il s'agit d'une cause perdue vu l'indifférence des politiciens et de certains groupes de la population.

CITE DU VATICAN-Les catholiques du Vietnam font face à un vrai dilemme. Comment conserver le christianisme chez une population où les jeunes seront formés aux marxisme dès leur enfance? Selon la règle marxiste bien connue, le christianisme est une organisation religieuse reliée à l'impérialisme et doit disparaître.

OTTAWA-Selon M. Robert Johnstone, directeur exécutif du programme fédéral de lutte à l'inflation, la situation économique enrayera toute montée en flèche des salaires à la levée des contrôles. Il ne favorise pas cependant une levée immédiate des mesures des contrôles.

EDITORIAL

La coopération

Le terme coopération est tellement courant de nos jours qu'il peut sembler superflu de vouloir en parler dans un éditorial mais si je m'arrête un instant pour y penser, je trouve que le mot est si vaste en signification que je devrais considérer le vrai coopérateur comme un héro. Si vous voulez bien prendre un instant, nous regarderons ensemble quelques qualités que doit posséder le coopérateur.

Il doit d'abord être humble et charitable dans ce sens qu'il devra reconnaître que son voisin a lui aussi des grandes qualités mais qu'il a aussi des besoins. Je répète volontairement le mot "aussi" puisqu'il nous arrive souvent de ne pas admettre nos propres qualités de crainte d'être tenus à nous impliquer dans des mouvements sociaux et nous agissons souvent comme si nos besoins dépassaient ceux de tous les autres ou comme si nous étions les seuls à en avoir. Je ne pense pas que l'humilité nous demande de nous effacer au point de laisser tout le travail aux autres sous le prétexte que nous ne pouvons rien faire pour les aider. Il s'agit bien plus de reconnaître les capacités chez nos voisins et les encourager à les mettre au service de la collectivité. Quant à la charité, elle nous permettra de venir en aide à nos semblables en détresse sans les écraser, sans leur donner l'impression qu'ils ont tout à recevoir mais rien à donner. Quand nous possédons plus que le nécessaire il est vraiment facile de donner mais savoir donner est tout un don.

Quand nous lisons la vie des missionnaires ou que nous voyons agir un vrai chef de groupe, ne sommes nous pas un peu surpris du degré de confiance qu'ils accordent à ces personnes qui, à notre avis, ne sont pas très fiables. Et pourtant, l'expérience nous prouve que c'est le seul moyen d'obtenir des résultats. Avant de se lancer dans une entreprise quelconque, il faut à chacun une certaine assurance qu'il réussira à accomplir quelque chose; cette assurance viendra soit de l'expérience personnelle, soit d'un mot d'encouragement d'une personne qui a déjà réussi.

Afin de faire confiance à quelqu'un, je pense qu'il faut posséder soi-même une forte dose d'honnêteté et d'esprit de justice auxquels on ajoute une disposition à sacrifier le profit immédiat pour réaliser un bien supérieur. Si je peux me permettre une remarque, j'oserais dire qu'un des grands problèmes rencontrés dans les mouvements coopératifs est de manipuler les biens matériels communs, de réaliser des profits pour la collectivité sans céder à la tentation de s'en accaparer plus que sa juste part. Nous sommes, pour la plupart, presque dominés par ce besoin de nous voir entouré par un peu plus qu'il le faut de bien matériels et il semble assez logique de conclure que ce que nous possédons de trop est précisément ce dont notre voisin est privé.

En considérant ce coopérateur idéal devons-nous désespérer de la devenir? Si nous cherchons à devenir parfait du jour au lendemain, il est fort probable que nous abandonnerons la partie mais tout comme nous cherchons à devenir meilleur cultivateur, meilleur pêcheur, meilleur enseignant, meilleur menuisier et que nous espérons atteindre notre but graduellement en prenant les moyens à notre dispositions, nous courrons le risque de devenir meilleur coopérateur en cultivant une foule de qualités qui feront de nous de meilleurs humains.

Jean-H. Doiron

La Loi sur les Pêcheries du Canada a été modifiée

Les modifications apportées à la Loi sur les pêcheries du Canada, qui sont devenus exécutoires le 1er septembre 1977, portent sur un grand nombre d'activités touchant non seulement la pêche proprement dite, mais aussi l'industrie et le public dans tout le Canada.

Les nouvelles dispositions visent à mieux protéger les pêches du Canada dans l'intérêt de tous ses habitants. Les organismes fédéraux et provinciaux chargés de l'application de la Loi sur les Pêcheries et des règlements qui s'y rattachent ont besoin de l'appui de l'industrie et du grand public pour accomplir leur tâche. S'il est vrai que la pêche, tant commerciale que sportive, est d'une valeur inestimable pour le Canada, il n'est pas moins vrai que les ressources de la pêche font partie intégrante de l'environnement naturel. Le bon état des ressources pris-cicoles contitue l'une des meilleures manifestations du bon état de l'environnement aquatique.

Pour plus de détails, voir page 10.

Pour vous servir

Vous vous êtes sans doute aperçu que votre journal prend un peu d'ampleur. Grâce à la générosité de la Société St-Thomas d'Aquin, quelque sept à huit cent copies pénètrent la majorité des écoles où le français est enseigné et nous espérons que la page des jeunes ainsi que la page culturelle que nous avons pu y ajouter serviront à la population étudiante à se familiariser avec le fait français à l'Ile-du-Prince-Edouard. Nous avons longtemps déploré l'absence d'enseignement de l'histoire acadienne dans bon nombre de nos écoles et si nous réussissons à combler cette lacune quelque peu, je crois que nos efforts ne seront pas en vain.

Il va sans dire que nous comptons sur la collaboration des professeurs pour nous aider à y inclure le matériel qui servira le mieux au besoin des étudiants puisque ce sont eux finalement qui les connaissent. Nous apprécierions beaucoup un coup de téléphone ou une lettre au rédacteur qui nous exprimerait l'opinion des intéressés.

CORRESPONDANTES

Tignish, Mme Elenore DesRoches,	882-2887
Palmer Road, Mme Emile Myers	882-2227
Bloomfield, Mme Oscar Gallant	859-2048
Wellington, Mme Anita Maddix	854-2749
Baie Egmont, Mme Léonard Gaudet	854-2040
Mme Ida Gallant	854-2299
Mme Alphée Gallant	854-2473
Mme Arsène Gallant	854-2113
Mont-Carmel, Mme Glorice Richard	854-2171
Miscouche, Mme Alfred Arsenault	436-3429
Summerside, Mme Matilda Richard	436-3475
Mme Alyre Gallant	436-3845
Rustico, Mme Cyrille Buote	963-2530
Rustico-nord, Mme Francis-R.Doiron	963-2329
Charlottetown, Mme Joseph Gaudin	892-3846

A TOUS

Votre grenier déborde d'objets remisés! votre cave est pleine à craquer d'antiquités ou d'articles de tout genre dont vous n'avez plus besoin!

Offrez-les à vendre dans les annonces classées de la Voix Acadienne.Taux minimum $1.50 pour vingt mots; 8 cents chacun pour les mots additionnels.

ETUDIANTS!!! C'est le temps de vous abonner à votre journal

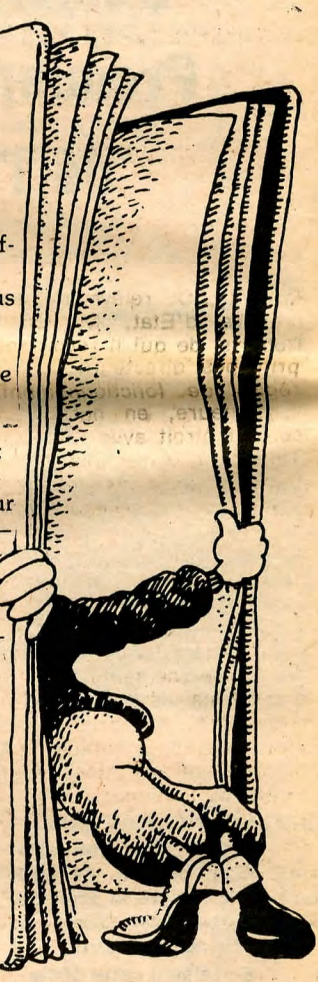

Etudiants

Une aubaine vous est offerte.

C'est le temps de vous abonner.

L'abonnement est de $4.00 pour vous, étudiants.

Veuillez me faire parvenir:

"La Voix Acadienne" pour une période de _____

NOM: _____

ADRESSE: _____

Retournez à:
La Voix Acadienne
7, rue Central C.P.1362
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K2

La Voix Acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard Ltée

7, rue Central
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 902-436-6005

L'équipe
du journal
"La Voix Acadienne"
M.Jean Doiron
Mme Liliane Gaudet
Mme Claudette Arsenault
M. Jean-Wilmer Blanchard

Administration:

M.Ulric Poirier

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 3486
Port-payé à Summerside, I.-P.-E.

Un rêve se réalise

Un rêve s'est réalisé pour moi, quand, avec trente-sept personnes d'Age d'Or, j'ai traversé le Canada à bord du Canadien National. Ces personnes étaient toutes des provinces Maritimes et plusieurs d'entre elles, comme moi, n'avaient jamais vu les beautés de l'Ouest Canadien. Nous prenions l'océan limitée à Amherst. Plusieurs arrêts en chemin nous permettaient de visiter en autobus les villes de Montréal, Winnipeg, Calgary, Edmonton et enfin Vancouver où nous passions deux nuits à l'hôtel Grosvernor. Pendant ces trois jours, nous avions une journée entière pour visiter Victoria. Le dîner nous fut servi à l'hôtel Empress et nous passions l'après-midi a admirer les beautés dans le jardin Butchart. Le temps libre à Vancouver nous permettait de visiter la ville et de nous reposer.

Nous arrêtions une nuit à Jasper d'où nous continuions notre voyage en autobus à travers les montagnes toutes couvertes de neige, et souvent le faîte enfoui dans les nuages. Un arrêt fut fait pour le dîner à l'hôtel Banff Springs Nous arrêtions une nuit à Calgary et continuions le voyage en autobus jusqu'à Edmonton pour y demeurer une nuit et une journée. Alors nous prenions le train pour le reste du voyage, qui avait duré dix-sept jours.

Notre Ile possède bien aussi ses beautés, mais je souhaiterais que tous puissent voir un jour l'Ouest Canadien.

Eléonore DesRoches.

Information sur l'unité canadienne

OTTAWA-Le secrétariat d'Etat a précisé le mandat du Centre d'information sur l'unité canadienne (C.I.U.C.)

Le C.I.U.C. relève du secrétaire d'Etat, M. John Roberts, de qui il reçoit ses principes directeurs et ses règles de fonctionnement. Il demeure, en outre, en contact étroit avec M. Paul Tellier, sous-secrétaire du Cabinet pour les relations fedérales-provinciales (coordination).

Le C.I.U.C. a pour mandat:

A)
de répondre aux demandes de renseignements et de documents de la part des citoyens et des organismes non gouvernementaux qui manifestent de l'intérêt pour l'unité canadienne;

b)
d'orienter et de conseiller les groupes à la recherche d'aide pour des projets visant à promouvoir l'unité canadienne;

c)
de recueillir, de produire et de distribuer des documents susceptibles d'éclairer le debat sur l'unité canadienne;

d)
de travailler, de concert avec les ministères fédéraux, à assurer la coordination, sur le plan de l'information, des initiatives importantes du gouvernement concernant l'unité canadienne.

Le C.I.U.C. compte sur la collaboration des services d'information des divers minstères et organismes pour centraliser toutes les données qui peuvent avoir trait à l'unité nationale.

Pour l'année financière 1977-1978, le Centre aura un effectif de 36 employés et un budget de $1,499,500.

Faites des disciples

L'appel du Seigneur est clair. Il donne à son Eglise le commandement de faire des disciples.

Je me réjouis et je rends grâce pour tous ceux-là qui, en Eglise, accomplissent cette mission: ceux qui vont au loin, ceux qui travaillent ici. C'est quand même fantastique de voir tout ce qui se fait et de se savoir membre de ce peuple immense des disciples du Christ. Avec ceux que je connais et avec ceux que je ne connais pas, je rends grâce.

Et je prie afin que se réalise tout ce qui n'est pas encore accompli. Car je sais bien que l'Evangile n'est pas encore proclamé à tous. Je sais qu'il est parfois mal annoncé de sorte qu'il y a des gens qui s'éloignent plutôt que de se rapprocher. J'en connais...ici et ailleurs.

Je rends donc grâce aujourd'hui pour tous ceux qui annoncent l'Evangile et font des disciples et je prie pour que leur action soit toujours plus efficace. J'ajoute évidemment mon offrande pour les missions.

Mais Seigneur, est-ce assez? Si ton commandement, de faire des disciples, s'adressait aussi à moi...

Autour de moi l'on prêche que c'est la fortune qui fait le bonheur, ou le prestige, ou le plaisir. C'est peut-être à moi d'annoncer que le vrai bonheur est aux doux, aux pacifiques et aux pauvres...Autour de moi il y a des gens qui cherchent le solide et le vrai. C'est peut-être à moi, Seigneur, de leur dire que tu es le Chemin, la Vérité et la Vie.

Et résonne à nouveau en moi le commandement: Faites des disciples.

Gérard St-Denis

Un nonagénaire voyage

Sosime Gallant de Tignish fêtait le 12 juillet son 91e anniversaire, M. Gallant jouit d'une bonne santé et son âge avancé ne l'a pas empêché d'entreprendre un voyage d'un mois à travers le Canada. Accompagné de sa nièce et de son époux (M. et Mme Jean Chiasson de Tignish), M. Gallant s'est rendu en avion à Vancouver pour y visiter Georges Gallant, le demi-frère de Mme Chiasson. Pendant leur séjour dans l'Ouest, ils ont visité l'Etat de Washington, et, au cours du voyage de retour, les voyageurs ont profité de l'occasion pour se rendre chez les 7 enfants de M. et Mme Chiasson qui se trouvent dans la péninsule de Niagara.

De retour à Tignish le 20 septembre, M. Gallant se dit très content de son voyage et il se propose d'en faire d'autres.

Sosime est né à Tignish le 12 juillet 1886, fils de feux Joseph et Agnès (Perry) Gallant. A l'exception de trois ans pendant lesquels il pratiquait le métier de charpentier à Toronto avant de se retirer, Sosime a passé toute sa vie à Tignish où il était chargé de l'opération et du maintien de l'équipement de l'entreprise Tignish Fisheiries.

En 1918, M. Gallant a épousé Julie, fille de feux M. et Mme Philippe Arsenault de Baie Egmont. De ce mariage sont nés dix enfants; Denise, Mme Stanley DesRoches, Tignish; M. Philippe Gallant, Kinkora; Pierre, Toronto; Ida, décédée; Marie-Anne, Mme William Doucette, Palmer Road; Alice, Mme Marcel Perry, Peter Road; Edna, Mme feu Joseph Gaudet, Freetown; Joseph, Toronto; Olive, Mme Arthur DesRoches, Freetown; Ernest-G., Tignish.

Toujours actif, M. Gallant demeure chez M. et Mme Jean Chiasson à Tignish où il participe régulièrement aux activités du Club d'Age d'Or (Sunshine Club). Il jouit d'une très bonne mémoire et il n'hésite jamais à partager avec tous l'histoire locale, surtout celle de la chorale de l'Eglise de Tignish dont il était membre pendant 35 ans. Il peut encore rendre le Kyrie en chant grégorien et il aimerait bien entendre chanter une messe en latin comme autrefois. Les connaisseurs disent qu'il est encore joueur de cartes formidable et il peut même danser des ''gigues'' quand l'occasion se présente. La Voix Acadienne vous salue, M. Sosime Gallant.

Décès d'un ancien lieutenant-gouverneur

Ancien lieutenant-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard, W.-J. MacDonald, bien connu de tous les anciens du collège Prince de Galles du nom de ''Billie Archie'', s'est éteint mardi dernier à l'âge de 80 ans.

Né à Souris-ouest en 1897, il était le plus jeune d'une famille de huit enfants nés à feus Archibald-J. et Catherine MacDonald. Il fit ses études au Collège Prince de Galles et St-Dunstan pour ensuite enseigner dans plusieurs écoles de l'Ile pendant quelques années.

Il fit la guerre 1914-18 où il fut blessé et à son retour, il compléta son cours classique au Collège St-Dunstan. Il devint professeur au Collège Prince de Galles où il enseigna jusqu'à sa retraite sauf pendant les années 1939 à 1946 alors qu'il fut commandant en second et commandant des Highlanders de l'I.-P.-E.

En 1962, il devint lieutenant-gouverneur de l'Ile-du-Prince-Edouard, poste qu'il occupa jusqu'en 1969.

En plus des différentes positions qu'il occupa avec les associations, M. MacDonald fut un grand supporteurs des sports pendant une cinquantaine d'années.

Logements pour personnes agées

CHARLOTTETOWN (SII)-George Proud, ministre de qui relève la Société du logement de l'Ile-du-Prince-Edouard, annonçait récemment que le gouvernement a accepté une soumission pour la construction à Summerside de 30 logements pour personnes âgées. Le ministre a révélé également les mesures que l'on prendra pour réduire le coût de telles constructions.

La valeur de la construction proposée à Summerside s'élève à $781,558. C'est la soumission de M.F. Schurman Ltée de Summerside qui a été acceptée. Dans le contrat s'inclut la valeur de deux sous-contrats, un de $131,900 à Inman Plumbing and Heating, Ltée, pour les installations électriques. Les trois soumissions étaient les plus basses de toutes celles reçues.

C'est le deuxième contrat du genre dans le programme de 1977-78 construction de logements pour personnes âgées. Récemment on a annoncé l'acceptation d'une soumission pour construction de dix logements à Kensington.

Dans sa déclaration, M. Proud a exprimé son appréciation du rôle joué par la Société centrale d'hypothèques et de logements. La S.C.H.L. fournit 75% des fonds requis, par une entente fédérale-provinciale.

Le ministre a dit que puisque le coût est plus élevé que l'on ne s'attendait il est très content que la S.C.H.L. fournisse toute sa part de financement.

Un problème sérieux rencontré cette année par le gouvernement au programme de construction de 108 logements pour les personnes âgées c'est le grand nombre de soumissions plus élevées que prévues.

''Nous entreprenons des mesures, a dit le ministre, qui, nous l'espérons, réduiront le coût final de ces projets''.

Par exemple, un projet de construction du genre à Souris a reçu des soumissions tellement élevées que la Société de logement de l'Ile construira elle-même les logements dont elle contrôlera le coût, avec la coopération d'un constructeur qu'on n'a pas nommé jusqu'ici.

Ceci devrait aider le gouvernement à déterminer le vrai coût de construction de logements pour personnes âgées, avant d'ajouter les coûts variables, et le profit du constructeur.

M. Proud a dit qu'on a modifié les plans d'un projet de construction pour St-Peter's et on a demandé de nouvelles soumissions. Les soumissions étaient beaucoup trop élevés en réponse à la première demande. M. Proud a confiance que cette deuxième demande aura un meilleur résultat à un coût abordable. L'industrie de la construction comprendra mieux l'attitude du gouvernement au sujet des prix et de l'administration des contrats.

Le ministre du logement a ajouté que le gouvernement a fait la demande de soumissions pour des projets à Montague, Tyne Valley et Abram Village.

''Il est d'une grande importance, d'ajouter le ministre, que nous recevons des soumissions convenables qui, en même temps, permettent la concurrence pour ces projets et pour d'autres semblables. Autrement nos moyens ne nous permettrons pas de construire''.

''Notre budget met des limites sur l'argent disponible pour la construction. Ces limites sont déjà plus hautes que dans la plupart des autres Provinces. C'est le contribuable qui payera le tout. Pour cette raison les gouvernements fédéral et provinciaux ont la responsabilité envers le contribuable de voir à ce que les coûts demeurent en dedans de certaines limites.''

Le gouvernement comprend bien que les compagnies qui font des soumissions croient que leurs soumissions sont justes. Pour cette raison la Société du logement rencontre les entrepreneurs provinciaux pour reviser les procédures de soumission et pour favoriser un plus grand nombre de soumissions.

La Société du logement travaille avec les architectes et la Société centrale d'hypothèque et de logements pour assurer que les plans et les spécifications soeint sans erreurs afin qu'il y ait moins de problèmes pendant la construction et moins de nécessité d'un grand nombre d'inspections des projets.

Le ministre a rejeté l'argument que les soumissions sont si élevées à cause du style trop luxueux des constructions proposées cette année.

''Nous insistons, dit-il sur un genre de logement pour les personnes âgées qui est confortable et agréable et de très bonne qualité. Les architectes ont fait un excellent travail en dessinant des logements sans décorations inutiles et coûteuses''.

M. Proud s'est dit confiant que grâce à ces initiatives, tous les projets de logements pour personnes âgées pourront être réalisés cette année et que les prix seront convenables.

''Il est important parmi ces soucis de prix et de soumissions de ne pas oublier les personnes âgées de cette Province. Il y a beaucoup de citoyens qui ont besoin de ces logements et mon but est de voir à leur construction à des prix abordables pour les contribuables'' a conclu le ministre.

Le Coin des Jeunes

JOUEZ AVEC NOUS

Trouvez les 7 erreurs

Solution à la page 23

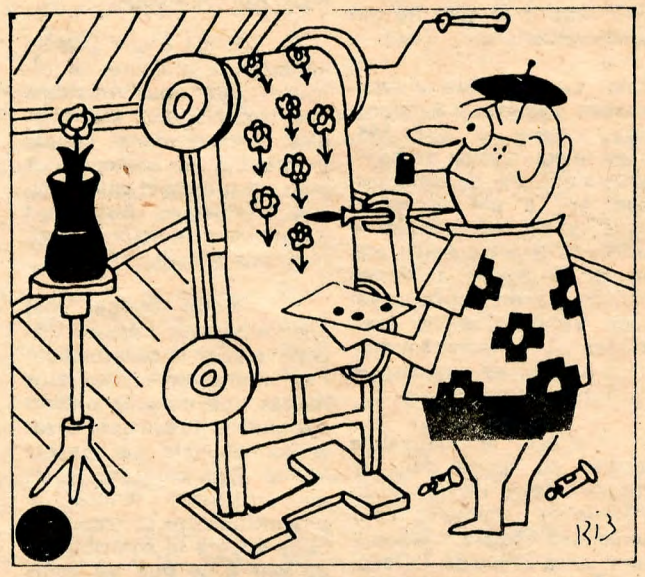

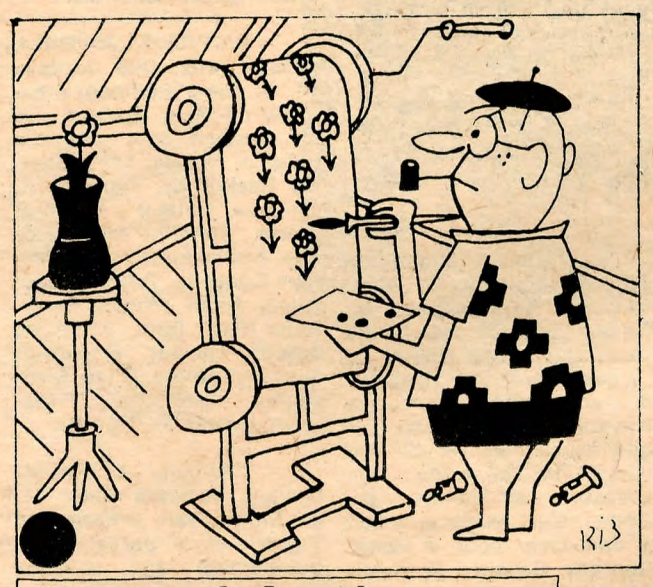

Ces trois objets doivent te faire penser à un sport né en Ecosse. Lequel ?

Devine quel animal se cache ici en sachant que c'est un petit rongeur qui habite dans les arbres. Il a une queue touffue et il aime les noisettes.

Peux-tu dire rapidement quel est l'accessoire qui ne figure pas dans le dessin A ?

MOTS CACHES

5 lettres cachées

T	N	A	D	A	U	S	R	E	F	M	A	T	S	E
N	R	E	R	U	G	I	F	S	N	A	R	T	T	R
E	P	A	R	E	S	S	E	R	C	T	T	O	O	V
M	O	P	N	R	E	T	E	C	N	I	U	C	U	E
E	S	N	E	S	I	L	O	E	E	T	I	I	R	L
R	P	D	A	O	C	R	M	V	R	E	L	R	N	U
B	I	M	R	O	D	E	I	A	T	U	E	T	E	B
A	E	D	R	O	L	T	N	S	D	E	S	O	E	I
L	D	B	I	O	A	C	E	D	R	T	U	M	D	T
E	E	R	V	C	I	R	E	O	A	O	E	B	R	S
D	M	I	I	E	U	P	E	U	T	N	T	O	A	E
I	R	D	R	V	E	L	L	T	O	I	T	L	Z	V
F	N	E	R	U	L	E	E	E	R	T	A	A	E	E
I	S	E	G	A	V	I	S	S	E	L	L	E	L	R
E	N	I	D	N	O	I	T	A	C	I	F	I	D	E

Atre
accordoire
aider

Doutes
droite
débrocher
délabrement
dalle

Edification
estamper
édifie
erre
Flatteuse
frivolement

Guêpe
Indicative
Lessivage
lèvre
lézarde

Nervure
note
Ondine
outrancières

Persuadant
paresse
pied

Ridicules
reste

Sense
sésame
selle
sévère

Toit
tournée
tricot
transfigurer
transcendantale
tombola
tuile
tard
taule

Vestibule

Vous trouverez les réponses de ces problèmes à la page 23.

PALMARES

Love me baby
Sheila
Martinique on the rock
F. Guy
L'amour en aller retour
Referendum
Où sont les femmes
P. Juvet
Et l'amour s'en va
J. Dassin

CONCOURS DES JEUNES

Concours des jeunes: Bien lire les questions, chercher les réponses dans le journal et les inscrire dans les espaces prévus à cette fin. Découper le questionnaire et le faire parvenir à: Concours des Jeunes, La Voix Acadienne, 7, rue Central, Summerside, I.-P.-E. CIN 4K4 avant le mercredi midi suivant la parution du journal. La première série de bonnes réponses tirée lors du pigeage méritera à son auteur un prix de cinq dollars.

Qui est le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce_____
Quiest l'auteur de Silent Night_____
Le chef de l'Opposition à l'I.-P.-E. décrit en page 7 est_____
Le taux de chômage à l'I.-P.-E. est_____
Le directeur-gérant des caisses populaires est_____

Nom _____
Adresse _____

Tiré par M. Gilbert Bouchard
Gagné par Eva Arsenault de St-Raphaël.

commandité par:

Caisse Populaire Evangéline
Légion de Wellington
Coopérative de Mont-Carmel

Commission de l'Unité Canadienne de l'I.P.-E.

Comité exécutif

DR. DAVID MORRISSON, président

Professeur d'études religieuses à l'Université de l'Ile-du-Prince-Edoaurd. Consultant en droits humains sur le plan international.

REVEREND CAMERON BIGELOW

Président du Conseil des Chrétiens de Charlottetown.

MME DOROTHY CORRIGAN

Ancien maire de Charlottetown et ancien président de la Chambre de Commerce de Charlottetown.

DR. GUSTAVE GINGRAS

Chancelier de l'Université de l'I.-P.-E. Directeur du Centre de Réhabilitation.

M. JIM GYURUS

Président de la Fédération du Travail de l'I.-P.-E.

M. BILL HANCOX

Editeur des journaux locaux, The Guardian et The Patriot.

MME LOUISE MACMILLAN

Présidente de l'Institut féminin de l'I.-P.-E.

M. WENDELL MACKAY

Sous-ministre de la Justice

DR. ULRIC POIRIER

Administrateur au journal ''La Voix Acadienne''.

M. HENRY PURDY

Directeur de Holland Collège, école des arts visuels-artiste et sculpteur.

Qui suis-je ?

Je suis né à Lewes, Ile-du-Prince-Edouard, le 15 mai 1914. Mes ancêtres sont venus de l'Ecosse en 1832. J'ai fait mes études dans les écoles locales, à l'Université Mount Allison et à l'Université de la Colombie Britannique. J'ai fait mon service militaire dans l'Aviation Canadienne des Prisonniers Evadés pendant la deuxième guerre mondiale. Je fus élu à la Chambre des Communes à Ottawa pour la première fois à l'occasion d'une élection partielle dans le comté de Queens, I.-P.-E., en 1951. J'ai été réélu en 1953, 1957, 1958, 1962, 1963, 1965, 1968, 1972 et 1974. Le 25 septembre 1976, je devenais chef du Parti Progressiste Conservateur provincial à l'Ile-du-Prince-Edouard et je fus élu membre pour la circonscription de 4e Queens à l'Assemblée Législative de la Province le 8 novembre 1976.

(Voir Concours des jeunes, page 6).

Cherchez les mots...

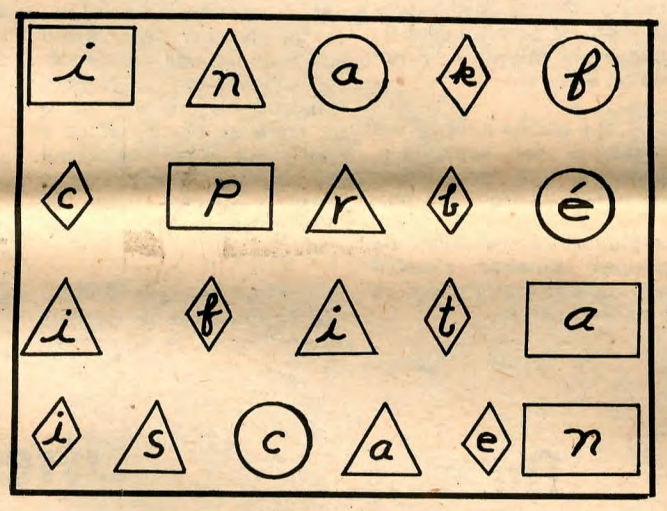

Regardez les triangles, les cercles, les rectangles et les losanges. Ecrivez les lettres que vous voyez dans les mêmes formes. Classez-les dans le bon ordre, et trouvez le nom de quatre objets que maman achète souvent à l'épicerie.

MOTS CROISES

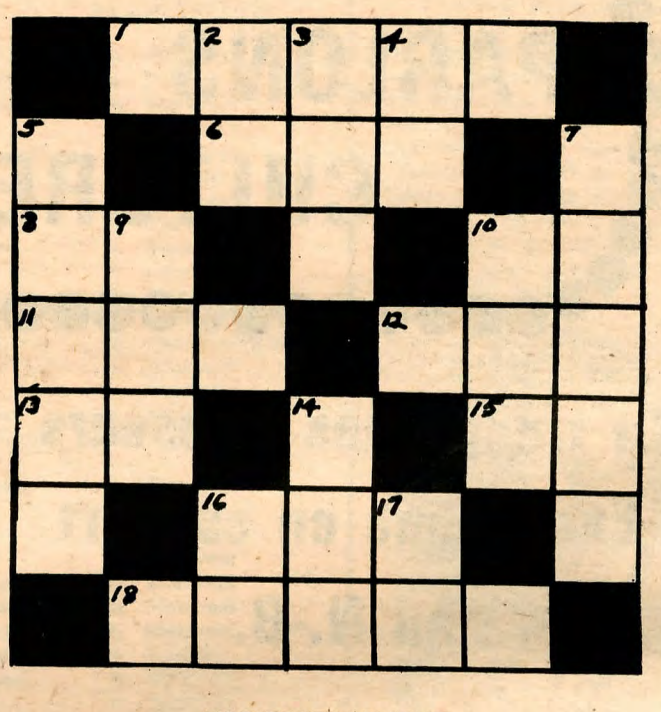

HORIZONTALEMENT

1-La————sort de la cheminée.
6-Répondez oui ou————————
8-Tu ————————raison.
10-Je ————————lève
11-Louis-Philippe était le dernier————————de la France
12-Les girafles ont un long ————————
13-Pronon personnel.
15-Article indéfini
16-Mener une————————de chien; c'est avoir une existence malheureuse
18-Sur le pont d'Avignon on y ————————

VERTICALEMENT

2- Un et ————————font deux
3-Trouvez un ————————de dix lettres
4- Je vais aller ————————France bientôt
5- Nom propre féminin
7-Une ————————fille est une fille non mariée
9-Note de musique
10-Pour être bon, le Camembert doit être ————————
14- Le ————————est produit en France
16- Il ————————au magasin
17-Tu ————————canadien, n'est-ce pas?

Sabot de la Vierge

(Cypridium Acaule)

Emblème floral de l'I.-P.-E.

Le Sabot de la Vierge fut désigné officiellement emblème floral de l'Ile-du-Prince-Edouard à l'Assemblée législative en 1947. Le nom botanique plus précis a été inclus dans un amendement à la Loi sur l'Emblème floral en 1965.

Le goéland argenté

Le bord de la mer ne serait pas ce qu'il est sans les goélands. Pour ces oiseaux, cependant, cet endroit est tout simplement celui où ils peuvent trouver leur subsistance. On les voit aussi près des lacs intérieurs et des rivières, sur les dépotoirs et les terrains de golfe, des provinces atlantiques jusqu'à la Colombie-Britannique.

Le goéland argenté adulte mesure environ deux pieds, du bec à la queue, et sa tête, son corps et sa queue sont blancs. Son bec est jaune avec un point rouge à l'extrémité inférieure, tandis que ses pattes sont de couleur chair. Les jeunes oiseaux sont de couleur brun moucheté et il leur faut quatre années pour acquérir leur plumage d'adultes.

L'examen du contenu stomacal de goélands révele qu'ils mangent à peu près n'importe quoi, notamment des palourdes, des alevins, des cadavres d'animaux ballotés par les eaux, d'autres oiseaux nicheurs, du pain et même des pommes de terre frites. Ces oiseaux se nourissent dans une large mesure de produits ''naturels'' mais leur prospérité étonnante découle, dans une proportion de 20 à 40 p. 100, des restes que l'homme leur abandonne.

L'évolution des facultés d'adaptation au sein des populations de goélands, caractérisée par la nécrologie le long du rivage, la nidification en colonies, la resistance à la pollution, la capacité d'éviter les rassemblements massifs aux principales sources d'alimentation, et surtout par l'opportunisme de ces oiseaux, les a mis en état de coexister avec l'homme de la façon la plus profitable et la plus pacifique qui soit.

PARLONS CULTURE

La troupe des Danseurs Evangéline en concert au N.-B.

La réputation de LA TROUPE DES DANSEURS EVANGELINE a déjà traversé le détroit. En effet, les danseurs ont été invités à donner trois concerts au Nouveau-Brunswick au cours de la prochaine fin de semaine.

Le premier spectacle aura lieu samedi soir à 8 heures à l'école Louis-J. Robichaud de Shédiac. Le lendemain après-midi à 2 heures, la troupe se produira à Memramcook au Pavillon Lefèbvre alors que le soir à 7h30, elle donnera son dernier spectacle de cette mini-tournée à l'école Clément Cormier de Boucouche.

Cette tournée est organisée par la Société culturelle Kent-Sud dont monsieur Gérard Arsenault est le président.

Bon voyage et bon succès aux danseurs.

Saison record pour le Musée Acadien

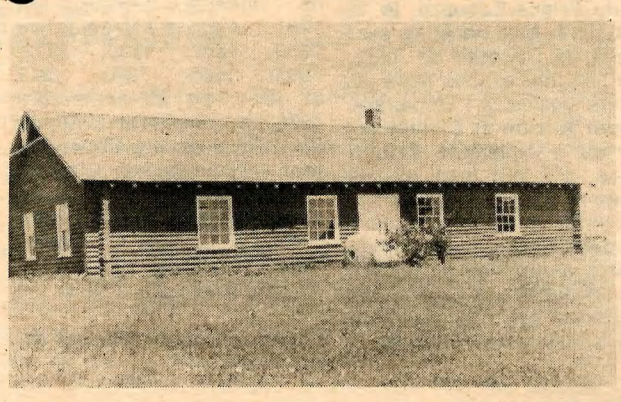

Le Musée Acadien de l'I.-P.-E., situé à Miscouche, a connu un nombre record de visiteurs au cours de la dernière saison touristique. C'est ce que nous apprenait la directrice du musée, Soeur Antoinette DesRoches. On estime à plus de 3,600, le nombre de personnes qui ont visité le musée cet été.

Le musée a fermé ses portes le 1er septembre. Toutefois, il a reçu depuis cette date environ 400 étudiants des écoles de l'Ile. La plupart de ces visites de groupes scolaires s'inscrivent dans le cadre de cours d'histoire de l'Ile.

Le Musée Acadien, qui compte déjà 13 ans d'existence, nécessite souvent des travaux de réparation et de rénovation. Cette année, les directeurs ont présenté un projet au programme CANADA AU TRAVAIL. Si leur projet est accepté, ils ont l'intention de remplacer le plancher de bois qui se détériore par un en béton. Ils veulent aussi faire construire un bon nombre de tablettes qui serviront à mieux étaler les objets qui s'y trouvent. Notons que le musée compte près de 1000 pièces dans sa collection.

Le président du Musée Acadien est le dentiste Aubin Doiron de Summerside.

Nos vieilles chansons acadiennes

C'était un moine qui s'appelait Simon

C'était un moine qui s'appelait Simon;
Une belle et jolie dame voulait savoir son nom.
Elle lui a dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas,
Viens donc veiller ce soir; mon mari n'y sera pas."

Le pauvre moine, le soir, il y va.
La belle et jolie dame, la porte lui ouvra.
Elle lui a dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas,
Ote tes habits de moine; avec moi tu coucheras."

Le pauvre moine, ses habits les ôta.
La belle et jolie dame, dans son coffre les barra.
Elle lui a dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas,
Va regarder à la porte, si mon mari ne revient pas."

Le pauvre moine, à la porte s'en va.
La belle et jolie dame, la porte elle lui barra.
Elle lui a dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas,
Compte les clous de la porte et tu sauras combien il y en a.

"Dame rusée, rendez-moi mes habits;
Un habit de moine ne pourrait vous servir!"
Elle lui a dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas,
J'en ferai une paire de culottes, et mon mari s'en servira".

"Dame rusée, rendez-moi ma boursette
Que je m'en retourne dans mon petit couvent".
Elle lui a dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas,
Je te rendrai ta boursette, mais ton argent n'y sera pas."

Le pauvre moine, à son couvent s'en va;
Aux autres moines, le tour il leur conta.
Ils lui ont dit: "Mon bel ami, mon frère Nicolas.
Dieu bénira la drolesse qui t'a joué ce tour-là."

Cette chanson folklorique a été recueillie par Soeur Antoinette DesRoches auprès de sa mère, Mme William DesRoches (née Obéline Aucoin) de Miscouche. Née à Baie Egmont en 1872, Mme DesRoches est encore avec nous et en assez bonne santé malgré ses 105 ans.

Si vous connaissez de ces vieilles chansons que vous aimeriez voir paraître dans cette colonne, n'hésitez pas à nous les envoyer.

L'enseignement de la chanson acadienne

Un projet portant sur les chansons folkloriques acadiennes, conçu par Gaston Allaire et supervisé par Mme Florine Desprès, a fait l'objet d'une recherche, au cours de l'été 1977 au Centre universitaire de Moncton.

Ce projet, mené à bien par quatre étudiants en musique, Larry LeBlanc, Christiane LeBlanc et Monique Pitre, de Moncton, ainsi que Maxime Gauthier d'Ontario, consistait à recueillir, en provenance des trois provinces Maritimes, un éventail de chansons acadiennes pour enfants, avec accompagnement facile au piano et cheffrage pour la guitare.

Soixante chansons ont été choisies parmi les collections entre autres, du Père Anselme Chiasson, de MM. Etienne Benoit et Georges Arsenault, de LeBlanc - Myers, et de Mme Louise Nanny.

Pour illustrer des chansons, un concours de dessin a été organisé dans les écoles francophones de la région de Moncton, concours qui a sucité la participation de 300 élèves de la 3e à la 7e année. Les gagnants ont reçu $2 pour chacune des illustrations choisies.

Les dernières étapes, soient celles de la publication et de la distribution du volume dans les écoles francophones de la province, demeurent une priorité pressante. En effet, le financement par un organisme, pour la publication du volume, viendrait compléter le projet entrepris et comblerait en plus, une grave lacune en ce qui a trait au matériel scolaire de musique actuellement à la disposition des enseignants.

En outre, ce projet de chansons folkloriques acadiennes réalisé à l'Université pourrait être assuré d'une continuité puisque des arrangements musicaux pourraient être faits et plusieurs groupes comme les chorales et autres auraient éventuellement la possibilité de les utiliser.

Du folklore acadien à la radio

L'émission radiophonique, SANS MAQUILLAGE, (CBAF Radio-Canada) accueille chaque mercredi matin à 9h30 le folkloriste acadien LAURENT COMEAU. Monsieur Comeau, qui depuis quelques années se livre à la recherche du folklore acadien, entretient les auditeurs sur une variété de thèmes tels la médecine populaire, les contes et les conteurs, les légendes, les chansons et les chanteurs, etc. Ces thèmes sont illustres par des enregistrements qu'il a fait surtout dans la région de Néguac.

Soyez donc à l'écoute de cette intéressante émission, chaque mercredi matin, à 9h30.

Livres pour enfants

La collection "Je veux connaître" sert à répondre aux nombreuses questions de l'enfant qui est toujours curieux, impatient et avide de tout savoir. Pourquoi est-ce comme cela? se demande-t-il? Comment fait-on cela?

Les sujets de cette série sont tous choisis en fonction de la manière de voir, d'entendre, de toucher, de sentir et de goûter de l'enfant.

Si on considère un exemplaire "Mes premières découvertes" par B. Morris Parker, on aperçoit que cet album traite d'une multitude de questions: "Comment confectionner un moulin à vent?" "un planeur?". Peut-on déplacer une boîte de conserves en soufflant dessus? Que va attirer l'aimant? Peut-on obtenir de l'électricité en frottant des objets? Qu'est-ce que l'évaporation?

En plus, la qualité des illustrations attire beaucoup l'enfant qui est avant tout un lecteur d'images. Enfin la présentation est bien agréable, couverture en carton fini plastique, avec un vocabulaire à la portée des enfants et une caractere d'imprimerie assez gros, clair et net.

[*ce livre est en vente au Bookmark situé au Waterfront Mall, Summerside*].

Bonjour Madame...

Lisez
"A qui le toit de votre maison?"
à la page 21

Essayez ces recettes et vous les adopterez...

BISCUITS A LA CITROUILLE

1/2 tasse de gras
1 1/4 tasse de cassonade
2 oeufs
1 1/2 tasse de purée de citrouille ou pommes
2 1/2 tasses de farine
1 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de canelle
1/2 c. à thé de muscade
1/2 c. à thé se sel
1/4 c. à thé de gingembre
1 tasse de raisins

Mélanger le tout et faire cuire à 375 pendant 12 à 15 minutes.

POUDING AU CHOMEUR

GATEAU:

2 c. à thé de graisse
1 oeuf battu
1/2 tasse de sucre
1 tasse de farine
1/3 tasse de lait tiède

SAUCE:

2 tasses de cassonade
1 tasse d'eau
2 c. à thé de beurre
1/2 tasse de coco rapé

Chauffer le four à 350 degrés. Graisser un moule d'au moins 2'' de profond. Ajoter la graisse et l'oeuf battu et mélanger. Ajouter le sucre graduellement et bien battre. Incorporer la farine alternativement avec le lait tiède. Battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Verser dans un moule. Verser la sauce lentement et avec précaution sur la pâte. Etendre finalement des noix sur le dessus du mélange. Cuire pendant 30 minutes.

SAUCE: Faire bouillir la cassonade, l'eau, le beurre de 6 à 8 minutes et verser sur le gâteau.

La carotte est un achat judicieux

Même si les carottes sont des favorites à longueur d'année, elles sont en abondance ces jours-ci et constituent un achat judicieux. Les carottes canadiennes sont habituellement disponibles jusqu'à la fin septembre, en bottes, avec les queues, ou dans des sacs transparents, sans les queues. A partir d'octobre, on ne trouve que des carottes sans queues, lavées et dans des sacs de polyéthylène.

Choisir des carottes fermes; bien conformées, sans taches et sans coloration verte. Pour les entreposer, enlever les queues et les garder dans un endroit frais et humide ou au réfrigérateur. Les jeunes carottes se conservent ainsi deux semaines et les carottes arrivées à maturité, plusieurs semaines.

Les conseillères en alimentation d'Abriculture Canada ont élaboré une ''salade de légumes marinés'' pour mettre les légumes d'automne à l'honneur.

LEGUMES MARINES
1 tasse de Brocoli en morceaux de 1/2 pouce
1 tasse de carottes tranchées mince.
1 tasse de rutabaga en fines languettes
1/2 tasse de rondelles d'oignon.
3 c. à table d'huile
1/3 tasse de vinaigre
2 c. à table de sucre
1 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/4 c. à thé d'estragon
1/4 c. à thé de poudre d'ail.

Cuire brocoli, carottes et rutabaga à l'eau bouillante salée jusqu'à tendre mais croquant (3 à 5 minutes). Egoutter er refroidir. Ajouter l'oignon. Combiner les autres ingrédients et bien mélanger. Verser la marinade sur les légumes et réfrigérer toute une nuit. Servir sur des feuilles de laitue, si désiré. Donne 6 portions.

La collation après l'école

La rentrée des classes veut dire le retour aux sports, le retour aux études et le retour aux collations après l'école. C'est donc dire selon le communiqué, qu'il faut mettre l'accent sur le choix judicieux des goûters. Les parents qui se soucient du bien-être de leurs enfants remplacent les goûters riches en calories et pauvres en éléments nutritifs par ceux qui apportent une contribution importante aux besoins nutritifs des enfants. Les collations après l'école ou le sport ont autant d'importance que le petit déjeuner et le dîner pour un jeune en pleine croissance qui refait le plein entre les repas.

Il n'est pas nécessaire de choisir des desserts riches ou des friandises pour servir un régal sucré. Il n'est pas nécessaire de choisir des boissons gazeuses pour étancher la soif. Il n'est pas nécessaire de choisir des frites ou des chips salés comme goûter sur le pouce. Une orange fraîche et juteuse de la Californie ou de l'Arizona peut satisfaire ces trois fringales. L'orange contient assez de sucre naturel pour donner satisfaction à qui aime le sucré, beaucoup de jus pour étancher la soif. Si, par hasard, vos jeunes n'aiment pas peler une orange, montrez-leur comment faire des ''sourires'' d'orange. Faciles à faire et faciles à manger, aussi! Coupez simplement une orange en deux, en travers, puis coupez 3 ou 4 quartiers dans chaque moitié. Vous pouvez le faire d'avance et réfrigérer les quartiers dans un sac en plastique pour en avoir toujours à la portée de la main. Les enfants adorent les ''sourires'' d'orange et les parents adorent leur apport supplémentaire en vitamine C et en éléments naturels.

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

Vous pourrez réaliser des gains intéressants en finissant des travaux en cours et en faisant de nouveaux projets. Profitez de cette journée pour faire passer votre famille au premier rang de vos préoccupations.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Tout ira bien pour vos affaires de coeur si vous savez montrer votre affection à ceux que vous aimez. Mais veillez à ce que votre vie sentimentale ne vous prenne pas trop de temps, car ce serait au détriment de vos affaires.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Chez vous, les comportements sont presque toujours défavorables. Ils sont suceptibles de nuire à votre situation et de vous créer de redoutables rivalités, vis-à-vis des autres, vous rencontrerez de l'hostilité.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Durant cette journée, vous n'oserez pas accabler le destin, mais vous remercierez la Providence de l'ennui beaucoup plus grave qu'elle vous aura évité. Prenez garde aux impulsions et surtout aux conséquences qu'elles entrainent.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Il faut prendre la vie comme elle vient sans jamais se révolter contre le destin. Toute révolte et toute action malveillante ne changeraient rien à la situation qui vous préoccupe en ce moment.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Votre meilleure chance est de ne jamais tomber dans les erreurs de jugement et de toujours suivre le droit chemin. Le moindre écart, la plus petite action illégale peuvent vous causer des torts préjudiciables.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Les pis-aller ne peuvent pas durer indéfiniment. Ecoutez attentivement ce que l'on vous dira dans le milieu du travail de même que dans le milieu familial. Les astres vous confèreront une souplesse qui vous manque d'ordinaire.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Vous vous ferez des relations qui dureront longtemps et qui sont dignes de votre intérêt. En vous penchant sur les souffrances d'un malade ou d'une personne âgée vous trouverez la solution d'un problème.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Une phrase que vous entendrez vous mettra la puce à l'oreille. Vous comprendrez pourquoi tout un chacun prenait des mines de conspirateur en vous croisant. C'est une excellente surprise.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Ne calquez pas votre comportement sur celui d'un tiers qui n'est guère apprécié dans le milieu que vous fréquentez. Ses audaces vestimentaires et autres lui vont "comme un tablier à une vache". On ne se plaindra pas de cette matinée.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Ce qui vous pose un problème aujourd'hui sera résolu demain ou après-demain. Ne dramatisez donc pas. Une intervention de main de maitre, vous sortira sûrement d'affaire. Pas d'inquiétude.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

On vous convaincra du bien fondé de vos suppositions. Si votre conviction ne s'affaiblit pas foncez afin de limiter les dégâts déjà avancés. Il faut faire plaisir à votre famille. Excellentes affaires dans les stations de sport. S.O.P.

C'EST PAS POSSIBLE...!

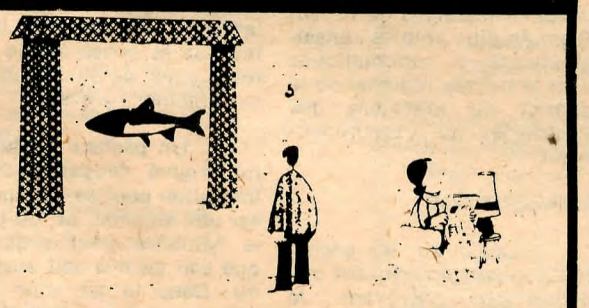

Il pleut encore, chéri ?

Station Service Richard

IRVING

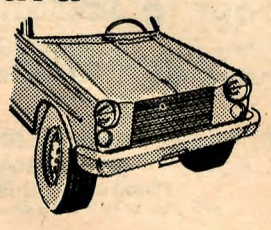

Mont-Carmel
I.-P.-E.
Tél: 854-2634

Service d' ASSURANCE complet

W.D. YOUNG LTD.

IVAN DAY Gérant

295, rue Water
Summerside
I.-P.-E.

Téléphone:
Bureau: 436-2716
Domicile: 436-5929

PRINCE EDWARD ISLAND
1977 OOOOO
Echéance- dernier jour de -
OCT.
MOTOR VEHICLE INSPECTION

SI LE CENTRE DE VOTRE ETIQUETTE COLLANTE EST BRUN CLAIR, VOUS DEVEZ PRESENTER VOTRE VOITURE A L'INSPECTION AU COURANT DE CE MOIS.

Conférence régionale

La conférence régionale du comté de Prince des Dames de la Ligue Catholique avait lieu au Centre paroissial de Bloomfield dimanche après-midi, le 9 octobre. Seize paroisses y étaient représentées. La conférence fut présidée par Mme Ruth Power, présidente provinciale et le conférencier invité était M. John Daley, des Services sociaux catholiques à Charlottetown.

Sur la photo, nous apercevons dans l'ordre habituel, assises Mme Jack Foley, présidente du Conseil de St-Antoine et Mme Ruth Power, présidente provinciale et debout à l'arrière, Mme Phyllis Quinn, 2e vice-présidente, Mme Lorne MacDonald, secrétaire et Mme Mona Doiron, 3e vice-Présidente.

Les fonctionnaires seront consultés

OTTAWA-Les résultats du sondage effectué auprès des fonctionnaires du ministère des Affaires des anciens combattants sur leur relocalisation à Charlottetown, devraient être connus à la fin du mois d'octobre.

Le directeur du Groupe d'études sur le déménagement, M. A.D. Atkins, nous a indiqué qu'il procédait actuellement à l'analyse des 883 questionnaires retournés le 29 juillet dernier.

Ce questionnaire visait à tâter le pouls des employés de ce ministère sur le déménagement d'Ottawa à Charlottetown, prévu pour 1981. Les résultats permettront d'élaborer des plans pour ceux qui désirent déménager et ceux qui veulent demeurer dans la Capitale nationale.

En plus de recevoir toutes les informations possibles sur l'île de Charlottetown, les fonctionnaires devraient répondre à l'une des trois questions suivantes: Voulez-vous aller à Charlottetown? Refusez-vous de déménager? Etes-vous encore indécis?

Ce déménagement annoncé l'an dernier, implique le transfert d'environ 650 employés des Affaires des anciens combattants. A Ottawa, il ne resterait que 200 fonctionnaires qui sont pour la plupart rattachés au bureau du ministre.

M. Atkins a également précisé au journaliste du Droit, que cette relocalisation n'entraînera aucune mise à pied. Les fonctionnaires qui ne veulent pas déménager, seront relocalisés dans un autre ministère après avoir suivi un programme de recyclage.

Rappelons que le déménagement de ces fonctionnaires à Charlottetown, entre dans le programme de décentralisation annoncé l'an dernier par le gouvernement fédéral. Le ministère des Affaires des anciens combattants compte présentement 8,500 employés répartis dans 18 districts à travers le pays.

On visite Tignish Shore

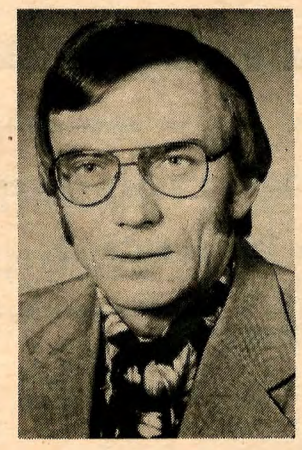

Mardi de cette semaine, le ministre de l'Habitation, l'honorable George Proud, accompagné des députés du premier district de Prince, MM. Russel Perry et Robert MacDonald, ainsi que des représentants de la Corporation d'Habitation de l'I.-P.-E. se rendaient à Tignish Shore constater le progrès qui s'est réalisé dans cette communauté au courant des mois d'été.

Voilà un an seulement, les habitants de cette région ne possédaient pas les titres de leurs terrains et les conditions domiciliaires laissaient à désirer. Grâce à l'aide reçue de différents ministères, ces mêmes personnes sont devenues de véritables propriétaires et sont intéressées à mettre leur village à l'état de neuf.

Cette communauté existait depuis plus d'un siècle mais à la suite de certaines circonstances, le terrain était demeuré la propriété d'une compagnie maritime et en 1974, un acheteur se présenta. Vu le sérieux de la situation, le gouvernement provincial, après certaines démarches, se rendit acquéreur du terrain et l'an dernier présenta les titres au comité d'amélioration.

La corporation d'Habitation a travaillé de concert avec la communauté pour dresser un plan, relocaliser certaines maisons et obtenir les fonds nécessaires à l'amélioration générale.

La loi sur les pêcheries

Les modifications apportées à la Loi sur les pêcheries du Canada, qui sont devenus exécutoires le 1er septembre 1977, portent sur un grand nombre d'activités touchant non seulement la pêche proprement dite, mais aussi l'industrie et le public dans tout le Canada.

Les nouvelles dispositions visent à mieux protéger les pêches du Canada dans l'intérêt de tous ses habitants. Les organismes fédéraux et provinciaux chargés de l'application de la Loi sur les Pêcheries et des règlements qui s'y rattachent ont besoin de l'appui de l'industrie et du grand public pour accomplir leur tâche. S'il est vrai que la pêche, tant commerciale que sportive, est d'une valeur inestimable pour le Canada, il n'est pas moins vrai que les ressources de la pêche font partie intégrante de l'environnement naturel. Le bon état des ressources piscicoles contitue l'une des meilleures manifestations du bon état de l'environnement aquatique.

On résume ici les nouvelles dispositions de la Loi. Pour de plus amples renseignements , communiquez avec le bureau régional ou le district du ministère des Pêches et de l'Environnement.

BRACONNAGE

La Loi sur les pêcheries contient maintenant une disposition prévoyant la confiscation, sur déclaration de culpabilité et par ordre du Ministre, du matériel utilisé ou destiné à être utilisé pour le braconnage. En raison des prix élévés qu'ils commandent, le saumon et le homard sont les deux espèces les plus exposées au braconnage. Il est devenu évident que les dispositions antérieures de la Loi n'étaient pas assez sévères pour décourager le braconnage.

Les prises illégales de homard ont été évaluées à 2.5 millions par an dans les seules provinces maritimes. Plus de 20,000 pêcheurs des provinces atlantiques comptent sur la pêche du homard comme source d'une partie considérable de leur revenu; les pertes actuelles de l'industrie imputables au braconnage s'élèvent à plus de $3 millions annuellement. Une situation analogue existe sur la côte ouest où l'on estime que 500,000 saumons sont pris illégalement chaque année, ce qui se traduit par des pertes possibles de $3.5 millions pour l'industrie de la pêche du saumon. Dans les cas particuliers, un braconnier peut fort bien réaliser de $300 à $500 par jour en pêchant le homard, tandis qu'un bateau pêchant à la seine à poche peut retirer $20,000 d'une seule mise à l'eau illégale. L'effet cumulatif de ces activités illicites sur la conservation des ressources de la pêche est extrêmement grave.

Un pêcheur de bonne foi trouvé coupable d'une infraction peut se voir imposer une amende, et, de plus, le Ministre peut ordonner que son permis soit suspendu. Dans le cas d'un braconnier, qui ne détient aucun permis, aucune mesure préventive semblable n'était prévue jusqu'ici.

suite à semaine prochaine.

Rencontre syndicale

CHARLOTTETOWN-Les délégués des divers conseils de relations syndicales des quatre provinces atlantiques se sont rencontrés dernièrement à Halifax. Ils ont discuté des problèmes qui pourraient probablement se présenter lors de l'absence des limitations imposées par la Commission pour la lutte contre l'inflation, et en particulier des problèmes qui vont se poser dans cette région.

Le professeur Iain Galloway et Bill Shields, les délégués de l'Ile, ont rapporté au Conseil des relations syndicales de cette province que la portée des discussions laissait bien prévoir des problèmes communs dans les quatre provinces.

''Dans ses revendications auprès d'Ottawa au niveau industriel, l'Ile-du-Prince-Edouard seule jouit que d'une influence minime, mais si les quatre provinces atlantiques réussissent à déterminer ensemble des points de vue communs pour pouvoir ensuite les présenter d'une voix commune à qui de droit, les chances de se faire entendre vont augmenter très sensiblement, dit M. Galloway, président du Conseil.

Il dit que certaines questions soulevées à cette dernière rencontre seront inscrites à l'ordre du jour pour de plus ample discussion à Halifax lors d'une rencontre patronée par l'Institut des Affaires Publiques. Les matières en discussion comprendront entre autres, la disparité provoquée par la Commission pour la lutte contre l'inflation, la limitation des augmentations de salaires, les négociations dans le secteur publique, et l'accès à des sources communes d'information statistique pour des fins de négociation.

Ce n'est que la première fois que les quatre conseils se sont rencontrés pour discuter quelque problème que ce soit, et on a considéré que l'échange d'information au sujet des systèmes d'opérations respectifs étaient d'une grande valeur. Cet aspect de la discussion a révélé que chaque conseil diffère des autres aux niveaux des structures et des politiques. Selon M. Galloway, une étude plus approfondie de ces différences pourrait bien être très utile quant à l'amélioration des relations syndicales dans les provinces maritimes.

AVIS

Règlements concernant les récipients de liqueurs douces.

A partir du 1er octobre 1977
le dépôt sur les contenants de 1.5 litres
sera de 40 cents.
Le remboursement obligatoire minimum
sur les contenants de 1.5 litres
sera de 35 cents.

L'Honorable Gilbert-R. Clements
Ministre
Ministère de l'Environnement

Ligue de Hockey Mineure de la région Evangéline

Enregistrement des jeunes (garcons/filles) pour la saison 1977-'78

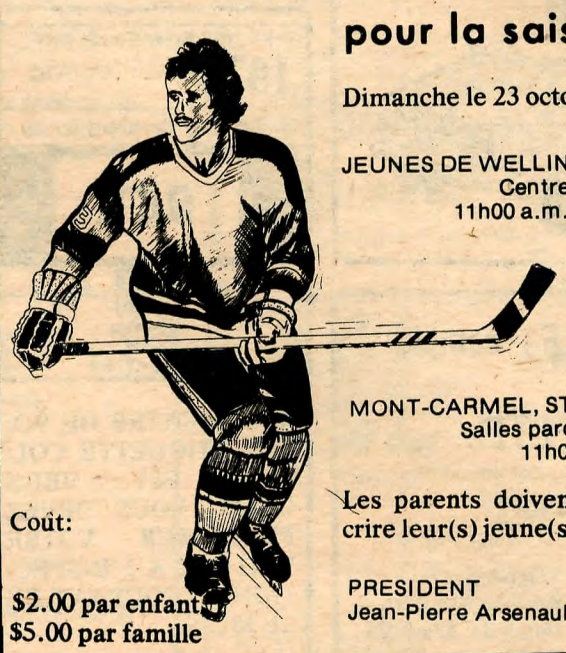

Dimanche le 23 octobre aux lieux suivants:

JEUNES DE WELLINGTON & RICHMOND
Centre Vanier
11h00 a.m. - 1h00 p.m.

JEUNES DE BAIE EGMONT
Salle paroissiale de Baie Egmont
11h00 a.m. - 1h00 p.m.

JEUNES DE
MONT-CARMEL, ST-NICHOLAS, CAP EGMONT
Salles paroissiale de Mont-Carmel
11h00 a.m. - 1h00 p.m.

Coût:
$2.00 par enfant
$5.00 par famille

Les parents doivent venir eux-mêmes pour inscrire leur(s) jeune(s).

PRESIDENT
Jean-Pierre Arsenault

SECRETAIRE-TRESORIER
Leonce Bernard

Collation de grades à l'U. de M.

Un ancien professeur et administrateur de l'Université de Moncton et du Collège Saint-Joseph, le Père Léonard Gaudet, c.s.c., recevra le titre de professeur émérite lors de la collation des grades qui aura lieu le 22 octobre prochain au Centre universitaire de Moncton.

La cérémonie à laquelle le public est convié, se déroulera à compter de 14h30 au Centre de l'éducation physique et des sports.

Quelque 200 étudiants obtiendront un diplôme de 1er ou 2e cycle alors que seront conférés quatre doctorats honorifiques en plus d'un titre de professeur émerite.

La cérémonie sera sous la présidence du chancelier de l'Université de Moncton, le Père Clément Cormier, c.s.c. Des allocutions seront données par le recteur de l'Université, M. Jean Cadieux ainsi que par le porte-parole des docteurs d'honneur, l'honorable Roméo-A. LeBlanc, ministre fédéral des Pêches.

Outre M. LeBlanc qui recevra le titre honorifique de docteur en administration des affaires, les autres docteurs d'honneur sont: Me Alfred Landry, docteur en droit; l'honorable Benoit Comeau, docteur en science politique et Mme Yvette Rousseau, docteur en sciences domestiques.

Faire peau neuve

BADDECK-Le parc historique national Alexander Graham Bell fermera ses portes durant les mois d'hiver à compter du 17 octobre prochain et, lorsqu'il les réouvrira le 19 mai 1978, il présentera une exposition totalement nouvelle et plus élaborée qui sera fondée sur la vie et le travail du célèbre inventeur et de ses associés.

Le surintendant du parc, M. Jack Stephens, a expliqué que le parc doit être fermé pour l'hiver afin de permettre la continuation des travaux sur l'aménagement du paysage, les rénovations intérieures ainsi que l'installation de l'exposition- ce qui constituera l'étape finale d'un projet d'expansion de quelques millions de dollars qui fera de ce parc l'un des plus importants parcs historiques nationaux du réseau de Parcs Canada à travers le pays.

Le point culminant de l'exposition, qui sera présenté le printemps prochain, sera une réplique grandeur nature de l'hydrofoil Bell (HD-4) d'une longueur de 60 pieds. Le mieux connu des hydrofoils de Bell, le HD-4, établit un record de vitesse mondial sur l'eau en atteignant 70.86 milles à l'heure sur la baie de Baddeck en 1919. Certaines parties de ce véhicule seront exposées près de la réplique.

M. Stephens a fait remarquer que l'on avait décidé du 17 octobre comme date de fermeture parce que le point culminant de la saison touristique serait passé à ce moment-là. Il a poursuivi en disant que, malgré les travaux de construction et de rénovation qui se poursuivent, cette saison a connu beaucoup de succès alors que le nombre de visiteurs a surpassé celui de 1976.

VENEZ À L'AIDE DE QUELQU'UN

A B O AB
=bons

Soumissions pour le déblayage de neige 1977-78

Des soumissions pour déblayage de neige seront acceptées au bureau de la commission scolaire de l'Unité No. 5, Abram Village, jusqu'à 4 heures, p.m., le 21 octobre 1977. Les personnes intéressées sont priées de se rendre à notre bureau le plus tôt possible pour plus d'information.

UNITE SCOLAIRE REGIONALE NO. 5
J.-Euclide Arsenault
Gérant des affaires

Nouveaux carnets de timbres du Canada

OTTAWA-A la mi-octobre, les Postes canadiennes émettront deux nouveaux carnets de timbres, l'un de 50 cents qui sera vendu dans les distributrices, et l'autre de $3 qui sera vendu au comptoir des bureaux de poste.

Le carnet de 50 cents contiendra quatre timbres de 12 cents à l'effigie de la reine et deux timbres de 1 cent représentant une fleur sauvage. Il y aura dix couvertures différentes dont neuf porteront des dessins plus grands et plus détaillés des six fleurs qui figurent sur les timbres courants de faible valeur nominale et des trois arbres représentés sur les timbres de 15 cents, 20 cents et 25 cents. Le dixième dessin montrera les végétaux utilisés comme meubles héraldiques: charbon, trèfle, rose, lis et feuille d'érable.

Les dessins du carnet de 50 cents seront imprimés en brun sur papier ivoire et il y aura, au dos de chaque couverture, une description de la fleur de l'arbre représenté. L'intérieur de la couverture portera un message rappelant aux usagers de la poste d'utiliser le code postal.

Le carnet de $3 contiendra vingt-cinq timbres de 12 cents à l'effigie de la reine. Il y aura cinq couvertures différentes sur papier ivoire portant des dessins humoristiques encourageant l'utilisation du code postal. Les carnets de $3 seront vendus à l'unité ou en paquet comprenant un ensemble des cinq couvertures différentes. L'ensemble assorti se vendra $15.

Il n'y aura pas de premier jour officiel d'émission.

Séminaire sur la santé au travail

Suite à l'intérêt actuel qui se manifeste un peu partout au Canada envers la santé au travail, le Conseil canadien de la sécurité parrainera deux séminaires à ce sujet.

Le Collège Humber et l'Université de Toronto offriront en effet deux cours d'introduction sur les principes fondamentaux de la santé au travail. Les cours étudieront les questions de l'identification, l'évaluation et le contrôle d'une très grande variété de dangers inhérents à la santé au travail.

'La Santé au travail 1'' sera donné à l'hôtel Inn of the Provinces à Ottawa du 14 au 18 novembre 1977 de 9h à 17 h. Le cours analysera principalement les substances toxiques et la poussière. Voici quelques sujets à l'étude:

- Le milieu physique
- la physiologie
- la toxicologie
- les substances
- les processus
- la poussière (silica/fibre)
- léquipement personnel de protection.

''La Santé au travail 11'' se poursuivra au même endroit du 20 au 24 février 1978 de 9h à 17 h.

Le cours comprendra l'étude des agents physiques ainsi que:

- le bruit
- la chaleur et le froid
- la lumière
- la radioactivité
- l'instrumentation
- l'équipement personnel de protection.

Les frais d'inscription ($225) incluent les manuels, les notes, le café mais non les repas.

Les hôtels Inn of the Provinces, Holiday Inn (celui au Centre-ville) et Skyline sont tous situés dans le même quartier à Ottawa.

Pour vous renseigner davantage et vous inscrire aux séminaires communiquez avec:
Janice Miller
Technology Division
Humber College
Rexdale, Ontario
M9W 5L7
Tél: (416) 675-3111 ext. 475

Les conférences et le matériel didactique seront données en anglais seulement.

Moins de morts sur la route

OTTAWA-Des statistiques préliminaires de Statistique Canada indiquent que pour la troisième année consécutive le nombre d'accidents mortels et de personnes tuées a diminué au Canade, en 1976.

En 1976, il y a eu 4,396 accidents mortels, une forte diminution de 14.0 pour-cent par rapport aux 5,109 en 1975. Le nombre d'accidents non mortels a également diminué de 10.6 pour-cent, soit 133,873 tandis que celui des accidents judiciables ayant causé des dommages à la propriété a été de 495,003 soit à peu près le niveau de 1975.

Il y a eu 5,224 personnes tuées en 1976, une baisse de 13.8 pour-cent par rapport à 56,061 en 1975. Le nombre de personnes blessées non mortellement a aussi décliné de 12 pour-cent passant à 194,160.

Octobre:

Le mois de l'immunisation

MONTREAL-L'Institut canadien de la santé infantile et la Société canadienne de pédiatrie nous rappelle qu'octobre 1977 sera le ''Mois de l'immunisation''.

Le mois de l'immunisation est une campagne annuelle d'information visant à amener les parents à faire vacciner leurs enfants adéquatement et à conserver un dossier de ces vaccinations qui leur permette de savoir quand les doses d'entretien (ré-vaccination) sont nécessaires.

M. John-T. Law, président de l'Institut canadien de la santé infantile, a souligné qu'en 1975, 9 enfants canadiens sont décédés de la coqueluche, 4 de la diphtérie, 7 de la rougeole et 2 de la rubéole. De nombreux autres enfants ont dû être hospitalisés, certains restant avec des séquelles chroniques telles que la surdité. De plus, au-delà d'une centaine d'enfants naissent en moyenne chaque année avec des difformités congénitales découlant de ce que leur mère ait contracté la rubéole au cours du premier trimestre de la grossesse.

En 1976, Statistiques Canada enregistrait 3,009 cas de coqueluche, 109 cas de diphtérie, 8,365 cas de rougeole et 4,007 de rubéole.

Selon le Dr John Tibbles, président de la Société canadienne de pédiatrie, la plupart de ces cas de maladie, et dès lors la plupart des décès, auraient pu être évités par des mesures préventives appropriées, c'est-à-dire la vaccination. Il a souligné que la société a tendance à voir ces maladies comme sans importance et de là est devenu complaisante. Cette complaisance se traduit par des statistiques effrayantes de maladies et décès infantiles, alors que nous possédons la technologie et les ressources pour prévenir efficacement un tel état de choses.

L'Institut et la Société de pédiatrie espèrent rejoindre la population en fournissant des entrevues aux media et en participant à des émissions de radio et de télévison. A l'Ile-du-Prince-Edouard, la personne ressource est le Dr. J.-H. O'Hanley, 1, rue Rochford, Charlottetown.

Influence de la religion sur les Acadiens

L evolution et le role de la religion chez les Acadiens des provinces Maritimes, tel a ete le theme d un projet realise cet ete par un groupe de sept etudiants, sous la direction du professeur Fernand Arsenault du Departement des sciences religieuses et avec la collaboration du professeur Jules Leger du Departement d histoire-geographie . Le projet, qui a beneficie d une subvention de $9,841 de Jeunesse Canada au Travail, a permis de realiser un inventaire complet et systematique des articles traitant de divers aspects de la religion et parus dans le Moniteur Acadien, de 1867 a 1912. Le groupe a egalement inventorie le quotidien l Evangeline de 1960 a 1976. Cette recherche a permis de preparer plus de 22,000 fiches de reference qui seront deposees au Centre d etudes acadiennes de l Universite pour etre accessibles a tous. Il ne reste que cinq ans du Moniteur Acadien a inventorier et ce complete au cours du premier semestre grace a des appuis du Conseil de recherches de l U. de M. et de la Faculte des arts. Du journal l Evangeline, il reste a faire l inventaire des annees 1936 a 1960. Les etudiants auront ainsi acces a une mine de renseignements, d information populaire qui circulait a l epoque et qui donne un aperçu de l influence de la religion dans l evolution des Acadiens. Le responsable du projet, M. Arsenault a indique que les etudiants ont beaucoup retire de cette recherche, non seulement en s initiant a de nouvelles methodes de travail et de recherche, mais aussi en prenant contact avec leurs racines, avec l histoire des Acadiens. Notre photo nous fait voir les membres de l equipe.

Dans l ordre habituel, assises: Nicole LeBlanc, Francine Joly et Huguette Michaud, debout: Fernand Arsenault, Estelle LeBlanc, Kenneth Breau, Jocelyne Robichaud et Jules Leger. Nicole Levert-Chiasson etait absente au moment de la prise de photo.

En pleine forme pour le corps et l'esprit!

PARTICIPACTION

de Tignish à Souris...

TIGNISH

Nos sincères condoléances à la famille de Mme Michel Bernard, Nail Pond, qui est décédée à l'hôpital d'Alberton, le 6 octobre, à l'âge de 88 ans. Elle laisse dans le deuil outre son mari, 5 filles, Léonie [Mme Léo Gaudet] Harper Road; Rose Marie, [Mme Edward Gaudet] Tignish ; Anna [Mme Marc Gaudet] Summerside; Amélia [Mme Leslie Knox] Skinner Pond; et Velma [Mme Lorne Knox] Halifax, et 2 fils, Cyrus et Gérard, Nail Pond. Ses funérailles eurent lieu samedi le 8 octobre à 4h00 p.m. Le Père Walter Reid officiait et au sanctuaire on voyait les Pères Joseph Leclair, Eddie Cormier et Raymond Gallant. Le choeur était sous la direction de M. Henri Gaudet à l'orgue. Les porteurs étaient Edward et Gene Bernard, Cory et Gérard Knox, Junior Bernard et Robert Speers d'Halifax. Un petit fils Kenneth Gaudet fit les lectures.

Nos sincères condoléances à la famille de Mme Alfred Foley [Margaret Handrahan] d'Alberton qui est décédée le 4 octobre à l'hôpital d'Alberton à l'âge de 69 ans. Elle laisse outre son mari, 3 enfants; 2 filles et un fils, John qui réside à Alberton, un frère, Gérald de Tignish, 2 soeurs, Soeur Irma, C.N.D. Montréal et Kathleen [Mme Max McInnis] Tignish. Ses funérailles eurent lieu à l'église d'Alberton.

Prompt rétablissement à Mme Emanuel Gaudet [Marie Blanche Perry] Harper Road qui doit faire un séjour à l'hôpital de Summerside, Mme Arthur Pitre, Mme Gérald Gallant, fille de Mme Pitre, M. Willie Gaudet tous trois de Tignish Shore, M. Alphonse Gaudet, Tignish; M. Arthur Chaisson et Judith Chaisson, Harper Road et Randy DesRoches, 8 ans de St-Félix qui font tous un séjour à l'hôpital d'Alberton.

On est heureux d'apprendre que le frère de Mme Emanuel Gaudet, Willie Perry, rue Church, est revenu chez lui après avoir passé au moins 2 mois à l'hôpital de Charlottetown et à sa fille Mae [Mme Alyre Bernard] rue Church, qui est aussi revenue chez elle après un séjour d'une semaine à l'hôpital d'Alberton.

En visite chez M. et Mme Edmond Gallant, rue Church sont leur fille Irma et son ami Ken de Charlottetown; M. et Mme Roy Gallant [Lorraine] et leur deux enfants; Simone et Jason d'Halifax et M. et Mme Léo Gallant, Arichot, N.-E., Mme Gallant [Stella] est la soeur d'Edmond et ils étaient venus assister aux funérailles de sa tante, Mme Michel Bernard.

Mme Exzélie Arsenault, rue Philip, recevait la visite de M. et Mme Ken Callaghan de Hamilton, Ontario. Ils visitaient aussi M. et Mme Wilfred Veno [Lorraine].

M. Pierre DesRoches, Charlottetown, visitait M. et Mme Stanis DesRoches, rue Church.

M. et Mme Preston Hogan [Alice Richard] recevaient M. et Mme Roger Peters, Chatham, N.-B.; M. Moise Gallant, Montréal; Mme Antoine Gallant et sa bru de Piusville.

Soeur Mélanie Arsenault, du Mount St-Mary, Charlottetown, visitait sa soeur Mme Patrick Doucette de St-Félix qui est chez elle après avoir subi une opération. Elle visite aussi d'autrs membres de la famille.

Mme Fidèle Bernard, St-Pierre et St-Paul, recevait la visite de sa fille Catherine et son mari, M. et Mme Yvon Richard et leur fils Norman de Shediac Bridge, N.-B. Ils ont aussi visité M. et Mme Edwin DesRoches et le frère de Catherine, Stanley Perry de St-Félix.

Félicitations et meilleurs souhaits aux suivants qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage, samedi le 8 octobre; M. et Mme Kenneth McRae [Marie Arsenault]; M. et Mme Marc Gallant [Arlene Perry].

M. et Mme Robert Speers et famille d'Halifax sont en visite chez les parents d'Eileen [Mme Speers] M. et Mme Léo Gaudet, Harper Road.

Mme Octave Gaudet [Emma] rue Philippe, est allée en voyage à St-Catherine, Ontario, chez des membres de sa famille pour au moins un mois.

BLOOMFIELD

L'assemblée de la Ligue des Dames Catholiques eut lieu à la salle paroissiale, lundi le 2 octobre, sous la présidence de Mme John Foley. Révérend Père Jean Cash lu les prières d'ouverture. L'appel des noms fut faite par la secrétaire, Mme William Costain et dix-huit membres répondirent. Elle a lu aussi le procès-verbal de la dernière assemblée.

La trésorière, Mme Pierre-F. Gallant, donna son rapport et elle rapporte qu'un montant de soixante dollars fut envoyé à "Save the Family Plan".

La lecture d'Ecriture Sainte fut faite par Mme Alvina Gallant qui fut ensuite discutée par les membres.

Mme Howard Arsenault, responsable des reportages, rapporta avoir envoyé son rapport au journal. Elle mentionna qu'on devrait organiser une soirée récréative à la salle et inviter et accueillir plusieurs jeunes accouplées qui sont revenus dans la paroisse. Ce sujet sera discuté à la prochaine assemblée.

Mme Clifford Ellis, responsable des affaires sociales, rapporta que quelques jeunes filles avaient fait application pour des positions et qu'on leur avait dit qu'elles n'avaient pas d'expérience. Les positions ont été remplies par les autres. Elle demande "Comment vont-elles gagner de l'expérience?". Cette question fut discutée.

Des plans furent fait pour la Conférence de C.W.L. qui doit avoir lieu dans cette salle, dimanche le 9 octobre. Des plans ont été fait pour une foire d'automne et un déballage qui aura lieu mercredi le 19 octobre dans cette salle. Un souper de haricots et de jambon sera servi de quatre à sept heures. Le prix du souper sera un dollar soixante-quinze pour les adultes et soixante-quinze sous pour les enfants.

L'assemblée se termina par une prière pour les prêtres.

Mme Winn Walsh est encore patiente à l'hôpital d'Alberton. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Né à l'hôpital de Summerside, le 27 septembre à M. et Mme Léo Greenan de Duvar, un fils, baptisé dimanche le 9 octobre à l'église St-Antoine de Bloomfield par le curé, le Révérend John Cash sous le nom de Jason Patrick, un frère pour James. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Bert Arsenault de Howlan. Les grands-parents sont M. et Mme Henri-J. Gallant de Howlan et M. et Mme Léonard Greenan de Brae.

Mlle Patricia Rogan de Piusville, Ohio, visite ses grands-parents, M. et Mme Jean-T. Gallant et autres parents et amis de Bloomfield.

WELLINGTON

Ceux qui se sont mérités des prix au "Whist" du Club d'Age d'Or sont pour les dames, 1er prix, Mme Mélida Gallant, 2e prix, Mme Fidèle Arsenault et prix de consolation, Mme Bella Arsenault et chez les hommes, 1er prix, M. Fidèle Arsenault, 2e prix, M. Antonin Maddix et prix de consolation, M. Joseph Gaudet et le prix de présence allà à Mme Eva Gallant.

Mme Lucie Gallant avait le plaisir de recevoir M. et Mme Damey Gallant de Bridgeport, Conn., et M. et Mme Camille Gallant de Rustico-sud.

Mme Raymond Gallant a été hospitalisée pour quelques jours pour des traitements.

M. et Mme Edmond-L. Arsenault sont revenus d'une promenade à Fatima, Iles-de-la-Madeleine, où ils visitaient leur fille et gendre, M. et Mme Jean-Charles Deraspe et la famille.

Nous regrettons que Mme Rosie [Edmond-F] Arsenault a dû être hospitalisée à Summerside.

M. et Mme Léonce Bernard et famille sont allés passer la fin de semaine du jour d'Action de grâces à Halifax, N.-E.

M. et Mme Léo Arsenault et jeune fils, David, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Augustin Gallant.

M. et Mme Joe Gallant et deux enfants ont rendu une courte visite à Mme Clara Gallant, dimanche dernier.

Mme Julitte Cormier recevait son gendre M. Basil Campbell et fils Earl de Greenwood, N.-E., aussi son petit-fils, Allan Leblanc de Moncton. Ceux-ci ont aussi visité M. et Mme Léo Richard et famille.

Mme Anita Maddix est allée à Moncton dernièrement, où elle assistait à une soirée surprise lors du 25e anniversaire de mariage d'une de ses filles, Mme et M. Albert Gallant.

M. et Mme Richard Gallant et trois enfants ont fait le tour du "Cabot Trail" à la fin de semaine du jour de l'Action de grâces.

M. Cyrus Arsenault de Mexico, Maine, est venu passer quelques semaines chez M. et Mme Faustin Richard.

Mme Corinne Breau de Richibucto, N.-B. passait une semaine chez M. et Mme Ovila Daigle, récemment.

Pour la fin de semaine, M. et Mme Ovila Daigle se rendaient à Richibucto, N.-B., où ils visitaient la mère de M. Daigle. De là, ils se rendirent à Pointe Sapin visiter Mme Charlotte Robichaud, mère de Mme Daigle.

M. Maurice Daigle est actuellement en vacances en Louisiane et M. Georges Daigle qui prend un cours à l'Ecole technique de Moncton est venu chez lui pour une fin de semaine.

MONT CARMEL

M. Clifford Gaudet, fils de Mme Roseline Gaudet de St-Raphael est allé reprendre ses études à l'Université de Moncton.

Mme Angéline Arsenault passa quelques jours à Miscouche chez Mme Emilienne Arsenault. Elle visita aussi sa nièce, Soeur Thérèse Arsenault au Couvent de Miscouche.

M. et Mme Pierre LeBlanc passèrent une fin de semaine chez le père de Mme LeBlanc, M. Honoré Gallant à St-Raphael.

M. et Mme Wilfred Gallant et famille, accompagné de M. et Mme Albénie Gallant, ont passé une fin de semaine à Moncton chez des parents et amis.

Mlle Christine Gallant, fille de M. et Mme Expédit Gallant, a passé quelques jours dans sa famille. Elle est employée à St-Jean N.-B., et était accompagnée d'un ami Gary.

M. Louis Lirette de Moncton qui visitait sa fille, Mme Victor Gallant et M. Gallant et famille est tombé malade et est présentement à l'hôpital de Summerside recevant des soins médicaux. Tous lui souhaitent prompt rétablissement.

Mme Glorice Richard qui était en visite à Moncton, N.-B., chez sa fille et gendre, M. et Mme Yvon Léger, a dû être ramenée d'urgence à l'hôpital de Summerside où elle a passé deux semaines pour soins médicaux et maintenant est de retour dans sa famille.

Le restaurant "Etoile de Mer" à Mont-Carmel a fermé ses portes pour la saison.

M. et Mme Ronnie Gallant et deux enfants de Souris ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Eugène Gallant.

M. et Mme Maurice Gallant de Halifax ont passé la fin de semaine avec leurs parents, M. et Mme Edouard Arsenault et M. et Mme François Gallant de St-Chrysostome.

BAIE EGMONT

Mme Auldine Arsenault et son fils Blair sont allés passer une fin de semaine à Pictou, N.-E.

Prompt rétablissement à Mme Rose Savage qui est de nouveau hospitalisée pour soins médicaux.

Nos sincères sympathies à la famille de Mme Agatha MacPhee à l'occasion de la mort tragique de leur fille Gail.

Mlle Yvette Gallant, fille de Mme Adrus Gallant est de retour d'une promenade à Toronto et à Orangeville, Ontario.

Prompt rétablissement à M. Alfred Gallant de Maximeville qui est hospitalisé.

Tous les amis d'Arthur-J.-B. Arsenault sont heureux de le revoir à la maison après un séjour de quatre semaines à l'hôpital.

Mme Mélina Barriault et 3 de ses enfants ont passé la fin de semaine à Dieppe, N.-B.

M. et Mme Cyrille Arsenault ont passé une fin de semaine à Bouctouche, N.-B., et ont assisté au mariage d'un cousin de M. Arsenault. Ils ont aussi visité un ami, Andy Wood à Moncton, N.-B.

MISCOUCHE

M. et Mme Harvey Hood et famille de Charlottetown ont passé la fin de semaine avec les parents de Mme Hood, M. et Mme Sylvere Gaudet.

Mlle Donna Gaudet, étudiante à l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton, a visité ses parents, M. et Mme Julien Gaudet et ses frères, Francis, Roy et Paul.

M. et Mme Ronnie McKay [née Bonita Poirier] et 3 enfants de Halifax, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Emmanuel Poirier, parents de Mme McKay.

Mme Alphonsine McIntyre a visité sa soeur et beau-frère, M. et Mme Richard Gauthier et la famille a Oromocto, N.-B. Elle a aussi visité ses frères, Roland, Joachin et Stanely de Tracey, N.-B.

Nos félicitations à M. et Mme Scott Kaye [Monique Poirier] de Amherst, N.-E. qui viennent d'annoncer la naissance d'une petite fille Marlo Renée, née le 20 septembre et pesant 7 livres et 14 onces.

Soeur Marie Arsenault, soeur du Précieux Sang de Charlottetown est en visite chez sa mère, Mme Florin Arsenault au Foyer d Age d'Or.

M. et Mme Scott Kaye et leur petite fille de Amherst, N.-E., ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Emmanuel Poirier, parents de Mme Kaye.

M. Martin Arsenault de Halifax, N.-E., passe une semaine en visite chez ses parents et ses frères et soeurs.

Mme Rita Poirier est de retour chez elle après avoir passé trois semaines chez sa fille, Mme Monique Kaye de Amherst, N.-E.

SUMMERSIDE

Mme Jack Connolly de Charlottetown a passé quelques jours chez sa soeur et son beau-frère, Irène et Paul Perry de la rue Market et aussi chez sa soeur, Auldine Arsenault.

Mme Frances Gallant, de la rue Notre-Dame, est en visite à Paris, Ontario, chez son fils Brian, sa soeur Mary et son frère Jim [Razavet]. En s'en revenant, elle doit arrêter à Montréal rendre visite à son frère, Louis Razavet.

M. et Mme Richard Meader et leur deux filles, Dolly et Laura, sont revenus d'un voyage de trois semaines en Angleterre où demeurent les parents de M. Meader.

M. et Mme John Richard de Charlottetown et Steven Richard, étudiant à l'Université de l'Ile-du-Prince-Edouard étaient en visite chez leur grand-mère, Mme Dolor Richard, en fin de semaine.

SOURIS

Parmi les étudiants qui sont retournés aux Universités, on remarque David Deveau, Blair Deveau et Gladys Kickham.

Les fermiers ont de la difficulté à ramasser leur récolte à cause du temps pluvieux.

On a encore beaucoup de touristes surtout avec le traversier des Iles-de-la-Madeleine et aussi ceux qui prennent part au montage d'un film qui se fait à l'est de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Prompt rétablissement à Mme Gertrude Deveau et Réginald Pitre qui sont à l'hôpital.

Les funérailles de Mme Francis MacDonald ont eu lieu samedi le 24 septembre du salon funéraire de Souris en l'église de Rollo Baie. Le curé, Père Gérard Fingley célébrait la messe.

DECES

On vient d'apprendre que M. Louis Lirette de Moncton, qui a dû être hospitalisé à l'occasion d'un voyage à l'Ile, est décédé. Ses funérailles ont lieu à Moncton.

SUMMERSIDE-Les funérailles de Alban Landry de 81, rue Harvard, Summerside avaient lieu mardi, le 11 octobre du salon funéraire Moase en l'église St-Paul où la messe fut célébrée à 10h00 a.m. par Père Daniel O'Hanley. Pères Charles Gallant et Edouard Cormier, M. Cyrus-J. Gallant, diacre et Soeur Burge étaient présents au sanctuaire. La chorale féminine St-Paul était sous la direction de Mme Frances Perry alors que Mme Clarence Steele faisait les frais de la musique.

Il y eut service légionnaire le soir précédant sous la direction du camarade Leroy Gamble. Les porte-étendards étaient les camarades Austin Arsenault et William Faithfull et le huissier d'armes, le camarade Allison Mills. Le dernier appel et le réveil furent sonnés par le camarade Adelard Richard.

Les porteurs étaient MM. Ivan Clough, Murray Bennett, Don Saunier, Adelard Richard, Tilmon Landry et Gérald Huestis. Les porteurs de fleurs étaient Mike et Danny Landry, Ivan Day et Bill Dunn. L'imhumation eut lieu au cimetière paroissial.

REUNIONS

Dames du Sanctuaire

ABRAM VILLAGE- La réunion mensuelle du mois d'octobre eut lieu chez Mme Roy Arsenault et s'ouvrit par la prière à Notre-Dame du Sacré Coeur récitée en commun. Les minutes et le rapport financier furent lus et adoptés. Dans la correspondance, il y avait une lettre des Pères Blancs. Le comité des malades donna son rapport et le nouveau comité se compose de Mmes Augustin Arsenault, Ernest Arsenault, Louis Gallant et Cyrille Arsenault.

La petite loterie du mois a rapporté $7.25 et l'heureuse gagnante est Mme Alyre Arsenault. Elle s'occupera d'apporter le prix pour la prochaine assemblée.

Les élèves de la 12e année ont contacté la Société pour une annonce dans leur ''Album Souvenir''. La Société a donné $10.00 pour l'Album Souvenir.

La présidente nous dit qu'il y aura une assemblée au Centre Vanier, jeudi soir concernant le français enseigné à l'école. Toutes les personnes intéressées sont priées d'y assister.

Mme Ida Gallant nous dit que le petit magasin de linge usagé accepterait du linge d'hiver et qu'il était ouvert tous les samedi après-midi de 2h00 à 4h00. Le district de St-Gilbert sera en charge pour le mois d'octobre.

Plusieurs dons furent reçus pour la Société. La messe du mois sera chantée pour une température favorable afin que les fermiers puissent sauver leurs récoltes.

Celles qui veulent des pilules d'huile de foie de morue ont donné leur commande à la secrétaire et elles seront procurées de la Croix Rouge. L'appel des noms prit place avec une assistance de 28 membres et chaque membre avait apporté des timbres. Le prochain appel des noms sera un ''paquet surprise''.

Il fut décidé d'apporter des carreaux de couverte à la prochaine assemblée.

Une belle lecture intitulée ''Priez pour moi, je suis une maman'' fut lue par Mme Edgar Gallant. Ensuite on récita le chapelet vu que c'était le mois du Rosaire.

Le programme était bien amusant et fut gagné par Mme Léo-S. Arsenault. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Léo-F. Arsenault et le programme sera préparé par Mmes Nazaire et Zenon Arsenault. On ajourna pour jouer au Bingo qui raporta $23.00.

Un vote de remerciement fut offert à Mme Arsenault pour son hospitalité et son délicieux goûter.

FAITES PASSER
VOTRE MESSAGE DANS
LES PETITES ANNONCES
La Voix Acadienne
436-6005

LES
CANADIENS AIMENT
LES CAISSES POPULAIRES

Les Canadiens doivent aimer les caisses populaires. Plus de 8 millions d'entre eux font partie des 3,881 caisses populaires allant du Yukon à Terre-Neuve.

Le but est d'atteindre l'idéal ''Chacun au secours de son voisin.''

Les caisses populaires sont beaucoup plus préoccupées de rendre service que de réaliser des profits. Il ne faut pas oublier que les profits retournent aux membres.

Il s'agit d'un mouvement grandiose- c'est un hommage aux Canadiens - et il y a de la place pour VOUS

de Tignish à Souris...

Club d'Age d'Or

TIGNISH-Le club d'Age d'Or tenait son assemblée mensuelle dimanche soir le 9 octobre. L'assemblée fut ouverte par le président, M. Adrian Richard et la prière, le Pater récitée par Mme Eulalie Gillis, trésorière, en anglais, le ''Je vous salue Marie par Mme Elenore DesRoches, secrétaire en français, et le Gloire soit au Père par le président en anglais.

Vingt-neuf membres répondirent à l'appel. Nous sommes maintenant 49 membres enregistrés. La secrétaire lut son rapport et ce même fut adopté comme lu. Elle lut aussi la correspondance et une lettre du Community Hospital, O'Leary, qui demande de l'aide en argent pour avoir des classes pour enseigner la ressuscitation pulmonaire cardiaque (C.P.R.).

Il a été proposé par Mme Exzélie Christopher et secondé par Mme Stanis DesRoches de leur envoyer le montant d'argent réalisé à notre prochaine partie de bingo qui est mercredi, le 12 octobre, pour venir en aide à ce programme.

La trésorière lut son rapport et ce même fut adopté tel que lu. Les différents comités présentèrent leurs rapports. Pour le nettoyage du mois prochain, M. et Mme Stanis DesRoches ont offert de le faire. On remercie grandement M. et Mme Eddie Bernard pour avoir fait le nettoyage pendant au moins 2 mois. On a décidé de faire un ''pot pourri'' de 20 à 30 minutes avant les parties de cartes.

L'assemblée fut ensuite ajournée et fut suivie d'un jeu de cartes et un délicieux goûter fut servi. Le tout se termina à 11h00 p.m.

La Ligue des Dames catholiques

TIGNISH-Les membres de la Ligue des Dames Catholiques de St-Félix eurent leur assemblée chez Mme Lillian DesRoches, le 10 octobre avec une présence de 15 membres.

L'assemblée fut ouverte par la prière en choeur, tous les rapports furent lus et adoptés. On décida d'organiser une loterie dont le tirage aura lieu au mois de décembre.

On a voté un montant d'argent à donner à Mme Joe Allain qui est maintenant dans son nouveau logis. Elle était autrefois de St-Félix. On proposa d'acheter une couronne pour le 11 novembre.

L'assemblée fut terminée par une dizaine de chapelet. Six rondes de bingo suivirent et un délicieux goûter par l'hôtesse Lillian, assistée de sa belle-mère, Mme Bertha DesRoches. La prochaine assemblée aura lieu chez Mme Claude Gaudette.

Parties de cartes

La partie de cartes de dimanche soir de la succursale de Summerside de la Société St-Thomas d'Aquin au Boy's and Girl's club rassemblait 14 tablées et demie de joueurs et les résultats furent les suivants: chez les hommes, 1er prix, Ben-V. Gallant, 2e prix, Alphée Gallant et prix de consolation, Arthur Perry; et chez les dames, 1er prix, Fanny Doucette, 2e prix, Alvina Richard et prix de consolation, Béatrice Murphy. Le prix de présence fut gagné par Gus Arsenault. Les recettes de ces soirées sont versées au fonds éducationnel.

Le Club Social
Francais

Danse de 9h30 à 12h30
ORCHESTRE

Vendredi le 21 octobre,
WESTERN RAMBLERS

Samedi le 22 octobre,
CAVALIERS

222, rue First,
Summerside, I.-P.-E.

Dames du Sanctuaire

ST-RAPHAEL--L'assemblée des Dames du Sanctuaire de St-Raphael avait lieu chez Mme Albéni Arsenault et fut ouverte par la présidente Mme Alfreda Arsenault. La prière fut récitée en commun par les onze membres présents.

La secrétaire, Mme Anita Gallant, lut les minutes de la dernière assemblée et présenta le rapport financier; les deux furent adoptés. Le rapport nous indique que nous avons réussi à recueillir le montant de $346.32 au courant de l'année et que du montant, $274.21 a été dépensé. Le comité des malades présenta son rapport.

L'élection des officiers donna les résultats suivants: présidente, Mme Adeline Richard ; vice-présidente, Mme Eloi Gallant; secrétaire, Mme Anita Gallant et auditrices, Mmes Angeline Arsenault et Léona Poirier. Le comité des malades est formé de Mmes Rose Gaudet, Claudia Arsenault, Clara Gallant et Aldine Richard.

Le programme récréatif avait été organisé par Mme Clara Gallant et la gagnante fut Mme Anita Gallant, qui aura la responsabilité de préparer ce programme pour la prochaine réunion chez Mme Aldine Richard. Mme Angéline Arsenault se charge du programme éducationnel pour la prochaine assemblée.

Plusieurs membres profitèrent de cette assemblée pour payer leur cotisation et on discuta ensuite des moyens à prendre pour cueillir des fonds. Une activité sera une vente à l'encan. La loterie du mois fut gagnée par Mme Julia Arsenault et Mme Rose Gaudet offre de fournir le prix pour la prochaine. On remercia sincèrement un des membres qui fit un don à l'organisation ainsi que Mme Anita Gallant du beau travail accompli alors qu'elle était secrétaire.

Après l'assemblée, un délicieux réveillon fut servi par Mme Claudia Gallant et sa fille et fut fortement apprécié de toutes les dames présentes.

GRaNT MOASE
QUALITY JEWELLERS
Montres-diamants
SUMMERSIDE, I.-P.-E.
Tél: 436-3882

Option Canada

suite de la page 1

porte-paroles du Canada anglais dire que le noeud du problème c'est le chômage dans le Québec. De telles paroles renforcent les soupçons au Québec que le reste du Canada ne veut pas reconnaître le besoin d'adaptation culturelle, que nous voulons résoudre le problème avec de l'argent.''

''Je suis convaincu qu'un grand nombre de Québécois sont prêts à faire des sacrifices pour aider à la conservation de leur culture, de leur langue, de leur identité. Mais si un Québec séparé du Canada ne pouvait effectuer cette conservation, alors le rêve idéaliste perdrait de son éclat et en même temps l'empressement de faire des sacrifices économiques diminuerait.''

''J'aimerais dire ceci aux Québécois, n'allez pas croire qu'après le divorce tout sera jardin de roses. Les problèmes ne disparaîtraient pas avec la déclaration que vous formez une nouvelle nation. Vous pourriez rencontrer des difficultés économiques et culturelles plus grandes que si vous étiez demeurés dans la fédération et sans les avantages attendus.

Je ne sous-estime pas la difficulté de la tâche à accomplir pour répondre aux aspirations régionales dans le contexte de la Confédération, mais j'ai confiance qe les solutions sont à la partie des Canadiens''.

Nouveau conseil local affilié au conseil canadien de la coopération

Lundi le 26 septembre avait lieu à Wellington une assemblée spéciale de tous les mouvements de coopération dans la Région Evangéline pour discuter de la possibilité de former un conseil local qui serait affilié au Conseil Canadien de la Coopération.

M. Léonce Bernard, gérant de la Caisse Populaire Evangéline présidait. Il souligne la présence des invités distingués, à savoir, M. Joseph Gaudin, gérant de la Fédération des Caisses Populaires de l'Ile-du-Prince-Edouard; M. Ken MacLean, gérant de l'Union des Coopérateurs de l'I.-P.-E.; M. Yvon Forest, directeur général du Conseil Canadien de la Coopération de Québec; et M. Martin Légère, président de ce Conseil.

M. Gaudin fit un bref historique des caisses populaires sur l'Ile tout en soulignant le progrès remarquable du mouvement coopératif surtout depuis ces dernières années.

M. Alcide Bernard présente M. Yvon Forest qui donna quelques explications au sujet du film à visionner sur le mouvement coopératif au Québec de 1900 à 1940.

M. Ulric Poirier présente M. Martin Légère, directeur général de la Fédération des Caisses Populaires Acadienns. Celui-ci explique les buts du Conseil Canadien de la Coopération tout en soulignant que ce Conseil n'a aucun but autre que d'être au service des coopératives de langue française, de promouvoir l'unité canadienne et l'éducation coopérative.

Il insiste aussi sur le besoin qu'ont les Acadiens de se sentir fiers tout en travaillant pour conserver un Canada uni et encourager le respect mutuel des Canadiens les uns envers les autres. Le conférencier termine son discours en invitant les Acadiens de la Région Evangéline de réaliser la fondation d'un conseil local. La réponse était affirmative, et avec la fondation du conseil local, l'Ile-du-Prince-Edouard devient la huitième province-membre. Les organisations suivantes sont représentées au sein du Conseil de l'Ile: La Caisse Populaire Evangéline, Wellington; Le Village Pionnier; le Magasin Coopératif de Mont-Carmel, le Magasin Coopératif de Wellington, le Centre Médical de Santé, la Coopérative des Producteurs Acadiens de l'Ile.

Sur la photo on voit le premier exécutif du nouveau Conseil de l'Ile; Ernest Arsenault, directeur; Alcide Bernard, trésorier; Dosithée Poirier, directeur; Léonce Bernard, président.

Réunion des anciens à l'U. de M.

La médecine sera à l'honneur au cinquième retour annuel de l'Association des anciens et amis (A.U.M.) de l'Université de Moncton qui se tiendra au Centre universitaire de Moncton les 21, 22 et 23 octobre 1977.

En effet, le Dr. Alfred Bastarache de Moncton a accepté de donner une conférence intitulée, ''L'humour en médecine acadienne'' au cours du banquet qui se déroulera le vendredi à 20h à la cafétéria de l'édifice Taillon. Le Dr. Léon Richard, pour sa part, agira en tant que maître de cérémonie. C'est également à ce moment que l'on dévoilera le nom de l'ancien ou l'ancienne de l'année, titre décerné à chaque année par l'Association des anciens et amis.

Outre le banquet, les organisateurs du retour ont préparé un programme d'activités varié et fort intéressant de sorte à rendre le séjour des anciens et amis plus agréables.

La fin de semaine debutera le vendredi à 13h par l'accueil habituel au Salon du chancelier. La réunion annuelle aura lieu à 18h, suivie du banquet, et la soirée se terminera par une danse. Samedi, le Centre d education physique et des sports sera ouvert à ceux et celles qui voudront participer à des activités libres et à 14h30, il y aura la cérémonie de la collation des grades. A la demande populaires des amateurs de hockey, il y aura des rencontres samedi et dimanche à l'aréna J.-Louis Levesque. La journée de dimanche débutera par une messe grégorienne à 11h30, célébrée en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption par l'archevêque, Monseigneur Donat Chiasson.

Mot de remerciement

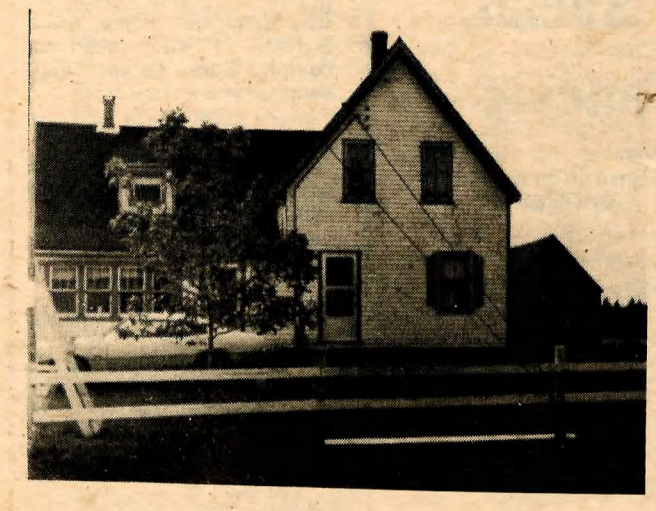

M. et Mme Alyre (Yvette) Cormier et famille de St-Philipe désirent exprimer leur plus vive reconnaissance à toutes les personnes généreuses qui d'une manière ou d'une autre sont venues à leur secours à l'occasion des pertes considérables qu'ils viennent de subir. On voit en haut à gauche une photo aérienne de leur résidence et dépendances prise voilà quelques années, et en bas une photo de leur demeure qui, heureusement, n'a pas subit de dégats. Avec la disparition de leur grange avec le contenu, d'une porcherei avec quelque vingt-quatre cochons, de leur poulailler avec un certain nombre de poules, d'une grainerie et d'un hangar contenant des instruments agricoles, il n'est pas difficile d'imaginer que les pertes représentent un montant assez élévé.

Pour comble de malheur, quelques jours plus tard, à l'occasion d'un voyage de magasinage à Summerside, leur voiture prend feu et subit de lourds dégats.

Une annonce
dans
La Voix Acadienne
ça vaut
la peine

Nouveau programme au centre universitaire de Moncton

Le président du Conseil des gouverneurs de l'Université de Moncton, le docteur Claude Gaudreau, annonce que le mandat du recteur-adjoint du Centre universitaire Saint -Louis-Maillet d'Edmundston, M. Marcel Sormany, a été renouvellé pour une période de cinq ans.

Cette décision a été prise par le Conseil lors de sa réunion du vendredi 23 septembre dernier au Centre universitaire de Moncton. M. Sormany avait été nommé recteur du Collège Saint-Louis-Maillet en 1972 et son premier mandat se terminait le 30 juin 1977.

Par ailleurs, le Conseil des gouverneurs a autorisé un nouveau programme au Centre universitaire de Moncton, celui de baccalauréat en loisirs, qui sera offert par la Faculté des sciences de l'éducation. Avant d'être mis en marche, le nouveau programme doit cependant recevoir l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes (C.E.S.P.M.).

A sa réunion de vendredi dernier, le Conseil a étudié les états financiers de l'Université au 30 juin 1977, donnant le bilan des trois centres universitaires ainsi que les résultats des opérations pour l'année académique 1976-77.

Les dépenses totales de fonctionnement pour les trois centres universitaires se chiffrent à $19,898,000 incluant les entreprises auxiliaires, tandis que les revenus étaient de $19,753,000 et le déficit consolidé des opérations pour la dernière année se solde donc à $145,000. Le vice-recteur à l'administration, M. Médard Collette a rappelé que la C.E.S.P.M. refuse tous les déficits. Il a indiqué que l'Université de Moncton avait accumulé un surplus dans les budgets de fonctionnement au cours de ses 13 premières années d'existence, mais que ce surplus n'existe plus. Le président du Conseil des Gouverneurs, Dr. Claude Gaudreau a insisté pour que les trois centres universitaires demeurent à l'intérieur de leur budget pour la présente année.

Au nombre des autres décisions qui ont été prises à la réunion du Conseil, notons l'acceptation en principe de la création d'un comité tripartite permanent sur la situation linguistique à L'Université. Le mandat de ce comité, ainsi que l'étude des conventions collectives des professeurs seront les deux points à l'ordre du jour d'une réunion spéciale du Conseil prévue dans quelques semaines.

Le recteur de l'Université, M.Jean Cadieux, a présenté aux Gouverneurs des rapports sur la Biennale de la langue française qui a eu lieu récemment au Centre universitaire de Moncton ainsi que sur l'Ecole de droit. Il a de plus indiqué qu'il présentera un mémoire aux audiences publiques du Collège communautaire le 29 septembre prochain.

Enfin, les Gouverneurs ont pris connaissance des chiffres d'inscription pour l'année universitaire qui vient de débuter; selon les statistiques les plus récentes, le Centre universitaire Saint-Louis-Maillet connaît une hausse de 50 étudiants dans les inscriptions à plein temps; le Centre universitaire de Shippagan, une hausse de 35 étudiants et le Centre universitaire de Moncton, une baisse d'environ 80 étudiants. Les statistiques officielles ne seront toutefois connues que le 1er décembre 1977.

Moissonneuse-batteuses

Personne ne mourrait ni ne serait blessé si l'on prenait les précautions appropriées. Avant de faire démarrer une moissoneuse-batteuse, lisez et suivez les instruction du manuel. Entretenez bien votre matériel: écrans protecteurs, freins, chaînes, courroies, pneus, moteurs, circuits électriques et manettes de contrôle. Laissez les écrans de sécurité en place lorsque la machine fonctionne. Si c'est le tracteur qui fait fonctionner la moissonneuse-batteuse au moyen d'un arbre de prise de force, laissez toujours en place l'écran protecteur de la PDF. Avant de faire marcher un moteur à l'intérieur d'un bâtiment, ouvrez portes et fenêtres.

Equipez la moissonneuse-batteuse d'un extincteur chimique d'au moins cinq livres de capacité. Installez-le pour pouvoir l'atteindre facilemnt de votre siège ou du sol. Le coût d'un extincteur est minime par rapport à votre investissement én matériel de récolte. Pour diminuer les risques d'incendie, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir avant de faire le plein. Ne laissez jamais de paille et de déchets sur les tubulures d'échappement du moteur. Vérifiez les canalisations d'essence et colmatez les fuites. Eloignez-vous pour fumer. Conservez le moteur en bon état et ne le faites pas travailler au-delà de sa capacité.

Prenez le temps de lire les mesures de sécurité qui suivent. Notez celles qui auraient pu être émises.

1-Arrêtez toujours la source de puissance avant de procéder au nettoyage, à l'ajustage ou à l'entretien.
2-Eloignez les enfants des secteurs de travail.
3-Refusez tout passager.
4-Assurez-vous que les écrans et les gardes de sécurité sur les arbres de transmission et les mécanismes d'entraînement sont en place.
5-Assurez-vous que tous sont en sûreté avant de faire démarrer, avancer ou reculer une machine.
6-Entretenez bien l'outillage et les installations d'entreposage pour qu'ils soient prêts à servir.
7-Accordez une surveillance accrue et prodiguez des conseils supplémentaires aux travailleurs et aux conducteurs inexpérimentés.
8-Faites preuve d'un surcroît de prudence lorsque vous travaillez près de pièces mobiles exposées, de monte-charge mobiles et de déchargeuses de charrettes.

DONNEZ DU SANG À LA ✚

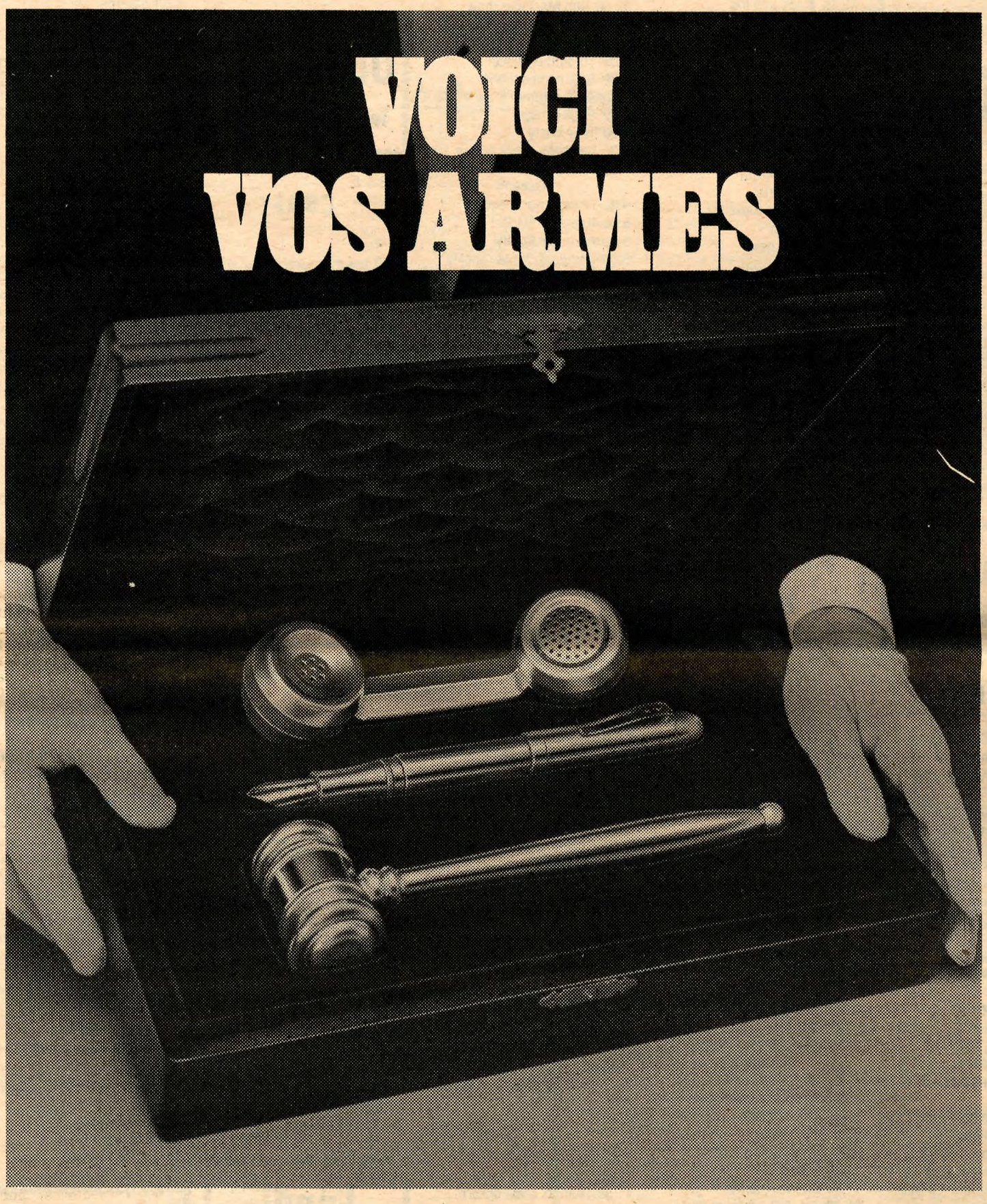

S'il vous faut partir en guerre parce que vous croyez vous être fait rouler avec des biens et des services de qualité inférieure, souvenez-vous que le succès de votre lutte repose d'abord sur votre ténacité et votre initiative personnelle. Voici des gens qui pourraient être sympathiques à votre cause:

Vendeurs de magasin
Gérants de magasin
Fabricants/Distributeurs
Bureaux d'éthique commerciale
Associations de commerçants
Associations professionnelles
Associations de consommateurs/Bureaux d'aide aux consommateurs
Journaux/Chroniques sur la consommation
Postes de radio/Lignes ouvertes
Postes de télévision/Émissions sur la consommation
Protecteurs des citoyens
Hôtel de ville/Échevins/Gouvernement municipal

Ministères provinciaux de la consommation
Consommation et Corporations Canada
Députés provinciaux et fédéraux
Avocats/Aide juridique
Cours des petites créances

Armez-vous de courage et rappelez-vous que Consommation et Corporations Canada vous appuie avec les quelques 30 lois que ce ministère administre.

Consommation et Corporations Canada — Consumer and Corporate Affairs Canada

L'honorable Warren Allmand, Ministre

La Semaine du consommateur, du 24 au 30 octobre.
Votre association de consommateurs vous appelle.

Offre d'emplois.

La province de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Ces concours sont ouverts aux personnes des deux sexes.

Les positions suivantes sont disponibles dans la province de l'Ile-du-Prince-Edoard:

Officier de coordination
Corporation de l'Habitation de l'Ile-du-Prince-Edouard
Charlottetown

Hygiéniste dentaire I
Hygiéniste dentaire II
Ministère de la Santé
Différentes régions de la province

Opérateur d'entrée des données
Ministère des Finances
Temporaire
Charlottetown

Prépose au Nursing, mâle
Ministère du Service Social
Ministère de la Santé
Charlottetown

Pour de plus amples informations au sujet de ces positions, veuillez contacter la Commission du Service civil, .P. 2000, Charlottetown, Ile-du-Prince-Edouard ou composez 892-4134.

LA RECETTE DE COLONEL SANDERS'

Poulet Frit à la Kentucky

CHARLOTTETOWN, SUMMERSIDE
BUNBURY, MONTAGUE

"C'est bon à s'en lécher les doigts"

A LA TELE CETTE SEMAINE...

Mercredi le 19 octobre

CBAFT

10.15 100 tour de Centour
10.30 Les oraliens
10.45 Topino
11.00 La boîte à lettres
11.15 Virginie
11.30 Magazine express
12.00 Les trouvailles de Clémence
12.30 Les grands-mères
1.00 Mini-fée
1.30 Les coqueluches
2.30 Téléjournal
2.35 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Le temps de vivre
5.00 Bobino
5.30 Le grenier
6.00 Coup d'oeil
6.30 Nouv. rég., sports et magazine
7.00 Tél. Nat., Inter et Act.
7.30 Pistroli
8.00 Les belles histoires
9.00 Baseball série mondiale
11.30 Téléjournal Nat., Inter et Prov.
11.55 Nouv. régionales et météo
12.00 Sports
12.06 Reflets d'un pays
01.06 Cinéma-Théorème
02.30 Fin des émissions

CBCT

9.00 Bonjour
9.15 Friendly giant
9.30 Bixby and me
9.45 Art gr. 4-6
10.00 Jr. High French- Viva la compagnie
10.15 Story machine gr. 1-2
10.30 Mr. Dress-up
11.00 Sesame street
12.00 Bob MacLean show
12.30 Bob MacLean show
12.55 News
1.00 Coronation street
1.30 Afternoon delight
2.00 Ryan's Hope
2.30 Edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Homemade magazine
4.30 Electric company
5.00 Where the sky begins
5.30 All in the family
6.00 Compass- News- Sports Weather-Public affairs
7.00 Mary Tyler Moore
7.30 Window on resources
7.25 Prov. affairs
7h30 Window on resources
7.55 Prov. Affairs
8.00 Disappearing world
9.00 World Serie baseball
12.00 National news
12.22 Night report
12.35 90 minutes live

Jeudi le 20 octobre

CBAFT

10.15 100 tours de Centour
10.30 Les oraliens
10.45 Oum le dauphin blanc
11.00 You hou
11.15 Minute moumoute
11.30 Magazine express
12.00 Les trouvailles de Clémence
12.30 Les animaux chez eux
1.00 Fifi brin d'acier
1.30 Les coqueluches
2.30 Téléjournal
2.35 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Cinéma- Nevada Smith
5.00 Bobino
5.30 Grujot et Délicat
6.00 Coup d'oeil
6.30 Nouv. rég., sports et magazine
7.00 Tél. Nat., Inter et Act.
7.30 Profil
8.00 Un pays, un goût, une manière
8.30 Du tac au tac
9.00 Le travail à la chaîne
9.30 Les grands films- Le chat et la souris
11.30 Tél. Nat., Inter et Prov.
11.54 Nouv. rég. et météo
11.59 Sports
12.05 Cinéma- A communiquer
02.30 Fin des émissions

CBCT

9.00 Bonjour
9.15 Friendly giant
9.30 Bixby and me
9.45 Inside/Out
10.00 Art gr 4-6
10.15 Bixby and me
10.30 Mr. Dress-up
11.00 Sesame street
12.00 Bob MacLean show
12.30 Bob MacLean show
12.55 News
1.00 Coronation street
1.30 LaPierre
2.00 Ryan's Hope
2.30 Edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Vison on
4.30 What's new
5.00 Market place
5.30 All in the family
6.00 Compass-News- Sports Weather- Public affairs
7.00 Mary Tyler Moore
7.30 Land and sea
8.00 Carol Burnett
9.00 Canadian express Valdy
10.00 We've got each other
10.30 Jennifer Davis Show
11.00 The National
11.22 Night report
11.35 90 minutes live

Vendredi le 21 octobre

CBAFT

10.15 100 tours de Centour
10.30 Les oraliens
10.45 Mon ami Guignol
11.00 Tam Tam
11.15 Virginie
11.30 Magazine express
12.00 A communiquer
12.30 Robinson Suisse
1.00 Sesame street
1.30 Les coqueluches
2.30 Téléjournal
2.35 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Les ateliers
4.30 Les chiboukis
4.45 Minute moumoute
5.00 Bobino
5.30 Maigrichon et Gras double
6.00 Coup d'oeil
6.30 Nouvelles rég., sports et magazine
7.00 Tél. Nat., Inter et Act.
7.30 En rouland ma boule
8.00 Marcus Welby
9.00 Aller retour
9.30 Concert populaire
10.30 Scénario
11.00 Science réalité
11.30 Tél. Nat., Inter et Prov.
11.54 Nouv. rég. et météo
11.59 Sports
12.05 Cinéma- Les Rosenberg ne doivent pas mourir
01.30 Fin des émissions

CBCT

9.00 Bonjour
9.15 Friendly giant
9.30 Language arts rare junk
9.45 French gr. 4-6
10.00 Canadian schools
10.30 Mr. Dress-up
11.00 Sesame street
12.00 Bob MacLean show
12.30 Bob MacLean show
12.55 News
1.00 Coronation street
1.30 Afternoon delight
2.00 Ryan's Hope
2.30 Edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Arrival of H.R.H. the Queen
4.30 Friday after school
5.00 Nature of things
5.30 All in the family
6.00 Compass- News- Sports Weather-Public affairs
7.00 Mary Tyler Moore
7.30 Atlantic week
8.00 On stage with Paul Anka
9.00 World series
11.30 Sportsweek
12.00 The National
12.22 Night report
11.35 Susan & God

Samedi le 22 octobre

CBAFT

10.00 Heidi
10.30 Wickie
11.00 Les mystères de la Tamise
11.30 M. Rosée
12.00 Es-tu d'accord
12.30 Déclic
1.00 Héros du samedi
2.00 Sporthèque
3.00 Univers des sports
5.00 A communiquer
6.00 Bagatelle
7.00 Pourquoi
7.30 Téléjournal
7.35 Ici, ailleurs
8.00 La femme bionique
9.00 La soirée du hockey
11.30 Téléjournal
11.45 Nouvelles du sport
12.01 Politique fédérale
12.10 Cinéma- A communiquer
01.30 Fin des émissions

CBCT

9.30 Sesame street
10.30 Parade
11.30 Peanuts and Popcorn
12.00 Peanuts and Popcorn
1.00 Behind the scene
1.30 Football
3.00 FISU games
3.00 TBA
5.30 CFL this week
6.00 Space 1999
7.30 Heritage
8.00 Muppets
8.30 On our own
9.00 Hockey- Pil at Toronto
12.00 National news
12.15 TBA
12.22 Night report
12.30 Late movie
Lion has wings

Dimanche le 23 octobre

CBAFT

10.00 Les aventures de oui-oui
10.30 Les contes de la rive
10.45 L'église en papier
11.00 Le jour du Seigneur
12.00 Second regard
1.00 Magazine de la semaine verte
2.00 Football américain Dallas à Philadelphie
5.00 D'hier à demain
6.00 Initiation à la musique
6.30 Ciné-magazine
7.00 Ecrivains
7.30 Téléjournal
7.35 Téléscopie
8.00 Avec le temps
8.30 Les beaux dimanches
11.30 Téléjournal
11.46 Sports dimanche
12.00 Film
12.09 Ciné-Club--Sport d'hiver
01.30 Fin des émissions

CBCT

10.00 Lassie
10.30 Flipper
1.00 Meeting place
2.00 Man alive
2.30 Money makers
.00 Music to see
.30 Country Canada
.00 Hymn sing
.30 Mr. Chips
3.00 CFL Football B.C. at Hamilton
.00 Wonderful world of Disney
.00 The beachcombers
.30 Rhoda
.00 Market place
.30 Ombudsman
.00 25 th anniversary of TV Gala
10.00 News& curret affairs
1.00 The National
1.15 Night report
.25 Hawaii Five-O

CBAFT

10.10 The sun runner
10.30 Les oraliens
10.45 Une fenêtre dans ma tête
11.15 Virginie
11.30 Magazine express
12.00 Les trouvailles de Clémence
12.30 Laurel et Hardy
1.00 Sesame
1.30 Les coqueluches
2.30 Téléjournal
2.35 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Cinéma- Le monde des animaux sauvages
5.00 Bobino
5.30 Le major plum pouding
6.00 Coup d'oeil
6.30 Nouv. rég., sports et magazine
7.00 Tél. Nat., Inter et Act.
7.30 La Sagouine
8.00 Daniel Boone
9.00 A cause de mon oncle
9.30 Le pont
10.00 Télé-Sélection--Les aveugles ont des yeux
11.30 Téléjournal Nat., Inter et Prov.
11.55 Nouv. rég. et météo
11.59 Sports
12.05 Arsène Lupin
01.05 Cinéma- Ciné-girl
02.00 Fin des émissions

CBCT

.00 Bonjour
.15 Friendly giant
.30 Gr. 4-6- Qui est là
.40 Le monde des petits
.45 Science in action gr. 3-4
.00 Social studies gr. 4-6
.15 Bixby and me
.30 Mr. Dress-up
.00 Sesame street
2.00 Bob MacLean show
12.30 Bob MacLean show
2.55 News
.00 The young and the restless
.30 Afternoon delight
2.00 Ryan's Hope
2.30 Edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 After four
4.30 Mr. Dress-up
5.00 This land
5.30 All in the family
5.00 Compass- News- Sports Weather-Public affairs
7.00 Mary Tyler Moore
7.30 Music plain and simple
8.00 Your first kiss Charlie Brown
8.30 Front page challenge
9.00 Super special Burton
10.00 News magazine
10.30 Man alive
11.00 The National
11.22 Night report
11.35 90 minutes live

Lundi le 24 octobre

Mardi le 25 octobre

Carl C. Moase & Sons Ltd.

autrefois . Compton & Bowness

Service Funéraire et Ambulancier

150, rue Summer
Summerside, I.-P.-E.

Signaler 436-2301
SERVICE BILINGUE

CAPITAL DINER

EUGENE PINEAU propriétaire

Restaurant ouvert

de 6h30 a.m. à 6h00 p.m.

Service à domicile

3, rue Central
Summerside, I.-P.-E.

Tél: 436-5790

DAIRY PRODUCTS ADL

AMALGAMATED DAIRIES LIMITED

FABRICANTS DE FROMAGE CHEDDAR
TYNE VALLEY
DE BEURRE DUNK RIVER
DE CREME GLACEE OLYMPIA
LAIT CONDENSE AU TIERS

SUMMERSIDE I.-P.-E.

CBAFT

10.15 100 tours de Centour
10.30 Les oraliens
10.45 Oum le dauphin blanc
11.00 You hou
11.15 Au jardin de Pierrot
11.30 Magazine express
12.00 Les trouvailles de Clémence
12.30 Dr. Simon Locke
1.00 Le monde en liberté
1.30 Les coqueluches
2.30 Téléjournal
2.35 Femmes d'aujourd'hui
3.30 Cinéma- Les messieurs de Saint-Roy
5.00 Bobino
5.30 Picotine
6.00 Coup d'oeil
6.30 Nouv. rég., sports et magazine
7.00 Tél. Nat., Inter et Act.
7.30 Nanny
8.00 Le monde merveilleux de Disney
9.00 Grand-papa
9.30 Vedettes en direct
10.00 Les As
10.30 Télé-magazine
11.30 Tél. Nat., Inter et Prov.
11.55 Nouv. rég. et météo
12.00 Sports
12.05 Rencontres
12.35 Propos et confidences
01.05 Cinéma- Amants et fils
02.30 Fin des émissions

CBCT

9.00 Bonjour
9.15 Friendly giant
9.30 Science relationship in nature gr. 4
9.45 Inside/Out
10.00 Grey Cwl- Part one
10.30 Mr. Dress-up
11.00 Sesame street
12.00 Bob MacLean show
12.30 Bob MacLean show
12.55 News
1.00 The young and the restless
1.30 Travel Canada
2.00 Ryan's Hope
2.30 Edge of night
3.00 Take thirty
3.30 Celebrity cooks
4.00 Pencil box
4.30 Coming up Rosie
5.00 Science Magazine
5.30 All in the family
6.00 Compass- News- Sports Weather-Public affairs
7.00 Mary Tyler Moore
7.30 Custard pie
8.00 Happy days
8.30 René Simard
9.00 M.A.S.H.

A surveiller:

Mercredi le 19 octobre
01h06

CINÉMA
Teorema. Film réalisé par Pier Paolo Pasolini, avec Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky, Massimo Girotti et Laura Betti. Un jeune étranger visite une famille bourgeoise de Milan. Son court passage aura une influence marquante sur chacun des habitants de la maison (It. 68).

Jeudi le 20 octobre
3h30

CINÉMA
Nevada Smith. Western réalisé par Gordon Douglas, avec Lorne Greene, Clift Pott et Warren Vanders. Avec l'aide de Nevada Smith, un homme évite d'être floué par son associé et par une bande de mercenaires (USA).

9h30

LES GRANDS FILMS
Le Chat et la souris. Policier réalisé par Claude Lelouch, avec Michèle Morgan, Serge Reggiani et Jean-Pierre Aumont. Un policier obstiné enquête sur la mort suspecte d'un promoteur et sur un vol de tableaux valant une petite fortune (Fr. 75).

12h05

CINÉMA
L'Attente. Drame réalisé par Delbert Mann, avec Patty Duke, David McCallum et Dorothy McGuire. A son arrivée dans la maison paternelle du mari, un jeune couple vit des moments d'angoisse, provoqués par des phénomènes sonores étranges (USA).

Vendredi le 21 octobre
12h05

CINÉMA
Les Rosenberg ne doivent pas mourir (1re de 2). Drame réalisé par Stellio Lorenzi, avec Marie-José Nat, Gilles Segal, Jean Topart et Georges Wilson. Arrestation et procès des époux Julius et Ethel Rosenberg, arrêtés en 1950 par le F.B.I. et accusés d'espionnage atomique au profit de l'URSS (Fr. 75).

Samedi le 22 octobre
12h10

CINÉMA
Les Rosenberg ne doivent pas mourir (dernière de 2). Drame réalisé par Stellio Lorenzi, d'après la pièce d'Alain Decaux, avec Marie-Josée Nat, Gilles Segal, Jean Topart et Georges Wilson. Condamnés, Julius et Ethel Rosenberg se retrouvent à Sing-Sing. Les appels aux Cours supérieures sont rejetés ainsi que les demandes de révision de procès. Après plusieurs sursis, malgré une campagne d'opinion internationale, les époux Rosenberg sont exécutés en juin 1953 (Fr. 75).

Dimanche le 23 octobre
8h30

LES BEAUX DIMANCHES
Dimanshowsoir. De la salle Maisonneuve de la Place des Arts, Diane Dufresne interprète: «Vingtième étage», «A part de d'ça», «On tourne en rond», «Sur la même longueur d'ondes», «Mon petit boogie woogie», «La Vérité», «Hollywood Freak», «Ma vie», «J'me sens ben», «Laissez passer les clowns». Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.
LES BEAUX DIMANCHES
Le Ballet de Shanghaï. Spectacle

12h09

CINÉ-CLUB
Sports d'hiver. Drame réalisé par Imre Mihalyfy, avec Cecilia Esztergalyos et Peter Kertesz. Une jeune fille souffre d'une maladie de poumons. Elle doit s'installer dans un sanatorium, en montagne. Elle rencontre l'entraîneur de ski et un amour naît entre eux. La jeune fille reçoit une lettre de sa soeur qui lui annonce qu'elle ne peut payer les frais du traitement (Hongr.).

Lundi le 24 octobre
3h30

CINÉMA
Le Monde des animaux sauvages. Documentaire réalisé par Eugène Schumacher. Faune de l'hémisphère Nord, des Etats-Unis et du Canada. Elans, caribous, ours, pingouins et phoques (Suisse 70).

10h00

TÉLÉ-SÉLECTION
Angoisses: Les aveugles ont des yeux. Drame réalisé par S. O'Riardan, avec Peter Vaughan. Trois terroristes profitent de l'absence des employés d'un institut pour les aveugles pour s'installer au 3e étage d'où ils ont une vue parfaite sur le parcours d'un défilé dont le héros est leur cible (Brit.).

01h05

CINÉMA
Ciné-girl. Drame réalisé et interprété par Francis Leroi, avec Christiane Guého, Juliet Berto et Henri-Jacques Huet. Un cinéaste s'inspire des confidences d'une comédienne qu'il vient de rencontrer. Jeune provinciale débarquée à Paris, elle a abandonné de vagues études à la Sorbonne pour connaître diverses aventures dans des milieux bohèmes (Fr. 69).

Mardi le 25 octobre
3h30

CINÉMA
Les Messieurs de Saint-Roy. Drame réalisé par Pierre Goutas, avec Jacob[illegible] Louis Arbessier, Madeleine Clairvonne et Rose-Renée Roth. Un soir de réception, un industriel célibataire reçoit un appel d'une jeune fille qu'il ne connaît pas et qui pourtant lui dit qu'elle se suicidera s'il ne vient pas la voir immédiatement. Le lendemain, on retrouve le cadavre de la jeune fille (Fr.).

01h05

CINÉMA ●
Amants et fils. Drame réalisé par Jack Cardiff, avec Trevor Howard, Wendy Hiller et Dean Stockwell. Une femme acariâtre n'a jamais pu pardonner à son mari de n'être qu'un ouvrier. Elle l'écrase de ses sarcasmes et couve le dernier de ses fils. Celui-ci ne peut se décider ni à poursuivre une carrière ni à se marier (Brit. 60).

Amants et fils

Soirée du hockey

La Soirée du hockey — saison 1977-78

15 octobre	N.Y. Rangers	à	Montréal
22 octobre	Philadelphie	à	Toronto
29 octobre	Los Angeles	à	Montréal
5 novembre	Boston	à	Montréal
12 novembre	Toronto	à	Montréal
19 novembre	Boston	à	Toronto
26 novembre	Détroit	à	Montréal
3 décembre	Chicago	à	Montréal
10 décembre	Vancouver	à	Montréal
17 décembre	Montréal	à	Pittsburgh
23 décembre (vendredi)	N.Y. Islanders	à	Montréal
31 décembre	Montréal	à	New York Islanders
7 janvier 78	Détroit	à	Montréal
14 janvier	Boston	à	Montréal
21 janvier	Vancouver	à	Montréal
24 janvier (mardi)	Match des Etoiles	à	Buffalo
28 janvier	Los Angeles	à	Montréal
4 février	Chicago	à	Vancouver
11 février	St-Louis	à	Montréal
18 février	Colorado	à	Montréal
25 février	N.Y. Rangers	à	Montréal
4 mars	Philadelphie	à	Montréal
11 mars	Los Angeles	à	Montréal
18 mars	Pittsburgh	à	Toronto
25 mars	Washington	à	Montréal
1er avril	Boston	à	Montréal
8 avril	Détroit	à	Montréal

Tous les reportages sont diffusés à 21h00, sauf celui du samedi 31 décembre, qui sera télévisé à 18h00.

Monsieur Blanc, Capucine, suivis de toute une ribambelle de marionnettes défilent à côté des musiciens lors de **la Machine à images.**

Bobinette et **Bobino** qu'interprète Guy Sanche, deux personnages fort appréciés depuis 20 ans à la télévision de Radio-Canada, deux participants acclamés lors de **la Machine à images.**

Monsieur Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, à l'occasion du 25e anniversaire.

Une amoureuse aux mille visages: Diane Dufresne

Charles Moëller

Le Pistroli

Cette semaine à l'émission LE PISTROLI, l'animateur Donat Lacroix accueille le conteur de farces et sculpteur amateur, ARTHUR GALLANT, le chanteur "style western", FRANK MAILLET de Notre-Dame de Kent, le violoneux CLAUDE SAVOIE de Paquetville et le chansonnier acadien bien connu, RAYMOND BREAU.

Alors à tous les mercredis soirs à 7h30 au poste CBAFT de Moncton, ne manquons pas LE PISTROLI, une émission musicale du genre soirée acadienne.

Un humaniste: Charles Moeller

Au programme de [illegible] regard, le dimanche [illegible]ure à 12 heures du [illegible] deux documentaires [illegible]erents, mais qui ne [illegible]ent d'intérêt ni l'un [illegible]e.

[illegible]ans un film produit [illegible]a télévision belge, [illegible]rrons Charles Moël[illegible] rétaire général pour [illegible] chrétienne. Il a été [illegible]ur à l'Université de [illegible] et a écrit une som[illegible]e la littérature de no[illegible]ecle, dans laquelle il e[illegible] tous les grands au[illegible] contemporains tels que S[illegible] Malraux, Simone W[illegible] Nous ferons donc la connaissance de cet humani[illegible] avec qui nous visiterons Rome.

L'autre film, réalisé par Religious Television Associates, s'intitule "C'est nous qui avons décidé et il a pour sujet les efforts de rétablissement qu'ont faits les peuples de Niger et du Ma[illegible] à la suite de la sécheresse et de la famine de ces dernières années. Ces deux pays ont reçu de l'encouragement de la part d'organismes ecclésiastiques. Nous verrons dans quelle situation se trouvent les Touaregs du Niger, qui ont souffert non seulement du manque de pluie, mais de la mauvaise application de la technologie moderne. Le film décrit en outre les premiers stades du mouvement coopératif chez d'autres nomades, les Dahusahqs du Mali. Les auteurs du film ne proposent pas de réponses toutes faites. Ici, l'espoir se tempère d'une attente parfois déçue et l'esprit humain prend conscience de ses limites.

Un choix national

SECTION 7

Chapitre 3

La langue et l'unité canadienne

Le maintien de l'unité du Canada dépend beaucoup, mais non exclusivement de la politique des langues officielles, laquelle découle d'une situation de fait. La population doit avoir claire connaissance de cette situation et accepter la nécessité du changement.

Ce chapitre traitera donc de quelques-uns des éléments historiques ou contemporains qui intéressent l'intégrité du Canada.

Tel qu'il existe, le Canada est l'oeuvre d'hommes qui souhaitent partager une expérience commune. Dans un pays aussi étendu, cette volonté de coexistence évolue constamment en raison tant des distances que de la diversité de nos conceptions de la vie. Il ne faut donc pas s'étonner que ce dessein semble parfois hésitant.

Une des raisons de la fragilité de l'unité nationale est notre difficulté à saisir la complexité de nos problèmes collectifs. Francophones comme anglophones, nous avons tendance, tout naturellement, à concevoir le pays à partir de notre expérience locale ou régionale. Nous oublions souvent la grande diversité du Canada et la richesse que constituent les coutumes, les croyances et les vues des Canadiens du Québec, de l'Ontario, des Maritimes ou de l'Ouest. Mais, devant la complexité, les hommes n'ont pas toujours la patience des solutions suffisamment mûries; ils les veulent simples et rapides. Les Canadiens, pas plus que les autres peuples, n'échappent à cette impatience. Pourtant, les problèmes du Canada, et la question linguistique n'est pas le moindre, ne seront pas résolus en un tournemain. Aux solutions tranchées, il faudra souvent préférer les réponses nuancées et les accommodements. La souplesse et la tolérance se font d'ailleurs de plus en plus nécessaires dans le monde actuel où la complexité s'accroît sans cesse et où l'interdépendance des peuples est la condition de leur progrès.

Si les Canadiens ont quelquefois du mal à dégager une identité commune, ce n'est pas qu'ils soient impuissants à exprimer des idées et des sentiments collectifs. Nos écrivains, nos peintres et nos artistes, francophones ou anglophones, confirment aux yeux de tous la singularité de l'aventure canadienne. Mais les Canadiens refusent de masquer leurs différences derrière une façade d'homogénéité factice. Ils en sont fiers et cherchent même à les cultiver. Délibérément, et non par manque d'imagination, ils résisteront toujours à une conception monolithique de leur identité nationale.

Il ne saurait donc y avoir d'unité nationale au Canada sans une affirmation permanente et réelle de nos différences individuelles, culturelles et régionales car, à travers elles, c'est la personnalité et la liberté de chacun qui s'expriment . L'amour et l'amitié supposent le respect de l'originalité profonde des êtres chers; c'est d'ailleurs la condition de notre épanouissement. N'est-ce pas, en vérité, le propre de l'homme civilisé de s'ouvrir aux autres.

Acquiescer à la dissemblance permet aux Canadiens de langue française et de langue anglaise de se manifester en toute liberté dans un pays dont l'existence dépend du rejet de l'uniformité linguistique et culturelle. La réalité fondamentale du Canada ne trouvera pas les conditions de son actualisation dans l'affirmation intransigeante de nos projets respectifs, mais dans la poursuite réfléchie des objectifs communs que nous fixent nos valeurs et nos intérêts individuels et communautaires.

La multiplicité des attitudes et des points de vue peut, bien sûr, devenir une cause de désunion. Mais sans l'acceptation des particularités, la cohabitation devient impossible. Certains semblent accepter difficilement que la minorité francophone, largement concentrée au Québec, veuille à la fois préserver ses valeurs et prendre une part active à la vie canadienne. C'est pourtant essentiel.

Par ailleurs, il ne peut pas y avoir d'unité nationale sans la poursuite d'objectifs communs et un désir collectif de les atteindre. Assurer à tous les Canadiens la sécurité économique et matérielle, mettre en valeur nos ressources, partager nos richesses avec les déshéités du monde entier, voilà autant d'objectifs capables de nous unir. Mais pour les atteindre, il nous faut voir au-delà de nos idéologies respectives.

La Confédération est née d'une préoccupation analogue. Elle a d'abord permis de concilier les différences entre Français et Anglais de la Province du Canada; leurs divergences, on le sait, avaient presque réduit le gouvernement à l'immobilité. Cette entente ouvrait la voie à la réalisation des autres tâches que les partenaires s'étaient fixées: la croissance économique, la construction de réseaux ferroviaires qui puissent faire concurrence aux réseaux américains, l'expansion vers l'Ouest pour que le pays s'étende de l'Atlantique au Pacifique, l'absorption de la croissance démographique et la consolidation de l'unité nationale que rendait nécessaire la menace d'une invasion américaine.

Atteindre ces objectifs, ce sera l'oeuvre commune des Canadiens des provinces fondatrices de la Confédération et de ceux des provinces et territoires qui y sont entrés par la suite. Ce pays n'est issu ni du sang, ni de la grande rhétorique; il s'est bâti sur la patience et l'acharnement au travail.

Les motifs qui ont donné lieu à la Confédération sont toujours présents. Le progrès économique doit s'accélérer dans toutes les régions. Il faut améliorer le plus économiquement possible les moyens de transport. Le pays s'étend jusqu'à l'Ouest, mais les régions septentrionales nous défient par les problèmes très particuliers qu'elles posent. D'aucuns s'inquiètent de la puissance économique des Etats-Unis et de la menace qu'elle fait peser sur notre indépendance politique. D'autres Canadiens, anglophones surtout, craignent son influence culturelle. Bien des Canadiens de langue française partagent cette crainte, quoiqu'ils s'inquiètent au premier chef de l'intégrité de leur langue. Au plan politique, enfin , notre avenir s'est fait plus incertain et plus imprévisible encore, puisque l'actuel gouvernement du Québec se donne pour objectif de séparer le Québec du Canada et de former un pays indépendant.

Aux raisons qui, depuis son origine, justifient l'existence de la Confédération, d'autres sont venues s'ajouter: l'élimination des disparités régionales, la réduction du chômage, le maintien du niveau de vie ou encore le développement des ressources énergétiques. Divers autres problèmes débordent le Canada et ont une portée internationale: la pollution et ses conséquences sur l'environnement; la course aux fournisseurs de pétrole et la nécessité de trouver, pour l'avenir, des solutions de rechange peu coûteuses et pratiques à cette source d'énergie; la production alimentaire et sa distribution dans le monde; la répartition des richesses entre nations riches et nations pauvres; la mise en valeur des ressources sous-marines.

Il faut bien se rendre compte que le système de gouvernement institué au moment de la création de la Confédération est l'un des plus souples qui soit; par ailleurs, faut-il le dire, la forme même de notre fédéralisme n'a rien de sacré. Notre lien essentiel est une volonté commune de nous gouverner avec discernement, conformément à nos besoins. Notre constitution n'est pas immuable; pourtant, les tentatives pour la rapatrier en vue de la modifier nous-mêmes se sont heurtées à bien des résistances.

Le Canada est un pays indépendant depuis déjà longtemps. Mais son immensité,la dispersion de sa population et l'attachement de chacun à sa communauté ou à sa région font que ce sentiment d'indépendance est vécu localement avant de l'être au plan national. Il y a là un énorme danger, car nous n'avons pas vérifié jusqu'à quel point c'est l'unité du pays qui rend possible les exceptionnelles libertés individuelles et l'autonomie locale et régionale dont jouissent les Canadiens. A vrai dire, nous ne disposons pas ici d'instruments de mesure.

Notre difficulté à former un pays uni ne découle pas seulement de la présence sur un même territoire de deux groupes linguistiques distincts. Nous sommes aussi divisés, par exemple, sur les rôles respectifs des gouvernements fédéral et provinciaux, sur les moyens à prendre pour réduire les disparités économiques, sur la façon de venir en aide aux régions défavorisées Mais nous ne pouvons pas consacrer toute l'attention nécessaire à ces question, car nous nous heurtons sans cesse au même écueil: nos différences d'ordre linguistique et culturel.

On en revient donc à la question fondamentale à laquelle les Canadiens n'ont cessé de répondre depuis 1759: quelle solution permettra aux Canadiens des deux langues officielles de s'épanouir en toute liverté, à la poursuite d'objectifs communs?

Autrement dit, la division du pays en deux ou plusieurs entités politiques faciliterait-elle la solution de la question linguistique? Dans l'affirmative, le débat sur la langue prend fin aussitôt. Mais alors, surgiront d'autres questions. La division du Canada s'accompagnerait-elle d'une augmentation ou d'une diminution de la liberté individuelle? Offrirait-elle plus de sécurité ou une plus grande instabilité économiques? Une plus grande sécurité ou plus de fragilité culturelles? Procurerait-elle ou non aux futurs Canadiens un meilleur cadre de vie? Leur permettrait-elle de contribuer plus efficacement à la solution des problèmes mondiaux?

Si les Canadiens de langue française et de langue anglaise jugent qu'ils s'épanouiront davantage dans un pays uni, ils doivent alors être prêts à faire preuve de pondération et à adopter les attitudes qui feront du Canada un pays dynamique et solidaire.

Les Canadiens de langue et de culture françaises ont une personnalité et des aspirations spécifiques. Il en est de même des Canadiens anglophones. Leurs dissemblances peuvent être créatrices s'ils s'emploient à créer un climat d'entente favorable à la libre expression et au respect des opinions de chacun, même si leurs habitudes de vie devaient en être quelque peu dérangées. Seuls les individus, et non les gouvernements, peuvent faire ce genre de choix.

Devant ces interrogations, les Canadiens peuvent tirer de nombreuses leçons du passé et du présent. Le Canada n'est pas une abstraction. S'il vit aujourd'hui sous un régime fédératif, il le doit à sa population qui s'est toujours efforcée de placer au-dessus de tout l'esprit de tolérance.

Nous vivons à une époque où la liberté a souvent été acquise au prix de sanglantes révolutions. Ces luttes héroïques pour la défense des valeurs les plus universelles ont frappé l'imagination et soulevé les sentiments les plus nobles. Par comparaison, le Canada semble être un pays sans passion et sans voix. En fait il menait son combat sur un autre front.

L'évolution du Canada a permis néanmoins à ses habitants de jouir d'une très grande liberté personnelle et d'une autonomie nationale, provinciale, régionale et locale peu communes. Cette évolution s'est faite sans heurts, dans un climat de stabilité interne relative, dont il n'existe guère d'exemples ailleurs. Les progrès qui sont le fruit de l'ingéniosité et de l'imagination et sont réalisés dans la stabilité, le dur labeur, des longues négociations et le respect de l'autre n'en sont pas moins héroïques. Fruits de la compassion et de l'honnêteté,ils sont la victoire de la raison sur la force aveugle. Ils découlent d'une vision du monde tout aussi noble que les valeurs défendues par les armes. Enfin, ils sont héroïques parce qu'ils rendent hommage aux *valeurs fondamentales de l'existence.*

Les moyens employés par le Canada pour réaliser et maintenir son unité nationale apparaîtront prosaïques à certains. D'autres les jugeront utopiques. Toujours est-il que ces moyens se sont révélés efficaces, puisqu'ils ont contribué à créer un climat social favorable à la prospérité du pays.

Le Canada fait partie de nous tous, mais il est aussi extérieur à nous. En tant qu'individu, collectivité région, nous pouvons tenter de vivre sans lui. Mais le Canada peut nous enseigner une chose que nous avons tendance à oublier, nous de la génération actuelle, mais que nos ancêtres avaient bien vue: le peuple canadien est un des peuples les plus favorisés de la terre; il a la chance de vivre une expérience humaine et spirituelle sans comparaison avec les quelques désaccords qui tendent à le diviser; le Canada est, pour le monde, l'exemple d'un pays édifié sur le bon sens , la bonne foi et la paix.

(à suivre en page)

Compte tenu de l'importance que revêt actuellement la question linguistique dans le contexte de la politique canadienne, voici le texte intégral du Livre Blanc sur les Langues, présenté aux Communes le 21 juin 1977 par le secrétaire d'Etat, John Roberts.

Cet espace est acheté par le Secrétariat d'Etat. Les textes qui s'y trouvent sont publiés dans les journaux membres de l'Association de la presse francophone hors Québec, APFHQ.

Un choix national

SECTION 8

Chapitre 4

Les principes de la politique des langues officielles du Canada

Le gouvernement fédéral a la conviction que le Canada ne pourra pas maintenir son unité si le français et l'anglais ne sont pas acceptés et reconnus dans tout le pays comme langues officielles.

Le gouvernement fédéral rejette l'idée d'un Canada divisé en deux pays unilingues distincts ou en deux régions unilingues opposées à l'intérieur d'un même pays. Bien que différentes en apparence, ces deux solutions, en fait, aboutissent au même résultat: d'un côté, une province ou un état du Québec unilingue francophone,de l'autre, le reste du Canada ou un Canada tronqué,, unilingue anglophone.

Le gouvernement écarte ces solutions avant tout parce qu'elles ne tiennent pas compte de l'existence des groupes minoritaires de langue officielle du Canada. Sur un total de 21,5 millions d'habitants, 1,7 million de Canadiens, soit 8 o/o de la population, vivent dans des provinces où, du point de vue des langues officielles, ils sont minoritaires. Dans chacune des provinces et dans les territoires, il y a un groupe minoritaire de langue officielle. Ainsi, vivent au Québec, 789 185 Canadiens de langue maternelle anglaise, soit 13 o/o des habitants de la province. De même, 926 400 Canadiens de langue maternelle française vivent dans des provinces autres que le Québec. Le tableau suivant indique la répartition des groupes minoritaires de langue officielle au Canada:

MINORITES FRANCOPHONES OU ANGLOPHONES

	POPULATION	MINORITE	0/0
Canada	21 568 310	1 715 585	8,0
Terre-Neuve	522 105	3 640	0,7
Ile-du-Prince-Edouard	11 640	7 365	6,7
Nouvelle-Ecosse	788 960	39 335	5,0
Nouveau-Bruns.	634 560	215 725	34,0
Québec	6 027 760	789 185 *	13,1
Ontario	7 703 105	482 040	6,3
Manitoba	988 245	60 545	6,1
Saskatchewan	926 245	31 605	3,4
Alberta	1 627 875	46 500	2,9
Colombie-Brit.	2 184 620	38 035	1,7
Territoire du Yukon	18 385	450	2,4
Territoires du Nord-Ouest	34 810	1 160	3,3

* Anglophones. Les autres chiffres désignent des minorités francophones.

Ceux qui préconisent la division ou la séparation du Canada en fonction de la langue voient, à n'en pas douter, dans l'absorption progessive des minorités, la solution à nos difficultés d'ordre linguistique.

Le gouvernement fédéral refuse cette division qui conduirait inexorablement le Canada, ou ses parties séparées, à l'uniformité linguistique et la conformité culturelle.Les Canadiens ont toujours écarté cette polarisation au nom de la dualité foncière du pays. Accepter la division du Canada en fonction de critères linguistiques ou culturels serait ruiner tout le travail accompli par les Canadiens qui, au fil des années, ont édifié un nouveau pays, dans l'acceptation et le respect des différences respectives.

Le principe d'une telle division est inaceptable, car il prive les canadiens de l'héritage d'un pays. Il dénie aux Québécois un territoire sur lequel ils ont autant de droits que les autres Canadiens, et à ces autres Canadiens une portion du pays sur laquelle ils ont des droits égaux. Le gouvernement croit que l'idée d'une séparation ou d'une division en fonction de critères linguistiques doit être rejetée par tous les Canadiens, où qu'ils vivent.

Ce principe est inacceptable, enfin, car le gouvernement fédéral a la responsabilité de préserver et d'affermir la langue et la culture des Canadiens francophones d'Amérique du Nord; et il entend l'assumer. Pendant bien des années, le gouvernement fédéral a favorisé l'essor et la protection de la langue et de la culture françaises au Canada par l'entremise de ses organismes administratifs et culturels et aussi, dans une large mesure, par les organismes politiques fédéraux. Ceux-ci sont au nombre des meilleurs garants de l'épanouissement linguistique et culturel des Canadiens d'expression française. Les rejeter serait irresponsable. Dans le régime actuel, les organismes fédéraux constituent l'une des principales sources de protection et de promotion de la langue et de la culture françaises au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde.

Afin de faire accepter et reconnaître le français et l'anglais comme langues officielles du Canada, le gouvernement fédéral a formulé certains principes qui, globalement, constituent une charte des langues officielles du Canada. Certains d'entre eux rendent explicites des situations de fait qui existent au pays depuis de nombreuses années. Certains ont été admis plus récemment, d'autres enfin sont nouveaux. Le gouvernement juge essentiel, dans la conjoncture actuelle, de formuler clairement ces principes.

La langue est un aspect important de la vie d'un pays et c'est pourquoi l'adoption et la mise en oeuvre d'une politique linguistique exige la participation de tous les citoyens et de tous les paliers de gouvernement. En régime fédératif, le pouvoir de légiférer en matière de langue est partagé entre différents gouvernements. IEn conséquence, les principes qui sous-tendent la politique des langues officielles concernent non seulement les citoyens canadiens, mais les gouvernements provinciaux aussi bien que le gouvernement fédéral.

Ces principes visent à traduire dans les faits l'égalité de statut dont jouissent le français et l'anglais en tant que langues officielles du Canada. Le gouvernement souhaite que ces principes soient admis par tous les Canadiens et par tous les gouvernements provinciaux, et qu'ils constituent la charte de la dualité linguistique d'un Canada multiculturel.

Ces principes sont les suivants:

Au Canada, tout particulier a le droit, dans sa vie privée, de parler la langue de son choix.

Au Canada, le français et l'anglais jouissent d'un statut égal et sont les langues officielles du pays.

Le français et l'anglais constituent un élément essentiel du patrimoine canadien. En conséquence a) les politiques gouvernementales, fédérales et provinciales, doivent garantir les conditions du maintien et de l'épanouissement de ce patrimoine linguistique; b) là où il existe des minorités francophones ou anglophones, les instances publiques fédérales et provinciales doivent les inciter et les aider à préserver leur langue.

Sauf circonstances particulières qui justifieraient qu'on diffère l'application de ce droit, les Canadiens ont le droit de faire instruire leurs enfants dans la langue officielle de leur choix, et les services appropriés leur seront offerts chaque fois que le nombre d'élèves sera suffisant.

Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de Canadiens connaissent les deux langues officielles du Canada; ils en retireront un enrichissement personnel qui profitera aussi à la société tout entière . Ces Canadiens de l'une et l'autre langue officielle pourront ainsi plus aisément communiquer entre eux, mieux apprécier leurs modes de vie respectifs et faire office de lien naturel entre les deux communautés linguistiques.

Les Canadiens doivent avoir la possibilité de communiquer avec les organismes fédéraux et d'en recevoir les services sollicités dans la langue officielle de leur choix; des mesures doivent être prises à cet effet chaque fois que la demande est suffisante.

Compte tenu du principe précédent, les Canadiens des deux principaux groupes linguistiques du pays doivent jouir des mêmes possibilités d'emploi et de carrière dans l'administration fédérale et doivent pouvoir y travailler dans la langue officielle de leur choix.

Les deux principaux groupes linguistiques du pays doivent être représentés équitablement dans les services fédéraux.

Ces principes feront l'objet des chapitres suivants. Le chapitre 5 portera sur le citoyen canadien, le chapitre 7 sur le rôle des provinces, le chapitre 6 sur les services du gouvernement fédéral.

La suite du présent chapitre traitera de la signification du principe de l'égalité de statut de l'anglais et du français en tant que langues officielles du Canada.

La politique des langues officielles tient pour acquis que, compte tenu de l'existence de nombreuses langues au Canada, il y a au pays deux groupes linguistiques principaux auxquels appartiennent presque tous les Canadiens, indépendamment de leur origine ethnique ou de leur langue maternelle. Le nombre de Canadiens qui ne parlent ni l'anglais ni le français s'élève à 1,5 o/o seulement. Par conséquent, tout Canadien est visé par cette politique; celle-ci ne porte pas sur deux groupes parmi d'autres, mais prend en compte la réalité linguistique fondamentale du Canada.

Egalité de statut de l'anglais et du français signifie égalité absolue. Mais en pratique, on ne peut pas dire que cette égalité soit totale, partout et en tout temps, indépendamment des contraintes de la vie quotidienne. Par "égalité de statut", le gouvernement entend une égalité qui tient compte de ces aspects apparemment contradictoires.

L'égalité de statut doit avoir prise sur les réalités concrètes du pays. Le fait est que, dans certaines parties du Canada, les anglophones prédominent, alors que les francophones y sont très minoritaires. Dans d'autres régions, à l'inverse, les francophones sont majoritaires, les anglophones n'y formant que de petits groupes. Dans certaines régions, les groupes minoritaires, francophones ou anglophones, sont plus importants; tel est le cas de la région de la capitale nationale, du Nouveau-Brunsick, de la conurbation de Montréal et du nord de l'Ontario.

Le gouvernement fédéral n'a jamais eu l'intention d'établir une politique de "bilinguisation" inconsidérée qui tendrait à répartir uniformément le français et l'anglais dans tout le Canada.

Personne, et encore moins le gouvernement fédéral, ne veut, pour le Canada, d'un bilinguisme universel et indifférencié. Le terme de bilinguisme, trop souvent employé à tort et à travers, est à la source de nombreux malentendus au pays. On l'a utilisé pour désigner la réalité linguistique qui fait l'objet de ce document. Mais on en est venu à l'associer, abusivement, à l'idée que tous les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, fonctionnaires fédéraux en tête, devaient devenir bilingues.

Présenter ainsi la situation, c'est vouloir la tourner en ridicule. Egalité de statut ne signifie pas que tout Canadien, ni même que la majorité d'entre eux, devra devenir bilingue. Il est souhaitable bien entendu, comme nous le verrons au chapitre 5 consacré au cinquième principe, que bon nombre de Canadiens apprennent les deux langues. Mais l'égalité de statut ne signifie pas que le français sera imposé comme langue d'usage à Corner Brook ou Annapolis, Brandon, Grande Prairie ou Prince Rupert ou dans tout autre ville ou village du Canada. Cela ne signifie pas non plus que l'anglais sera imposé comme langue d'usage à St-Hyacinthe, Roberval ou Sturgeon Falls ou dans tout autre ville ou village du Canada.

Il y a tout lieu de s'attendre à ce que l'Alberta et la Colombie-Britannique, par exemple, demeurent majoritairement anglophones, l'anglais y étant la langue d'usage, alors même que des droits linguistiques fondamentaux seraient reconnus à leurs petites minorités d'expression française.

De même, on peut prévoir que le Québec restera majoritairement francophone, le français y étant la langue d'usage, même si sa minorité d'expression anglaise conserve ses droits linguistiques fondamentaux.

Egalité de statut signifie que la réalité du Canada, ses symboles nationaux et ses institutions communes refléteront la culture et l'histoire de la communauté de langue française aussi bien que la culture et l'histoire de la communauté de langue anglaise et seront perçus comme tels. C'est ce visage que le pays veut se donner. Ce grand projet ne se réalisera pas à l'aide d'une règle à calcul, ni par un amalgame de Canadiens francophones et anglophones en une masse linguistique indifférenciée. Enfin, cette égalité de statut ne sera pas garantie par la mise en oeuvre de systèmes, bien qu'il faille soupeser minutieusement les avantages et les difficultés qui naîtront de cette dualité.

Egalité officielle du statut du français et de l'anglais, cela ne veut pas dire que ces deux langues s'ajoutent à bien d'autres au Canada; en fait, elles y jouent un rôle bien particulier. Le français et l'anglais sont les langues de la plupart des Canadiens: 26 0/0 de la population parle le français, et 67 0/0 l'anglais. Dix-huit pour cent des Canadiens, soit plus que tous les habitants de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan réunis, parlent uniquement français. Treize pour cent parlent à la fois le français et l'anglais.

Ces chiffres n'ont pas la même résonance à l'ouest qu'à l'est, car c'est à l'est que sont regroupés la plupart des francophones. Quelles que soient les raisons historiques qui les expliquent, et certaines ont été évoquées plus haut, ces chiffres sont é-

(à suivre en page 16)

Un choix national

SECTION 9

(suite du Chapitre 4)

loquents et ils conduisent à la conclusion suivante: l'existence du Canada et de sa population francophone est liée à l'égalité de statut des deux langues.

L'égalité de statut ne signifie pas que, désormais, seuls le français et l'anglais seront parlés au Canada ni, non plus, que les langues des autochtones y seront bannies ni, encore, que des Canadiens ne pourront plus parler italien à Toronto, ukrainien à Winnipeg, chinois à Vancouver, grec à Montréal, allemand à Humbolt ou finnois à Sudbury. Aucune de ces langues n'a de statut officiel bien entendu, mais elles n'en continueront pas moins à être régulièrement employées par les nombreux Canadiens qui vivent dans des collectivités où elles sont d'un usage fréquent. La politique des langues officielles n'a nullement pour but de nuire à leur emploi et encore moins de les bannir.

A maintes occasions, le gouvernement a fait connaître ses vues sur l'importance de l'apport culturel - mais aussi social, politique et économique - des Canadiens qui ne sont pas d'origine française ou britannique. Il a exposé de nouveau son point de vue à ce sujet au premier chapitre. Il a d'ailleurs conçu des politiques et des programmes pour les traduire dans les faits; il n'en sera pas question ici, mais il est nécessaire néanmoins d'en faire état, vu leur lien évident avec le sujet traité dans ces pages.

Rien dans ce document ne doit laisser croire que le gouvernement modifiera ses politiques ou ses programmes concernant ces Canadiens. Il croit toujours que la diversité culturelle du Canada a joué un rôle important tout au long de son histoire dans l'avenir. La liberté de tous les Canadiens est liée à cette réalité. Si la culture et l'identité des Canadiens d'expression anglaise peuvent parfois préoccuper certains, ce n'est sûrement pas à cause de l'existence, au Canada, de groupes de culture d'origine non britannique.

Certains éprouvent des craintes sur l'avenir de la langue et de la culture des Canadiens francophones. Mais le gouvernement fédéral estime que ces Canadiens pourront bénéficier de la participation active des autres groupes culturels à la vie de la collectivité francophone.

Enfin, le gouvernement croit que les mesures d'aide aux membres des autres groupes culturels pour la conservation de leur langue maternelle n'est pas contraire à l'esprit ni aux objectifs de la politique des langues officielles et qu'elles peuvent même contribuer au succès de cette politique.

La prochaine parution:
"LES LANGUES OFFICIELLES ET LE CITOYEN CANADIEN"
ainsi que
"LES LANGUES OFFICIELLES ET LES PROGRAMMES FEDERAUX"

Souffleuse à fourrage

Avant de commencer le travail, assurez-vous que les gardes et les écrans sont en place.

Veillez à ce que les tuyaux soient bien attachés au silo ou à la grange avant de commencer.

Il est dangereux d'enjamber la courroie d'entraînement ou l'arbre de la PDF. Faites-en plutôt le tour.

N'ouvrez pas la porte de nettoyage tant que l'éventail de la souffleuse est en marche.

Eloignez-vous les mains et les pieds des tarières à courroie.

Faites attention de ne pas laisser votre fourche se prendre dans la courroie ou l'éventail de la souffleuse.

L'AGRICULTURE

Vous y pensez?

Quiconque serait intéressé à s'adonner à l'agriculture au courant de l'année 1978 devrait faire connaître ses intentions à son bureau du district de l'Agriculture au plus tard le 16 décembre 1977.

Ceci nous permettra à nous, aussi bien qu'à vous-même, de faire les préparatifs nécessaires pour le début de la saison printanière.

Le ministère de l'Agriculture et de la Forêt, grâce à un nouveau Programme pour les cultivateurs, fournit un octroi allant jusqu'à $25,000 aussi bien que des conseils techniques et gestionnaires pour des cultivateurs qui en sont à leur débuts.

Un avis en bonne et due forme de votre part donnera le temps suffisant pour la préparation du projet, la prévision des crédits requis, l'évaluation et l'approbation de la demande d'octroi et l'entraînement avant le printemps.

On peut se procurer les formules de demande du:

Bureau de District de Summerside
28, rue First, 436-9248
Bureau de District de Charlottetown
Edifice de la Recherche et de l'Information
Avenue de l'Université, 892-5465
Bureau de District de Montague
Centre de Service régional
Montague, 838-2992
Bureau de District de Souris
Centre des Services régional
Souris, 687-3022

Les demandes devraient être présentées au plus tard le 16 décembre 1977.

Ministère
de l'Agriculture et de la Forêt

PARTICIPACTION

Ouverture officielle de l'école Greenfield

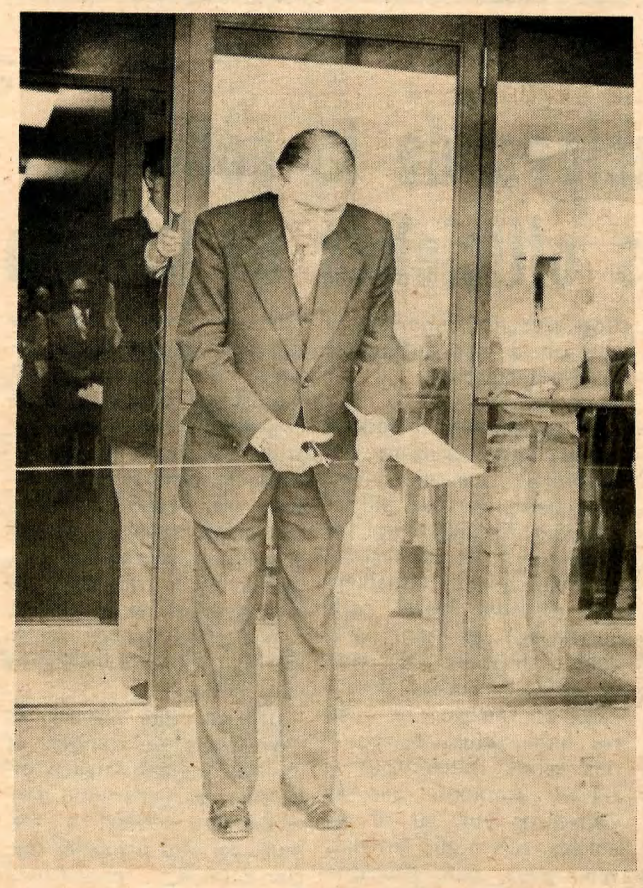

Le juge Walter-E. Darby de St-Eleanors coupe le ruban traditionnel.

L'honorable Bruce Stewart, ministre des Travaux publics, pose la pierre angulaire.

VENTE D'OCTOBRE

COFFRES EN CEDRE DE HUPPE
Grandeur 40"x 17" X 18"

Très bien conçus et finis en acajou
Prix régulier $164
En spécial **$129.** Huit autres modèles au choix

ENSEMBLE DE CHAMBRE A COUCHER TROIS PIECES
Sommier élastique
Matelas de 54" ou 48"
Lit à panneaux
Commode à trois tiroirs
Commode-toilette avec miroir

Contruction robuste, fini noyer
Prix régulier $429.95
En spécial **$339.**

PRINCEWAY ENTERPRISES LTD.
FURNITURE AND APPLIANCES
489 rue Water Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-5777

Votre grenier déborde d'objets remisés! votre cave est pleine à craquer d'antiquités ou d'articles de tout genre dont vous n'avez plus besoin!

Offrez-les à vendre dans les annonces classées de la Voix Acadienne. Taux minimum $1.50 pour vingt mots; 8 cents chacun pour les mots additionnels.

Le cabinet fédéral

Vous trouverez ici la liste des membres du cabinet fédéral selon leur préséance:

M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre.

M. Allan MacEachen, président du Conseil privé et vice-premier ministre.

M. Marc Lalonde, ministre d'Etat chargé des Relations fédérales-provinciales.

M. Jean Chrétien, ministre des Finances.

M. Jack Horner, ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. John Munro, ministre du Travail.

M. Ronald Basford, ministre de la Justice et Procureur général du Canada.

M. Don Jamieson, ministre des Affaires extérieures.

M. Robert Andras, président du Conseil du trésor.

M. Otto Lang, ministre des Transports.

M. Jean Goyer, ministre des Approvisionnements et Services.

M. Alistair Gillespie, ministre de l'Energie des Mines et des Ressources.

M. Eugène Whelan, ministre de l'Agriculture.

M. Hugh Faulkner, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

M. Judd Buchanan, ministre d'Etat chargé des sciences et de la technologie ainsi que Travaux publics.

M. André Ouellet, ministre d'Etat aux Affaires urbaines.

M. Daniel MacDonald, ministre des Anciens combattants.

Mlle Monique Bégin, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Mme Jeanne Sauvé, ministre des Communications.

M. Raymond Perrault, leader du gouvernement au Sénat.

M. Barnie Danson, ministre de la Défense nationale.

M. Roméo LeBlanc, ministre des Pêches.

M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale.

M. Bud Cullen, ministre de l'Emploi et de l'Immigration.

M. Warren Allmand, ministre de la Consommation et des Corporations.

M. John Roberts, secrétaire d'Etat.

M. Joseph Guay, ministre du Revenu-national

M. Jean -Jacques Blais, ministre des Postes.

M. Francis Fox, solliciteur général.

M. Anthony Abbott, ministre d'Etat responsable des petites entreprises.

M. Len Marchand, ministre d'Etat responsable de l'Environnement.

Mme Iona Campagnolo, ministre d'Etat chargé de la Santé et du Sport amateur.

M. Norman Cafik, ministre d'Etat du multiculturalisme.

Assemblée annuelle

Caisse populaire 'Evangéline'

à 8h00 p.m., le 26 octobre
au CENTRE VANIER
WELLINGTON

M. Martin Légère, gérant-général de la Fédération des Caisses populaires acadiennes du Nouveau-Brunswick sera l'invité d'honneur.

AVIS

Population de la région Evangéline

La campagne United Funds est maintenant en marche.

Nous comptons sur votre support et votre générosité pour atteindre l'objectif de $2,100.

Pour tous renseignements, veuillez contacter, M. Raymond Bernard, président de la campagne.

A QUI LE TOIT DE VOTRE MAISON ?

Les lois actuelles peuvent bien vous ignorer complètement en ce qui concerne les droits de propriété.

Le printemps dernier, poussé par des groupes féminins d'un bout à l'autre de l'Ile, le gouvernement provincial à introduit un projet de loi pour réformer la loi familiale.

Un comité du gouvernement fut formé dans le but de recevoir des brefs portant sur ce projet de loi. Le genre de réaction qui atteindra le comité peut bien décider du sort du projet lorsqu'il retournera à l'Assemblée législative pour une nouvelle étude.

Si l'on veut que la population de l'Ile-du-Prince-Edouard réagisse, elle doit d'abord être au courant des changements qu'apportera la nouvelle loi.

Voilà pourquoi le Conseil avisoire de l'I.-P.-E. sur le Statut de la Femme tient une réunion publique pour expliquer le projet de loi désigné à réformer la loi familiale.

Si vous avez poursuivi votre lecture jusqu'à ce point, il va de soi que vous êtes suffisamment intéressée pour assiter à cette assemblée importante. L'assemblée doit avoir lieu mardi soir, le 20 octobre, à 7h00 p.m. à la salle de conférence de l'école intermédiaire de Summerside, au 247, rue Central.

LE CONSEIL PROVISOIRE DE L'I.-P.-E.
SUR LE STATUT DE LA FEMME
C.P. 2000
Téléphone 892-4296

Cartes professionnelles

CAISSE POPULAIRE EVANGELINE LTEE
Léonce Bernard, gérant
Wellington, I.-P.-E. Téléphone 854-2595

G. BRUCE MacDONALD, Q.C.,LL.B.
DIANE CAMPBELL, B.A.,D.B.,LL.M.
avocats et avoués
C.P. 1295
247, rue Water
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-9242
436-5611

PRINCE COUNTY REALTIES LTD.
Léonce Arsenault, gérant
38, rue Central
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-2411

GEORGE R. McMAHON,Q.C.
SUBHASH BHATIA,LL.B.
avocats et avoués
293, rue Water
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 436-3551

NORTHUMBERLAND CONSTRUCTION LTD.
Entrepreneur général
524 Pope Road
Summerside, I.-P.-E.
C1N 4K4
Tél: 902-436-2175

J. WATSON & JOHN W. MacNAUGHT
Avocats et avoués
L'hon. J.Watson MacNaught
P.C.,Q.C.,B.A.,L.L.B.,
John W. MacNaught, B.A., L.L.B.,
Suite 7, édifice Smallman
300, rue Water
Tél: 436-2524
et
Pharmacie d'O'Leary
les vendredis de
2h00 à 5h00 p.m.

FITZGERALD & SNOW LTD.
Entrepreneur général
BUTLER
C.P. 1325
Summerside, I.-P.-E.
CIN 4K2
Greenwood Drive
Tél· 436-9256

CAMPBELL & McEWEN
Avocats et avoués
J.Melville Campbell, Q.C.LLB.
Walter A.McEwen, B.SC.LLB.
Bloyce V.McLellan, B.A.LLB.
37, rue Central
Summerside, I.-P.-E.
Tél: 902-436-9211
Bureau d'Oleary: 859-3462
Mercredi 2 à 5h00 p.m.

McCABE & TAYLOR
Avocats et avoués
288, rue Water
Summerside
I.-P.-E.
Tél: 436-6510

NEIL R. MACLEOD
Q.C.,LL.B
Avocat et avoué
235, rue Water
C.P. 1657
Summerside
Tél: 436-2516 ou 436-3737

AUTO FEU VIE
ROGER ARSENAULT
(agent bilingue)
54, rue Central
Summerside, I.-P.-E.
BUREAU: 436-9291
DOMICILE: 854-2352

CO-OP **LES COOPERATEURS**

Salon Funéraire Rooney Inc.
Service bilingue
rue Main
Alberton
Tél: 853-2811
Kinkora
Tél: 887-2184
94, rue Central
Summerside
Tél: 436-3111

Country Estates Ltd.
County Fair Mall
436-9251

Nous sommes une compagnie locale
d'agents d'immeubles
la seule qui ait un représentant bilingue
EVA RICHARD
trois années d'expérience
Pour toutes vos transactions en immeubles
contactez COUNTRY ESTATES 436-9251
Après les heures de bureau:
Eva Richard 854-2197
Ane Huestis 436-2382
Eric Woodside 436-3109

ANNONCES CLASSEES

Minimum 20 mots:$1.50
.08 par mot additionnel

Tel.: 436-6005
Heure limite: vendredi midi

Sincères Remerciements

Les membres de la famille LANDRY de Summerside désirent remercier très sincèrement tous ceux et celles de la région Evangéline qui ont partagé avec eux la disparition subite et douloureuse de leur cher ALBAN.

Que Dieu vous bénisse de votre témoignage d'amitié et de fraternité chrétienne.

Qui vendrait ?

Désire acheter accessoires et pièces usagées pour train électrique, échele HO.

Téléphone 436-7448 après 17 heures.

Centre récréatif de Miscouche

DANSE
samedi soir

9h30 à 1h00
Musique de
The Reflections
Vêtements propres exigés
Couples seulement

Admis. $3.50 du couple taxes incluses

BINGO
dimanche

1 partie $125
1 gros lot
2 prix d'entrée de $10 chacun
1 partie $30.00 1 partie $35.00
1 partie $20.00 13 parties $25.00
8 parties de $15.00

Parties moitié-moitié et Early bird
Admission $1.00
Ouverture des portes à 7
Bingo commence à 8

SHOPPERS DRUG MART

COUNTY FAIR MALL

OUVERT
LE DIMANCHE
MIDI A 5H00 p.m.

BINGO

Salle Paroissiale
Baie Egmont

Dimanche soir
8h00

GROS LOT
$230 en 55 numéros

Pleine carte $100.00
Jeu "Early bird"

Prix d'entrée: $1.00

Prix de présence

Légion de Summerside

340, rue Notre-Dame
Summerside, I.-P.-E.

Mercredi soir: divertissement habituel
Jeudi soir: à 8h00, bingo
Vendredi soir: divertissement au Lounge 9h00 à 12h30
Samedi soir: danse- 9h30 à 12h45

Légion de Wellington

Jeudi soir:

RAFFLE

samedi soir DANSE

Musique par "The Rooks"
$3.00 le couple
Adultes seulement
Bienvenue aux membres et visiteurs

BINGO

au
CLUB 24

Chaque samedi soir

4 parties à $25
10 parties à $15
1 partie à $100

GROS LOT
$200 en 50 numéros

ou consolation $100
2 prix d'entrée
$10 chacun
aussi partie "Early bird"
et une partie
moitié-moitié
Portes ouvertes
à 6h00 p.m.
Première partie à 7h30
Entrée: 4 cartes pour $1

Sous les auspices de
La Société St-Thomas
d'Aquin

BINGO

SALLE PAROISSIALE
MONT-CARMEL
JEUDI SOIR
8h00
GROS LOT
$170 en 54 numéros

Légion de Miscouche

Bingo lundi soir

Danse le mercredi et le samedi

$3.00 le couple Adultes seulement

Bienvenue aux visiteurs et invités

Roulez votre manche pour sauver une vie...

The Thrift Shoppe

Miminegash, I.-P.-E.
Tél: 882-2870

Vente de linge usagé, nettoyé et réparé.
Nous acceptions du linge usagé, des couvertures piquées et de l'artisanat.

HEURES D'OUVERTURE A COMPTER DU 11 OCTOBRE 1977.
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi
8h30 à 4h30 p.m.
Mercredi
8h30 a.m. à 7h30 p.m.

DANSE

Salle de Mont-Carmel
Samedi soir
Musique par "Jubilee"
Bienvenue aux membres, invités et visiteurs
Couples, Adultes seulement
Un goûter sera servi

Jack's Quality Meats

VOUS OFFRE

Toujours avec un service personnel.
Des spécialités canadiennes et européennes, dans des viandes fraîches et fumnees, les saucisses, les fromages et autres mets pour vos festivités d'octobre.

11, rue Water Summerside Tél: 436-6665

Ne manquez pas le bateau, utilisez

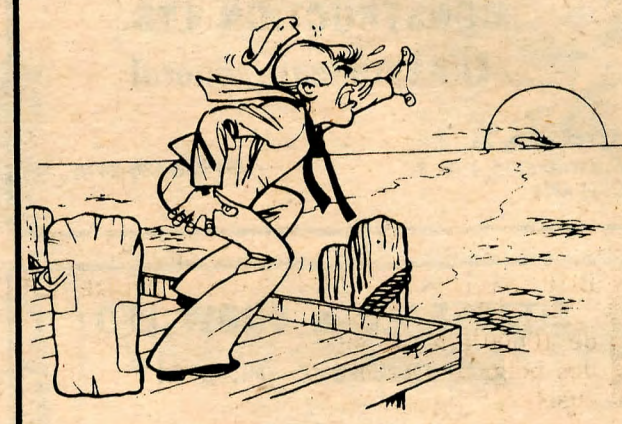

les petites annonces

436-6005
La Voix Acadienne

Forrestall: 'Le système de transport laisse beaucoup à désirer'.

De gauche à droite; le docteur J.-Aubin Doiron, président de l'Association des Progressistes Conservateurs de la circonscription d'Egmont; M. Mike Forrestall, député conservateur de Dartmouth à la Chambre des Communes; l'honorable Angus MacLean, chef de l'Opposition législative de l'Ile; et David MacDonald, député conservateur pour Egmont à la Chambre des Communes à Ottawa.

Nouveau comité exécutif des P.C. dans Egmont

De gauche à droite: M. Henry Woodward, vice-président; Mlle Frances Ready, Tignish, présidente; M. Ray Brown, Richmond, secrétaire-trésorier.

"Si le système de transport entre les provinces maritimes et les provinces centrales ne s'améliore pas, cette région altantique du Canada devra s'intéresser de plus en plus aux bénéfices possibles d'un marché américain". C'est le message de M. Mike Forrestall, conférencier invité lors de l'assemblée annuelle du parti Progressiste-Conservateur de la circonscription d'Egmont qui avait lieu à la salle communautaire de Miscouche lundi, le 12 octobre dernier.

M. Forrestall a fortement critiqué les activités ou le manque d'activités du ministère de l'Expansion économique régionale qui ne fait rien pour encourager un marché canadien pour les produits des Provinces maritimes de sorte que celles-ci se voient dans l'obligation de desservir les exigences des marchés américains.

Le député conservateur de Dartmouth aux Communes dit que le ministère de l'Expansion économique régionale ne fait que contribuer au pourcentage déjà élevé des chômeurs au Canada, et il ajouta que M. Joe Clark, une fois élu premier ministre, saura introduire une nouvelle formule pour solutionner les problèmes économiques de l'heure.

Le député fédéral d'Egmont auc Communes, David MacDonald, s'adressa aux délégués en anglais et en français et il souligna le parallèle qui existe entre la proportion acadienne de la population acadienne de l'Ile-du-Prince-Edouard et celle de la population francophone vis-à-vis l'élément francophone à travers le Canada.

Après de courtes allocutions de la part de l'honorable Angus MacLean, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative, du député provincial conservateur, le docteur George Dewar, le docteur J-Aubin Doiron de Summerside préside aux élections du nouveau comité exécutif. Mlle Frances Ready est la nouvelle présidente de l'Association; M.Henry Woodward en est le vice-président; et M Ray Brown de Richmond en est le secrétaire-trésorier. Les directeurs sont Pierre Doiron, Frank Bryan et Marilyn MacLean. L'Association des Jeunes Conservateurs choisiront leurs deux délégués pour assister à l'assemblée nationale qui aura lieu dans la ville de Québec au mois de novembre.

MOTS CROISES

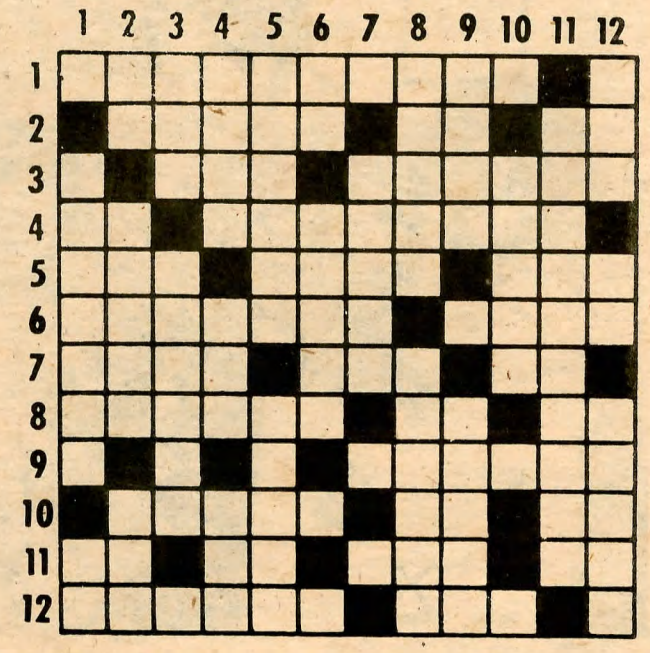

HORIZONTALEMENT

1– Manières d'agir civiles et honnêtes.
2– Charpente de bois soutenant les parois d'un puits. – Avant-midi. – Fleuve italien.
3– Voir (anglais). – Fera un pli a.
4– Fleuve des Russes. – Dieu de la Médecine
5– Partie d'une église. – Petite brosse en soie de porc à l'usage des orfèvres. – Petite pomme.
6– Ce qui fausse. – Entaille dans un corps dur.
7– Imagination sans fondement. – Tesson. – Soeur.
8– Ecimée. – Coups de baguette. – Unique en son genre.
9– Pièce de musique.
10– Sérieux. – Nég. – Inf.
11– Dém. – Milieu. – Fils de Noé. – Note.
12– Tranches de pain grillées. – Roue d'une poulie.

VERTICALEMENT

1– Certaine étendue de pays. – Conseil de la reine.
2– Dialecte. – Toque ronde et plate. – Préfixe.
3– A bout de force. – Bienveillance.
4– Opinion fausse. – Du verbe vêtir. – Camarade.
5– Natte. – Sentiment de convoitise.
6– Jumelles. – Carton mince.
7– Prend un liquide avec un vase.
8– Grande pièce. – Faire l'important dans une assemblée.
9– Emietta. – Doué de vie.
10– Répandu ça et là.
11– Apprêt.
12– Gros serpent. – Préf. priv. – Fromage des Alpes.

Réponse du mot caché
OPIUM

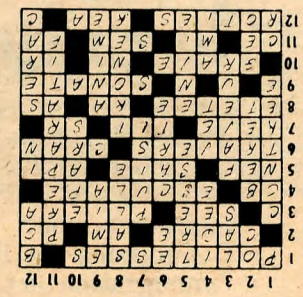

Journée Caisse Populaire à Borden I-P-E.

HORAIRE DE LA JOURNEE du 20 octobre, 1977

BUREAU DE LA CAISSE POPULAIRE DE BORDEN:

de 10h00 a.m. à 5h00 p.m.- admission générale, du café et des beignes, des friandises pour les enfants. En étalage; les enseignes dessinées par les élèves de l'élémentaire- billets pour prix de présence. 12h30 p.m.: présentation des prix aux gagnants du concours des enseignes.

CENTRE KINSMEN
1h00 à 3h00- Divertissements et activités sociales pour les citoyens d'Age d'or de la région de Borden. 3h30 à 5h00 p.m.; des jeux et un moment d'amusement pour les élèves de la région de l'école élémentaire de Borden.

LEGION ROYALE CANADIENNE DE BORDEN

7h30 p.m.- Banquet suivi d'une danse, dévoilement du nom du membre de l'année de la Caisse populaire et la présentation.

Être en forme... une affaire de coeur!

PARTICIPACTION

En forme...pour mieux vivre!

L'ANIMAL FANTOME

L'écureuil.

LES ACCESSOIRES

Le ballon

CHERCHE LE SPORT

Le curling

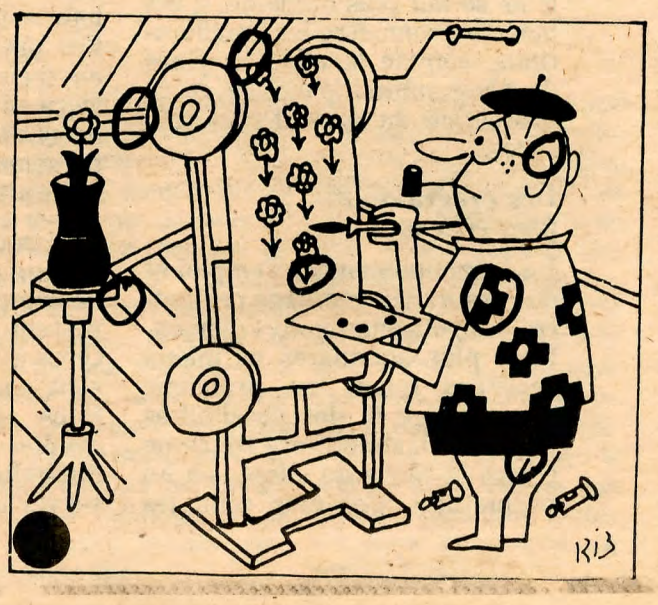

Trousseau de sécurité

CHARLOTTETOWN (SII) - Le ministre de l'Education, Bennett Campbell reçoit un échantillon du nouveau trousseau de sécurité routière pour les enfants qui va être employé dans toutes les écoles élémentaires de l'Ile. On voit ici de gauche à droite, Evelyn Cudmore, présidente du Conseil de Sécurité de l'Ile-du-Prince-Edouard, le ministre Campbell, Soeur Marie Arsenault qui a fabriqué le trousseau, et Barbara O'Hare, agent de recherche et d'information pour le Ministère de la Sécurité routière. Chacune des seize parties du trousseau présente un aspect particulier de la sécurité routière en se servant de chansons, de pancarte et d'histoires.

Il n'y a pas de fumée sans feu...

«LA LOI SE FAIT NOUVELLE.»

La loi de l'assurance-chômage est changée pour le mieux.

La Commission d'assurance-chômage n'existe plus. Elle a été fusionnée avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration pour constituer la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Quand la loi se fait plus humaine, il est bon d'en connaître les améliorations, comme la mise en place de programmes d'emploi et de protection du revenu plus efficaces.

Des programmes plus efficaces

Le regroupement de l'emploi et de l'assurance-chômage permettra des politiques gouvernementales plus adéquates et mieux éclairées quant au problème du chômage et des possibilités d'emploi. Il simplifiera en même temps la tâche du client, en lui permettant d'obtenir tous les services d'emploi à un même bureau local: demande de prestations d'assurance-chômage, offres et demandes d'emploi. Encore plus que par le passé, les services d'emploi et d'assurance-chômage uniront leurs efforts pour sauvegarder le bien-être du prestataire et l'aider à réintégrer le plus rapidement possible le marché du travail.

Le Régime d'assurance-chômage est assoupli

Désormais, le travailleur qui vit dans une région sévèrement touchée par le chômage aura droit plus facilement et plus longuement aux prestations d'assurance-chômage que celui qui habite une région plus favorisée. Ses prestations seront versées en trois phases. La durée variera en fonction du taux de chômage de sa région et du nombre de semaines pendant lesquelles il aura travaillé.

Le taux des prestations ne change pas. Les responsabilités de l'employeur et du prestataire restent les mêmes. Les cotisations à l'assurance-chômage ne sont pas modifiées. Les conditions seront simplement *plus souples* et mieux adaptées à la difficulté de trouver et de conserver un emploi.

La loi prévoit aussi des cas particuliers

Avec la nouvelle loi, il sera plus facile d'obtenir des prestations en cas de maladie. Les fonds du Régime d'assurance-chômage pourront également être utilisés pour accroître la création d'emploi ou le volume des cours de formation.

Des décisions fondées sur la loi

Le Régime assure un traitement égal à tous les prestataires. Ce sont des êtres humains qui prennent les décisions d'accorder ou non des prestations et qui en déterminent la durée. Mais ces décisions ne sont pas prises de façon arbitraire. Elles sont fondées sur la loi et la jurisprudence. Une étude approfondie précède toute prise de décision et c'est la loi qui en est le point de départ.

Pour ceux qui cherchent à travailler

Notre grand objectif est la recherche d'un juste équilibre entre le service rapide et courtois que les assurés sont en droit d'obtenir, et le contrôle que nous devons exercer pour empêcher que des abus ne se produisent. Il se glissera toujours des gens qui chercheront à abuser des situations et c'est à cause d'eux que les contrôles sont nécessaires. Empêcher la fraude et les abus, c'est là notre devoir en tant qu'administrateurs des fonds publics.

« AVIS: la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a été créée par la fusion de la Commission d'assurance-chômage et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.
Les bureaux locaux conserveront pour quelque temps encore les noms de Bureau d'assurance-chômage et de Centre de Main-d'oeuvre du Canada. À leur fusionnement, ils seront connus sous le nom de Centre d'Emploi du Canada. »

Emploi et Immigration Canada
Bud Cullen
Ministre

Employment and Immigration Canada
Bud Cullen
Minister